



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES



FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

Vincent Roy

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (Géographie)

GRADE / DEGREE

Département de géographie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Institutions scolaires et vitalité francophone à Moncton, 1981-2001

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Huhua Cao

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Eric Crighton

Anne Gilbert

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

INSTITUTIONS SCOLAIRES ET VITALITÉ FRANCOPHONE À MONCTON, 1981-2001

Vincent Roy

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise ès arts en géographie

Département de géographie
Faculté des arts
Université d'Ottawa

© Vincent Roy, Ottawa, Canada, 2008



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence
ISBN: 978-0-494-48503-3
Our file Notre référence
ISBN: 978-0-494-48503-3

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

DÉDICACE

Cette thèse est dédiée à mon frère Jean-Benoit Roy.

Nous ne t'oublierons jamais.

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette thèse a été possible grâce au soutien et à l'encouragement de plusieurs personnes, que j'aimerais remercier dans les lignes qui suivent.

Pour commencer, je dois remercier mon directeur de thèse, Huhua Cao, et les membres de mon comité de thèse, dont les conseils furent indispensables. Leur collaboration a été des plus précieuses dans le cadre de mes recherches.

Je remercie le CRSH, l'Université d'Ottawa et mon directeur de thèse, qui m'ont permis de mener à bien cette thèse avec les outils adéquats sans avoir à me soucier de l'aspect financier.

Sur une note plus personnelle, j'aimerais remercier ma conjointe, Marie-Andrée, qui m'a suivi jusqu'à Ottawa pour que je puisse me lancer dans cette aventure. Merci d'avoir été près de moi et de m'avoir encouragé durant les bons moments comme les plus difficiles. Merci aussi d'avoir corrigé à plusieurs reprises les chapitres de cette thèse. Quoi que tu en penses, tes commentaires furent toujours pris en considération.

Je désire aussi remercier tous les membres de ma famille immédiate et éloignée. Merci à ma famille d'Ottawa de m'avoir accueilli dans la capitale fédérale et merci à ma famille de Moncton de m'avoir aidé dans mes études, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise. Je tiens à remercier mon frère André, dont l'expertise dans la langue de Molière m'a bien servi. Merci aussi à mes parents, Paul et Monique, qui m'ont apporté leur soutien dans la

réalisation de cette thèse, en passant plusieurs longues heures au téléphone à discuter des réalités de la vie en milieu minoritaire francophone. Merci maman d'avoir recueilli pour moi tous les articles de journaux qui portaient sur la communauté minoritaire francophone de Moncton, qui m'ont tous grandement aidé dans ma réflexion. Merci aussi papa de m'avoir appris que dans la vie tout est possible lorsque nous en avons la volonté. Encore une fois, merci à tous les membres de ma famille, y compris ma conjointe.

Je n'ai pas regretté mon parcours à l'Université d'Ottawa. J'y ai rencontré plusieurs amis, dont les gens qui partageaient le même bureau que moi : Marie, Laurie et Louise Nathalie. J'ai aussi apprécié la compagnie des autres étudiants de mon directeur de thèse. Par mon expérience à la maîtrise et par le soutien des professeurs, du personnel administratif et de mes collègues de classe, cette thèse ne peut que refléter tous les conseils obtenus. À tous ceux et celles que j'ai oubliés et à toutes les personnes qui prendront le temps de lire cette thèse, merci!

AVANT-PROPOS

« Migration » est un terme que certains associent rapidement à l'action des oiseaux qui, à l'approche de la saison hivernale, s'éloignent vers des régions plus chaudes. Cependant, les humains peuvent également migrer. Ce phénomène ne se produit pas nécessairement à une saison ou à un moment en particulier, mais la trajectoire est souvent la même : quitter le milieu rural pour s'insérer dans le milieu urbain. Bien que nous puissions remarquer ce mouvement depuis fort longtemps, les motifs qui motivent ce déplacement, quant à eux, se sont modifiés au fil des ans. Effectivement, autrefois, la population se déplaçait principalement pour des raisons d'emploi. Les gens, jeunes ou adultes, étaient à la recherche de travail, peu importe leur domaine d'expertise. Toutefois, à cette époque, la notion d'exode des jeunes en milieu urbain n'avait pas la même résonance auprès des communautés, puisque le taux de natalité était très élevé.

Si nous regardons cette même situation aujourd'hui, non seulement la migration des gens est encore présente, mais elle est devenue alarmante, voire menaçante pour la vitalité de certaines régions rurales, entre autres en raison du taux de natalité décroissant. L'augmentation du nombre de gens qui quittent les régions rurales pour une région urbaine est due à plusieurs variantes : la recherche d'un meilleur emploi, la poursuite d'une formation postsecondaire, la volonté d'adhérer à un style de vie plus contemporain. Ces choix peuvent être basés sur un point de vue personnel, familial ou professionnel, mais il est important de souligner que plusieurs autres raisons expliquent l'augmentation fulgurante de population que certaines grandes villes connaissent au détriment des petites communautés et des villages avoisinants. D'ailleurs, je suis moi-même un exemple concret de cet exode. Après mes études

secondaires, j'ai quitté mon petit village natal de McLeods, situé au nord du Nouveau-Brunswick, pour poursuivre ma formation scolaire dans la région urbaine de Moncton.

Lors de mon arrivée à Moncton, j'ai constaté que la situation linguistique était différente de celle de mon patelin. Des services quotidiens étaient devenus un peu plus compliqués à recevoir, comme le fait d'être servi dans ma langue maternelle. La langue dominante étant l'anglais, j'ai dû faire face à une barrière linguistique. C'est alors que je me suis posé la question suivante : « Que puis-je faire en tant qu'individu pour conserver ma langue et enrichir ma culture dans un milieu urbain majoritairement anglophone? »

J'ai trouvé une partie de ma réponse grâce à l'institution postsecondaire où j'étudiais, soit l'Université de Moncton. À l'intérieur de cette université unilingue, je pouvais m'adresser en français à d'autres étudiants qui vivaient eux aussi la même situation, dont la migration. En revanche, l'assimilation qui aurait pu se faire sentir ne m'a pas affecté, car en habitant près de l'université, mon cercle d'amis et les établissements que je fréquentais étaient principalement francophones. Avec tous ces éléments en place, mon identité et mon appartenance à la culture acadienne et francophone se sont renforcées et solidifiées. J'osais espérer que ce phénomène se produirait également chez les autres jeunes migrant vers une région urbaine, mais j'ai vite constaté que cela n'a pas été le cas. Comment l'expliquer? Comprendre et saisir tous les enjeux possibles pour les autres qui ont pu être assimilés n'est pas une tâche facile, c'est pourquoi je parlerai plutôt de mon parcours personnel. J'ai toujours fréquenté des institutions scolaires de langue française depuis la garderie, et tous les membres de ma famille, y compris mes amis, parlent la langue de Molière. C'est donc avec

ce bagage que j'ai fait mes premiers pas dans l'aventure de cette thèse, qui porte sur la région urbaine de Moncton.

Dans un premier temps, j'analyserai la répartition spatiale de la population francophone à Moncton, tout en examinant son déplacement au fil des années afin de savoir s'il y a une tendance qui se développe à vouloir se regrouper avec d'autres francophones. En second lieu, je tenterai de démontrer si le fait d'habiter près des institutions scolaires de langue française, peu importe le niveau d'éducation, freine l'assimilation à l'anglais.

RÉSUMÉ

Cette thèse discute du rôle des institutions scolaires dans la vitalité communautaire francophone de la région urbaine de Moncton au cours des 20 dernières années. Moncton est situé dans le sud-est de la province du Nouveau-Brunswick. Les trois villes (Moncton, Dieppe et Riverview) qui forment aujourd'hui ce centre urbain ont une fonction bien particulière dans l'équilibre linguistique de la région. L'urbanisation a grandement changé l'espace social de Moncton, ce qui nous amène à poser la question suivante : « **Est-ce que les institutions scolaires de langue française ont eu une influence sur la répartition spatiale des francophones à Moncton depuis les 20 dernières années?** » En utilisant les données du recensement de Statistique Canada de 1981 à 2001, nous étudions le développement historique des principales institutions francophones par rapport à la transformation significative de la structure sociospatiale de la région, en particulier la présence accrue des Acadiens.

ABSTRACT

This thesis discusses the role of academic institutions in the vitality of the French-speaking community, in the metropolis of Moncton, over the past 20 years. Moncton is located in the Southeast of the province of New Brunswick in Canada. The three cities (Moncton, Dieppe and Riverview), which form this urban centre of Moncton, have a particular function in the linguistic balance of the area. The urbanization process has largely changed the social space in Moncton, which leads us to ask the following question: **“Do French institutions play an important role on the geographical distribution of the French-speaking people in Moncton over the past 20 years?”** By using the Census Data of the Statistic Canada of 1981 to 2001, we study the historical development of the principal French-speaking institutions compared to the significant transformation of the social space of Moncton, in particular the increased presence of the Acadians.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	II
REMERCIEMENTS	III
AVANT-PROPOS	V
RÉSUMÉ	VIII
ABSTRACT	IX
TABLE DES MATIÈRES	X
LISTE DES FIGURES	XIII
LISTE DES TABLEAUX	XIV
INTRODUCTION	1
PROBLÉMATIQUE	2
STRUCTURE DE LA THÈSE	4
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET CONCEPTS	7
1.1 CONTEXTE DU GRAND MONCTON	7
1.1.1 HISTORIQUE	10
1.1.2 DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS	13
1.2 REVUE DE LITTÉRATURE	15
1.2.1 VILLE ET FRANCOPHONIE	15
1.2.1.1 Urbanisation des francophones au Nouveau-Brunswick.....	16
Migration des francophones vers Moncton.....	17
1.2.1.2 La question de l'assimilation.....	18
1.2.2 RÔLE DES INSTITUTIONS.....	20
1.2.2.1 Institutions et réseaux sociaux.....	20
Sentiment d'appartenance	23
1.2.2.2 Lois et institutions	24
1.2.3 EFFETS DE LA GÉOGRAPHIE	26
1.2.3.1 Espace francophone.....	26
1.2.3.2 Concentration et déconcentration de la population francophone	27
1.3 CADRE CONCEPTUEL	29
1.4 QUESTIONS DE RECHERCHE	34
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	37
2.1 LIEU D'ÉTUDE	37
2.2 PÉRIODE CHOISIE (1981-2001)	38
2.3 UNITÉS ET LIMITES GÉOGRAPHIQUES UTILISÉES.....	39
2.4 SOURCE DES DONNÉES ET SÉLECTION DES VARIABLES	41
Population	41
Institutions scolaires.....	45
2.5 MÉTHODES ET LOGICIELS D'ANALYSE.....	49
2.5.1 ANALYSE DE L'ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE	49

Analyse en composantes principales (ACP)	49
Analyse centrographique.....	56
2.5.2 ANALYSE DE L'INFLUENCE DES INSTITUTIONS SUR L'ESPACE FRANCOPHONE.....	58
Fonction de géocodage.....	58
Définition de la zone d'influence des institutions.....	58
Lien avec l'espace sociolinguistique fourni par les résultats de l'analyse en composantes principales.....	59
Calcul du taux d'assimilation linguistique net (TAN)	61
Analyse de corrélation bivariée simple (corrélation de Pearson).....	62
CHAPITRE 3 : ÉVOLUTION DE L'ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE, 1981-2001... 63	
3.1 RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION FRANÇAISE.....	63
3.1.1 ESPACE SOCIAL DE LA RÉGION URBAINE DE MONCTON	64
Évolution temporelle des facteurs	66
3.1.2 ÉVOLUTION DU FACTEUR ETHNOLINGUISTIQUE.....	67
3.1.2.1 Concentration de la population francophone.....	69
1981	72
1991	73
2001	74
3.2 MOUVEMENT DE LA POPULATION	77
3.2.1 DÉPLACEMENTS DU NOYAU FRANCOPHONE	78
3.3 SYNTHÈSE	85
CHAPITRE 4 : LE RÔLE DES INSTITUTIONS	87
4.1 RÉPARTITION SPATIALE DES INSTITUTIONS.....	87
4.1.1 DISTRIBUTION DES INSTITUTIONS SELON LEUR DATE ET LEUR LIEU D'ÉTABLISSEMENT	88
4.2 GÉOGRAPHIE COMPARÉE DES INSTITUTIONS ET DE L'ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE.....	92
4.2.1 LIEN ENTRE LES INSTITUTIONS ET L'ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE	92
4.2.2 ZONES D'INFLUENCE DES INSTITUTIONS ET ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE	94
4.3 GÉOGRAPHIE COMPARÉE DES INSTITUTIONS ET DU TAUX D'ASSIMILATION LINGUISTIQUE.....	97
4.3.1 LIEN ENTRE LES INSTITUTIONS ET L'ASSIMILATION LINGUISTIQUE	97
4.3.2 ZONES D'INFLUENCE DES INSTITUTIONS ET ASSIMILATION LINGUISTIQUE	102
4.4 ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE ET ASSIMILATION LINGUISTIQUE.....	105
4.5 SYNTHÈSE	109
CONCLUSION.....	111
CONTRIBUTIONS	117
LIMITES ET PISTES POUR LES PROCHAINES RECHERCHES	120
RÉFÉRENCES.....	124
ANNEXES.....	132

ANNEXE 2.1: Figure démontrant la structure d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement selon Statistique Canada	133
ANNEXE 2.2: Carte de l'agglomération de recensement de Moncton, 1991	134
ANNEXE 2.3: Carte de l'agglomération de recensement de Moncton, 2001	135
ANNEXE 2.4: Description des changements effectués pour les variables	136
ANNEXE 2.5: Tableau démontrant la division des industries, 1981-2001	138
ANNEXE 3.1: Résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), Grand Moncton, 1981	139
ANNEXE 3.2: Résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), Grand Moncton, 1991	144
ANNEXE 3.3: Résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), Grand Moncton, 2001	149
ANNEXE 3.4: Structuration des facteurs selon les résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), Grand Moncton, 1981-2001	154
ANNEXE 4.1: Résultats de l'analyse de corrélation selon le rôle possible des institutions, Moncton et Dieppe, 2001	156
ANNEXE 4.2: Résultats de l'analyse de corrélation selon le rôle possible des institutions, Moncton, 2001	157
ANNEXE 4.3: Résultats de l'analyse de corrélation selon le rôle possible des institutions, Dieppe, 2001	158

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Région urbaine de Moncton, Nouveau-Brunswick (Canada)	8
Figure 1.2 : Rôle de la géographie sur la vitalité linguistique	30
Figure 1.3 : Structure de l'analyse	36
Figure 2.1 : Modèle spatial idéalisé de structure et de changement écologiques urbains	55
Figure 2.2 : Schéma qui démontre la sélection des unités géographiques qui font partie des zones tampons de 500 mètres	60
Figure 3.1 : Analyse en composantes principales : Répartition spatiale des notes du facteur ethnolinguistique, Grand Moncton, 1981-2001	71
Figure 3.2 : Analyse centrographique : Notes du facteur ethnolinguistique, Grand Moncton, 1981- 2001	79
Figure 4.1 : Répartition des institutions anciennes et récentes par rapport à l'espace francophone, Grand Moncton, 1981-2001	91
Figure 4.2 : Répartition des institutions anciennes et récentes par rapport à la situation de l'assimilation linguistique, Grand Moncton, 1981-2001	99
Figure 4.3 : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et le taux d'assimilation linguistique pour les 38 institutions, 2001	108
Figure 3A : Graphique des valeurs propres, 1981	143
Figure 3B : Graphique des valeurs propres, 1991	148
Figure 3C : Graphique des valeurs propres, 2001	153

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Population totale et population francophone, Grand Moncton, 1981-2001	9
Tableau 2.1 : Liste des variables	43
Tableau 2.2 : Institutions scolaires francophones, Grand Moncton, 2001	48
Tableau 3.1 : Analyse en composantes principales : Les facteurs principaux, Grand Moncton, 1981-2001	65
Tableau 3.2 : Analyse en composantes principales : La composition du facteur ethnolinguistique, Grand Moncton, 1981-2001	67
Tableau 3.3 : Analyse en composantes principales : Moyenne des notes du facteur ethnolinguistique, Grand Moncton, 1981-2001	77
Tableau 3.4 : Analyse centrographique : Statistiques sur les francophones et anglophones, Grand Moncton, 1981- 2001	83
Tableau 4.1 : Nombre d'institutions scolaires francophones, Moncton et Dieppe, 2001	89
Tableau 4.2 : Analyse en composantes principales : Moyenne des notes du facteur ethnolinguistique, Moncton et Dieppe, 1981-2001	95
Tableau 4.3 : Moyenne du taux d'assimilation linguistique, Moncton et Dieppe, 1981-2001	103
Tableau 4.4 : Corrélacion entre l'espace sociolinguistique et le taux d'assimilation linguistique, Moncton et Dieppe, 2001	106
Tableau 3A : Qualité de représentation, 1981	139
Tableau 3B : Variance totale expliquée, 1981	140
Tableau 3C : Matrice des facteurs, 1981	141
Tableau 3D : Matrice des facteurs après rotation, 1981	142
Tableau 3E : Qualité de représentation, 1991	144
Tableau 3F : Variance totale expliquée, 1991	145
Tableau 3G : Matrice des facteurs, 1991	146

Tableau 3H : Matrice des facteurs après rotation, 1991.....	147
Tableau 3I : Qualité de représentation, 2001.....	149
Tableau 3J : Variance totale expliquée, 2001	150
Tableau 3K : Matrice des facteurs, 2001	151
Tableau 3L : Matrice des facteurs après rotation, 2001.....	152
Tableau 3M : Composition des variables pour les trois premiers facteurs, Grand Moncton, 1981-2001.....	154
Tableau 3N : Composition des variables pour les facteurs quatre et plus, Grand Moncton, 1981-2001.....	155
Tableau 4A : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique près des institutions, Moncton et Dieppe, 2001	156
Tableau 4B : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique, Moncton et Dieppe, 2001	156
Tableau 4C : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique près des institutions, Moncton, 2001	157
Tableau 4D : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique, Moncton, 2001	157
Tableau 4E : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique près des institutions, Dieppe, 2001	158
Tableau 4F : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique, Dieppe, 2001	158

INTRODUCTION

Depuis longtemps, les Canadiens des régions rurales quittent leur milieu pour les grandes villes. Que ce soit pour le travail, les études ou toute autre raison, plusieurs se déplacent annuellement depuis les villages et petites villes de la périphérie vers les grands centres du pays. Mais, où s'établissent-ils lorsqu'ils arrivent dans les régions urbaines? Comment choisissent-ils leur lieu de résidence? Quel rôle joue l'accès aux divers services dans leur localisation?

Au-delà de cette migration des Canadiens vers le milieu urbain, l'aspect linguistique est lui aussi intéressant à retenir. Puisqu'il y a deux langues officielles au Canada, il est important de s'interroger sur la population francophone qui migre en milieu urbain majoritairement anglophone. Comment le choix d'un quartier se pose-t-il pour les membres de la minorité linguistique? L'absence de région urbaine majoritairement francophone à l'extérieur de la province de Québec nous pousse à nous pencher sur la question de la cohabitation entre les populations francophone et anglophone en milieu urbain. À ce sujet, la question de Langlois (2000, 2002) pour déterminer si **les villes sont des machines à assimiler pour les francophones** et le débat qui s'en est suivi (Castonguay, 2002) nous servent de piste de départ pour cette thèse.

La francophonie, à l'instar de la population canadienne, s'urbanise partout au pays. D'ailleurs, les francophones sont de plus en plus nombreux à quitter les régions souches, où ils étaient établis souvent depuis plusieurs générations, pour la grande ville. Ce phénomène

touche fortement l'Acadie, où Moncton¹ notamment a connu un essor sans précédent depuis quelques années, au détriment des communautés rurales acadiennes.

PROBLÉMATIQUE

Puisque la population francophone accuse des taux de migration importants vers les grandes villes du pays, elle est appelée à vivre de plus en plus souvent avec la population anglophone. Or, cette cohabitation entre les francophones et les anglophones favorise fréquemment l'assimilation linguistique.

La présence croissante des minorités francophones en milieu urbain fait en sorte que les spécialistes de la langue française en milieu minoritaire s'inquiètent quant à la vitalité des populations francophones dans les villes. Peuvent-elles résister à l'assimilation? Puisque plusieurs auteurs, dont Castonguay (2002) et Langlois (2000, 2002), ont des opinions qui varient relativement à ce problème, le but de notre thèse est de contribuer à cette discussion en offrant un portrait de la vitalité communautaire francophone de Moncton au Nouveau-Brunswick depuis les 20 dernières années (1981-2001).

Cette thèse vise deux objectifs spécifiques : l'analyse de la répartition spatiale des francophones de la région urbaine de Moncton et le rôle de la présence des institutions scolaires de langue française sur cette répartition. En utilisant les données du recensement de Statistique Canada de 1981 à 2001, nous étudierons la transformation de la structure

¹ Dans cette thèse, Moncton signifie la région urbaine de Moncton ou le Grand Moncton, qui équivalent tous les deux au regroupement des villes de Dieppe, Moncton et Riverview.

sociospatiale de la région, en particulier l'évolution de la présence des francophones. Le rôle des institutions sera exploré en deux étapes. Nous tenterons tout d'abord de voir s'il y a une plus forte concentration de francophones près d'elles, puis s'il existe une diminution de l'assimilation à l'anglais, voire une francisation, autour d'elles. Pour nous, cette francisation est un bon indicateur de la vitalité communautaire francophone. L'urbanisation a grandement changé l'espace social de Moncton, ce qui nous amène à poser la question suivante : « **Est-ce que les institutions scolaires de langue française ont eu une influence sur la répartition spatiale des francophones à Moncton depuis les 20 dernières années?** »

Moncton constitue un des principaux lieux de cohabitation urbaine entre les populations francophone et anglophone du Canada. Chacun des deux groupes y forme une communauté importante à la fois en nombre et en pourcentage. Nous pouvons caractériser la ville comme un milieu mixte sur le plan linguistique, car son ratio de francophones (environ 33 % en 2001) est le même que celui de sa province du Nouveau-Brunswick, ce qui est un fait à souligner.

La région urbaine de Moncton regroupe les villes de Dieppe, Moncton et Riverview. Ces trois villes, qui composent aujourd'hui le Grand Moncton, ont une fonction bien particulière dans l'équilibre linguistique de la région. Riverview et Dieppe sont des territoires fortement monolingustiques : la ville de Riverview est composée en grande partie d'habitants de langue anglaise, tandis que Dieppe comprend une population majoritairement francophone. Située au centre de la région urbaine, la ville de Moncton présente des dynamiques plus complexes qui correspondent à l'évolution du processus de cohabitation entre les francophones et les anglophones (Cao, Roy et Lacombe, 2004).

STRUCTURE DE LA THÈSE

Les communautés minoritaires francophones ont intéressé plusieurs chercheurs au cours des dernières années. À l'exception de quelques rares études empiriques sur Toronto, Ottawa et Moncton, le lien entre la minorité de la langue française et le milieu urbain n'a pas suscité de recherches approfondies. Le but de cette recherche sera donc d'analyser la vitalité francophone dans la région urbaine de Moncton, en explorant plus particulièrement le rôle joué par les institutions scolaires dans la diminution de l'assimilation à l'anglais et dans la concentration géographique des francophones.

Le premier chapitre de la thèse servira à clarifier l'objet d'étude à l'aide d'un bref contexte de la région de Moncton et d'une revue de littérature qui sera divisée en trois parties principales. La première, qui porte sur la minorité francophone en milieu urbain, permettra d'aborder la délicate problématique de l'assimilation linguistique. Une présentation du phénomène urbain au Canada et plus spécifiquement de la migration urbaine des francophones sera aussi offerte. L'enjeu de l'assimilation linguistique sera ensuite traité en lien avec le milieu urbain.

La deuxième partie de cette revue de littérature sera consacrée au rôle des institutions et à leur importance en ce qui concerne la structuration des réseaux. À titre d'introduction, nous nous pencherons les facteurs de la vitalité ethnolinguistique, tels que définis par Giles, Bourhis et Taylor (1977) : la force démographique, le support institutionnel et le statut social. Dans le contexte de notre étude, il sera non seulement important de souligner le support institutionnel, mais aussi son rapport avec le support politique. Dans le cas qui nous

préoccupe, le développement des institutions minoritaires francophones est stimulé par des lois et des politiques, et ce, aux différentes échelles géographiques, tant fédérale et provinciale que locale.

La troisième partie de cette revue de littérature portera sur le rôle que la géographie peut exercer sur le dynamisme de la population francophone hors Québec. Sur ce sujet, il sera important de définir en premier lieu comment les auteurs ont abordé la question de l'espace francophone, pour ensuite nous intéresser aux travaux ayant porté sur la répartition spatiale de la population francophone, notamment la concentration et la déconcentration de cette population sur le territoire géographique. Par la suite, le rôle géographique des institutions minoritaires francophones par rapport à la population francophone sera traité.

Nous proposerons ensuite un cadre qui permettra de voir les liens entre ces concepts. Nos questions de recherche portant sur la vitalité francophone en milieu minoritaire urbain seront présentées. Par l'entremise du deuxième chapitre, nous exposerons la méthodologie de recherche et les terminologies qui s'y rattachent. Les techniques d'analyse quantitative utilisées seront décrites, ainsi que les indicateurs considérés.

Les deux éléments centraux pour cette recherche, qui sont la population minoritaire francophone et les institutions scolaires de langue française, nous ont incités à effectuer une division de l'analyse en deux chapitres. S'appuyant sur les méthodes d'analyse en composantes principales et d'analyse centrographique, le troisième chapitre portera sur la communauté minoritaire francophone de Moncton en décrivant l'évolution de son espace sociolinguistique depuis les 20 dernières années. Nous examinerons dans le quatrième

chapitre s'il y a une relation entre les institutions scolaires de langue française et l'espace francophone. Avec la création de zones tampons et le calcul du taux d'assimilation linguistique net, nous pourrions aussi voir, à l'aide d'une analyse spatiale, si les institutions scolaires de langue française protègent cette communauté minoritaire vivant en milieu urbain de l'assimilation linguistique.

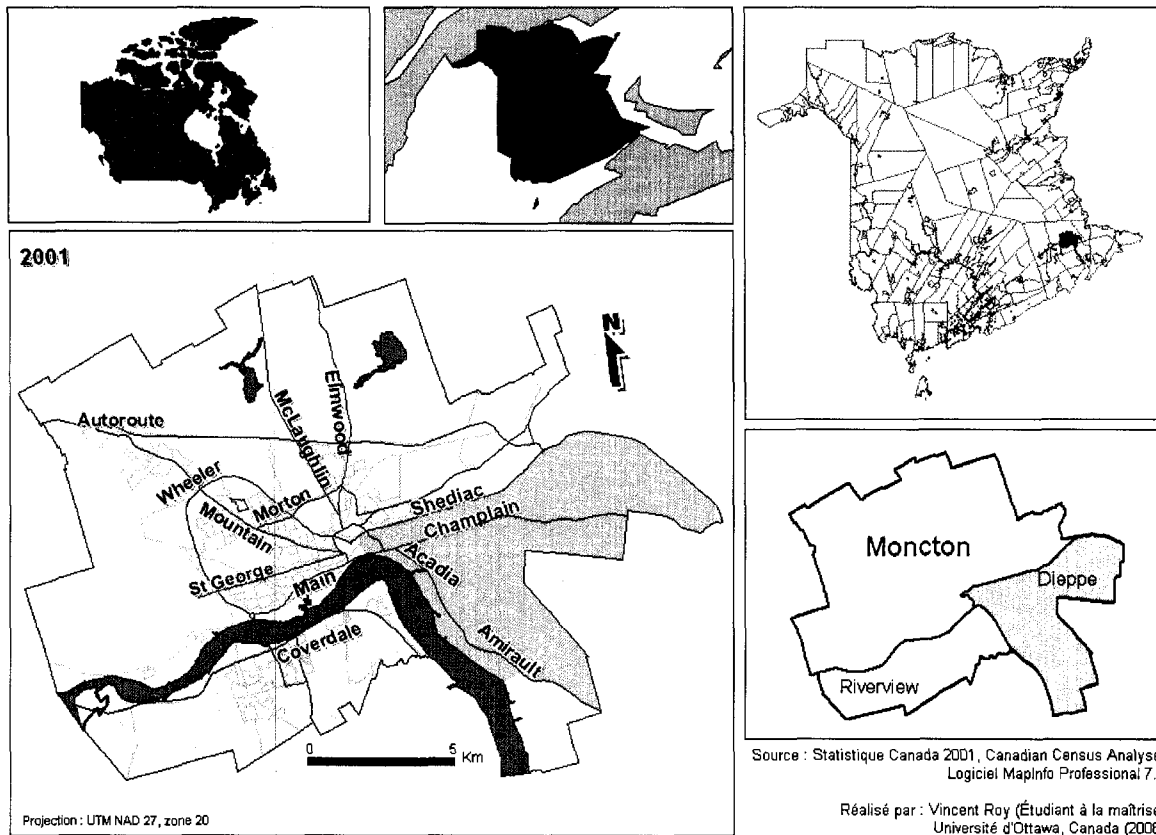
La conclusion nous donnera l'occasion de mettre à jour les défis à relever pour les communautés minoritaires francophones, plus particulièrement celle de Moncton au Nouveau-Brunswick, sur le plan de l'organisation spatiale. Pour terminer, nous discuterons des limites de cette recherche, des pistes qu'elle peut offrir à d'autres chercheurs et de ses contributions.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET CONCEPTS

1.1 CONTEXTE DU GRAND MONCTON

La région urbaine de Moncton est située géographiquement au sud-est de la province du Nouveau-Brunswick (voir figure 1.1). Le Nouveau-Brunswick est la plus grande des trois provinces maritimes canadiennes, avec une superficie de 73 440 km². Cette province se trouve au sud de la Péninsule de la Gaspésie au Québec et partage sa frontière ouest avec l'État du Maine aux États-Unis. Avec l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick a fait partie des quatre provinces fondatrices du Dominion du Canada, en 1867 (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2008). Malgré ce lien d'unité entre ces quatre provinces canadiennes, un élément distingue encore aujourd'hui le Nouveau-Brunswick des trois autres, incluant aussi celles qui font partie du Canada présentement. Il s'agit de la cohabitation de deux langues, car depuis 1969, le Nouveau-Brunswick est toujours l'unique province canadienne à avoir l'anglais et le français comme langues officielles.

Figure 1.1 : Région urbaine de Moncton, Nouveau-Brunswick (Canada)



Par rapport aux trois villes qui forment la région urbaine de Moncton, il est intéressant de souligner que même si la ville de Riverview est majoritairement anglophone et que la ville de Dieppe est majoritairement francophone, nous retrouvons une cohabitation entre les populations francophone et anglophone dans la ville de Moncton, avec un pourcentage de tout près de 33 % de francophones en 2001 (voir tableau 1.1). Selon le tableau 1.1, ces trois villes connaissent une augmentation non seulement de leur population totale depuis les 20 dernières années, mais aussi de leur population francophone selon la langue maternelle (voir tableau 1.1).

Tableau 1.1 : Population totale et population francophone, Grand Moncton, 1981-2001

	1981	2001	Variation (1981-2001)	Variables
Grand Moncton (AR)*	97170	117727	20557	Population totale
	31215	38755	7540	Langue maternelle française
	32,12 %	32,92 %	0,80 %	% de francophones
Dieppe (Ville)	8511	14951	6440	Population totale
	6055	11130	5075	Langue maternelle française
	71,14 %	74,44 %	3,30 %	% de francophones
Moncton (Cité)	54741	61046	6305	Population totale
	17945	19695	1750	Langue maternelle française
	32,78 %	32,26 %	-0,52 %	% de francophones
Riverview (Ville)	14907	17010	2103	Population totale
	985	1140	155	Langue maternelle française
	6,61 %	6,70 %	0,09 %	% de francophones

* Les limites géographiques de l'agglomération de recensement (AR) du Grand Moncton vont au-delà de la cité de Moncton et des villes de Dieppe et de Riverview. C'est donc pour cette raison que le total de l'AR n'équivaut pas au total des trois communautés du Grand Moncton.

Source : Statistique Canada (2002), Recensement de 1981 et 2001.

Malgré la faible augmentation du ratio de francophones dans la ville de Riverview et une diminution dans la ville de Moncton, ces dernières démontrent quand même une tendance à la présence française, qui d'ailleurs ne s'effrite pas au cours des dernières années (1981-2001). Dieppe connaît pour sa part la plus forte augmentation de la présence française; cette ville continue donc de renforcer sa dominance francophone (voir tableau 1.1). Mais, est-ce que les francophones ont toujours été présents sur ce territoire urbain, et à quel moment sont survenues les transformations les plus importantes relative à leur présence?

1.1.1 HISTORIQUE²

C'est au début du XVIII^e siècle que la région du Coude³, aujourd'hui le Grand Moncton, accueille ses premiers Acadiens⁴. Toutefois, la position neutre des Acadiens est mise régulièrement à l'épreuve au cours des nombreuses années que durent les conflits entre les Français et les Anglais. Puis, à l'été 1755, le Conseil législatif britannique prend la décision de déporter les Acadiens des provinces maritimes, ceux-ci voulant encore débattre et discuter de la question du serment d'allégeance envers l'Angleterre (Daigle, 1993). Ce n'est qu'un demi-siècle plus tard que des francophones reviennent s'installer sur les berges de la rivière Petitcodiac, en petits groupes et de façon dispersée.

Pendant de nombreuses années, la population francophone concentre ses efforts sur sa survivance immédiate, et il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que les francophones occupent une place plus importante dans cette société majoritairement anglophone (Stebbins, 2000). Dans la région de Moncton, la fin des années 1870 voit le premier conseiller municipal francophone être élu. Cependant, la présence des francophones au sein de la sphère politique demeure faible dans la première moitié du XX^e siècle, et le milieu associatif, entre autres, devient essentiel à l'épanouissement d'une véritable communauté francophone (Durand, 2004).

² Cette section est inspirée du rapport de Lefebvre (2005) : *Le Grand Moncton : le visage d'une francophonie vivante*. Rapport sur la vitalité de la communauté francophone du Grand Moncton. Ottawa, Projet Vitalité communautaire des minorités francophones, Université d'Ottawa.

³ La région de Moncton était désignée à l'origine au moyen de divers noms descriptifs tels que la région de la rivière « Peticoudiac » (Petitcodiac), « La Chappelle » et « Terre-Rouge », d'après la couleur des berges du cours d'eau (Hamilton, 1996).

⁴ Les Acadiens sont les descendants des premiers colons français des régions de l'est du Canada, incluant l'État du Maine aux États-Unis. Tout comme les Canadiens français, les Acadiens sont des francophones.

D'abord lent, le peuplement de la région de Moncton prend de l'ampleur au XIX^e siècle, stimulé par la construction du chemin de fer, qui suscitera une demande en main-d'oeuvre pour alimenter les nouvelles industries, et par la prospérité économique que connaît la région. C'est dans ce contexte que la population de la ville de Moncton triple entre 1871 et 1941 et que de nombreux francophones viennent s'installer dans cette région⁵. Cependant, malgré la croissance économique, les francophones de Moncton évoluent surtout dans des secteurs traditionnels de l'économie. Sur le plan de l'éducation, la région de Moncton compte, dans la première moitié du XX^e siècle, deux collèges : le Collège Assomption (1943) et le Séminaire Notre-Dame du Perpétuel-Secours (1956). En 1963, le regroupement de quelques-uns des collèges classiques entraîne la création de l'institution francophone d'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton (Durand, 2004).

À l'aube de la Révolution tranquille, les francophones de la région de Moncton ont déjà réussi à se doter de plusieurs institutions desservant la communauté minoritaire francophone, parmi lesquelles figurent un établissement d'enseignement supérieur, un hôpital de langue française et un journal quotidien leur permettant de véhiculer leurs revendications. Cependant, malgré la présence de ces institutions, le Grand Moncton est encore loin d'être un milieu propice à la mise en place d'une véritable communauté francophone, puisque les francophones sont très dispersés sur son territoire. De plus, la situation économique des francophones à l'échelle du Grand Moncton demeure précaire et l'absence de protections juridiques et constitutionnelles les empêche d'atteindre un certain

⁵ En 1941, la ville de Moncton compte 22 763 habitants, dont près de 34 % sont francophones (Couturier et LeBlanc, 1996).

développement et épanouissement. Les événements qui ont lieu au niveau provincial ont toutefois des répercussions considérables sur la région du Grand Moncton. En 1960, l'arrivée d'un Acadien francophone à la tête de la province, Louis J. Robichaud, vient changer la donne, et les effets positifs ont un impact sur la communauté francophone du Grand Moncton. Les deux décennies suivantes sont marquées par des revendications et des réformes sociales, tant dans la région que dans l'ensemble de la province (Durand, 2004).

Par ailleurs, à l'échelle provinciale, les francophones du Nouveau-Brunswick se dotent de lieux de rencontre, d'espaces de vie en français et d'associations de revendication, de représentation et de développement comme la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), établie à Moncton en 1973. C'est ainsi que le réseau institutionnel de la région se consolide et prend de l'ampleur. Les initiatives provinciales ont donc des effets sur la francophonie du Grand Moncton. La seconde moitié du XX^e siècle est également l'époque de l'effervescence artistique et littéraire, qui alimente la création de nouvelles institutions.

Au Nouveau-Brunswick, l'adoption des lois provinciale et fédérale sur les langues officielles en 1969 a des répercussions considérables sur les francophones du Grand Moncton. La zone d'influence francophone de l'espace urbain de la région de Moncton s'élargit et les luttes menées par les francophones minoritaires leur permettent d'établir des bases solides et fondamentales pour leur développement. Avec une protection juridique en matière linguistique et un système complet et homogène d'éducation en français, les francophones peuvent ainsi s'épanouir en marge de la majorité anglophone.

1.1.2 DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Au cours des dernières années, Moncton a joué un rôle remarquable dans le développement des provinces maritimes, avec une économie très diversifiée. En plus d'offrir plusieurs possibilités d'emploi, la ville compte une vaste gamme de services, tant pour les anglophones que pour les francophones. Moncton jouit ainsi de la présence de plusieurs institutions scolaires de langue française, dont une université et un collège unilingues français.

De nombreux événements ont également contribué au développement de la francophonie dans la région de Moncton. En effet, les villes de Moncton et de Dieppe ont accueilli les Jeux de l'Acadie durant cinq années, soit en 1979, 1980, 1993, 1998 et 2002. Les Jeux de l'Acadie, qui initient la jeunesse francophone à la pratique de différentes disciplines sportives, constituent aussi un programme de formation pour le développement du *leadership* et une occasion de rassemblement de la jeunesse francophone (Société des Jeux de l'Acadie inc., 2004). En 1994 et en 1999, c'est le Grand Moncton qui organise deux des plus grandes rencontres francophones internationales : le Congrès mondial acadien (1994) et le Sommet de la francophonie (1999). Non seulement ces deux événements contribuent au développement de la francophonie de la région du Grand Moncton, mais ils favorisent la sensibilisation de la population majoritaire aux valeurs et à la culture de la communauté francophone (Durand, 2004).

Par ailleurs, au cours des années 1990, les citoyens de la ville de Moncton élisent en la personne de Léopold Béliveau un premier maire francophone qui a réussi à obtenir l'appui combiné des communautés anglophone et francophone. En plus de favoriser le rayonnement de la francophonie, l'élection d'un maire francophone ainsi que toutes les institutions⁶ que les francophones se sont données ont permis au conseil municipal de voter en 2002 et de manière unanime une motion faisant de Moncton la première ville officiellement bilingue du Nouveau-Brunswick.

Même s'il reste encore du chemin à parcourir, notamment dans le domaine de l'affichage commercial, et bien qu'il y ait toujours beaucoup de luttes à mener, la communauté francophone du Grand Moncton a réussi à consolider ses acquis, à étendre son espace et à s'affirmer davantage, en particulier dans les sphères culturelle et artistique. À cet égard, de nouveaux projets ont été mis sur pied, comme la construction d'un centre culturel francophone à Dieppe. Ces développements récents nous montrent que la francophonie du Grand Moncton est dynamique et continue de se déployer.

⁶ La seule école secondaire francophone de Moncton, L'Odysée, a ouvert ses portes en septembre 2005.

1.2 REVUE DE LITTÉRATURE

Après avoir présenté ce bref contexte historique du Grand Moncton et ses développements récents, nous allons aborder les notions et concepts particuliers qui touchent notre problématique de recherche, c'est-à-dire l'étude de la vitalité communautaire francophone de Moncton au Nouveau-Brunswick depuis les 20 dernières années (1981-2001). Cette revue de littérature est divisée en trois sections, dont la première discute du phénomène urbain au Canada, tout en prenant en considération la présence de la population francophone.

1.2.1 VILLE ET FRANCOPHONIE

L'urbanisation a été étudiée à maintes reprises au cours des dernières années au Canada (Bunting et Filion, 2000; Graham et al., 1998; Martel, 2003; Pacione, 2001; Savoie et Bourgeois, 1994). D'après Statistique Canada (2001), près de 80 % de la population canadienne vit aujourd'hui dans des villes. Selon Bourne (2000), les raisons pour lesquelles les gens déménagent en milieu urbain sont à la fois économiques, sociales et techniques⁷. Sur un plan plus strictement démographique, Pacione (2001) cerne trois principales sources de la croissance urbaine : la migration nette, l'augmentation normale et la reclassification de l'administration des secteurs urbains. À ce propos, il souligne que si les grandes villes connaissent de plus en plus un accroissement normal, la migration nette demeure un facteur important de la croissance urbaine.

⁷ Les gens peuvent déménager pour un meilleur emploi (économique), pour un(e) conjoint(e) ou la famille (sociale) et pour les études (technique).

1.2.1.1 Urbanisation des francophones au Nouveau-Brunswick

Certains auteurs se sont penchés sur ce phénomène de migration urbaine par rapport à la population francophone. Parmi ceux-ci, on retrouve Cao, Chouinard et Dehoorne (2005), qui ont étudié la migration des francophones du milieu rural vers un milieu urbain, plus particulièrement au Nouveau-Brunswick. Depuis 1961, le taux d'urbanisation des Acadiens au Nouveau-Brunswick a doublé, pour atteindre en 2001 un pourcentage de 54 %. Pendant ce temps, le taux d'urbanisation de la population totale au Nouveau-Brunswick est demeuré assez stable, ne passant que de 46 % en 1961 à 50 % en 2001 (Statistique Canada, 2001).

Aujourd'hui (2001), la population minoritaire francophone est donc plus urbaine que la population totale au Nouveau-Brunswick. Cette augmentation a été plus prononcée entre 1961 et 1991, alors que le pourcentage de la population urbaine francophone est passé de 26,84 % à 53,50 % (Cao, Chouinard et Dehoorne, 2005). Selon ces derniers, cette croissance urbaine des francophones serait causée par le phénomène migratoire de la population francophone du nord de la province, qui se déplace vers le sud du Nouveau-Brunswick, la présence d'emploi dans ces régions urbaines étant plus importante qu'au nord. Aussi, l'Université de Moncton, campus de Moncton, fut seulement fondée en 1963, ce qui peut influencer cette migration massive depuis les années 1960 dans le sud de la province.

Migration des francophones vers Moncton

Au cours des deux dernières décennies, les francophones provenant d'un peu partout au Nouveau-Brunswick se sont déplacés en nombre croissant vers le centre urbain de Moncton⁸. À ce sujet, il est intéressant de noter que durant les cinq dernières années seulement (1996-2001), le taux de migration nette a augmenté de 6,8 % dans la région urbaine de Moncton et que parmi les nouveaux migrants⁹, 36,7 % sont des francophones. D'ailleurs, le Grand Moncton se situe en deuxième position pour la ville qui a connu le plus haut taux de migration nette dans les provinces maritimes en 2001¹⁰ (Statistique Canada, 2001). L'origine des migrants dans la grande région urbaine de Moncton est très homogène : depuis 1996, 78 % des 7 360 migrants proviennent du Nouveau-Brunswick.

Ainsi, malgré que la population française néo-brunswickoise habite en grande majorité au nord de la province, on voit une migration constante de cette population vers le sud, plus précisément en direction de Moncton. Cao, Chouinard et Dehoorne (2005) démontrent que depuis plusieurs décennies, ce processus d'urbanisation a grandement changé l'espace de la francophonie. Selon ces derniers, cette migration est devenue l'un des processus les plus marquants dans la transformation du paysage culturel francophone de Moncton. Ce phénomène migratoire a certainement contribué à la vitalité démographique des francophones à Moncton. Mais, en même temps, ce processus d'urbanisation, dû aux

⁸ Moncton a été le centre ferroviaire des provinces maritimes pendant presque un siècle et est devenu par la suite, à partir des années 1960, un centre de distribution et de services importants (Brun, 1999).

⁹ Les migrants incluent ici les migrants infraprovinciaux, interprovinciaux et externes.

¹⁰ C'est la ville de Fredericton au Nouveau-Brunswick qui arrive en première position pour le plus haut taux de migration nette des provinces maritimes, avec 6,9 %. Cependant, parmi les nouveaux arrivés, seulement 9,64 % sont francophones.

migrations, a pu encourager l'assimilation linguistique causée par l'exogamie¹¹ et l'utilisation moindre de la langue française dans les lieux publics que dans les milieux d'origine.

1.2.1.2 La question de l'assimilation

L'assimilation figure parmi les défis les plus importants de cette nouvelle population urbaine. Plusieurs auteurs (Bernard, 1988; Cao et Dehoorne, 2002; Castonguay, 1994, 1997, 1998, 2002; Gilbert, 1991, 2001; Landry et Allard, 1997, 1999; Langlois, 2000, 2002) ont étudié le phénomène. Sur ce sujet, O'Keefe (2001), en se référant aux propos de Breton (1999), tente une description de l'assimilation linguistique, qui se ferait en plusieurs étapes.

Selon ce dernier :

« La première étape consiste en l'apprentissage d'une deuxième langue, alors que l'autre mène à l'abandon de la langue d'origine. Renoncer à une langue signifie que celle-ci devient inutilisée, désapprise et, à la longue, oubliée. Il est rare que ce phénomène se produise au cours de la vie d'une personne, car seule une minorité de gens en arrivent à oublier une langue qu'ils maîtrisaient parfaitement jadis. Il est donc préférable de percevoir l'assimilation linguistique comme un processus se déroulant sur au moins deux générations. » (O'Keefe, 2001, p. 7)

Toujours selon O'Keefe (2001), l'assimilation, plus spécifiquement celle des francophones à la langue anglaise, serait souvent due à la migration de la population francophone vers un milieu majoritairement anglophone, qui a comme effet de favoriser les contacts entre les deux langues.

¹¹ Dans ce cas, l'exogamie signifie l'accouplement de deux personnes n'ayant pas la même langue maternelle.

Dubé (1993) aborde la question du rapport des langues dans des termes différents, soit en faisant référence au bilinguisme. Il note une *bilinguisation* croissante des enfants à mesure qu'ils vieillissent. La phase du bilinguisme est, sans contredit, une étape cruciale du phénomène de transfert linguistique. Toutefois, le lien direct qui unit l'apprentissage d'une nouvelle langue et l'assimilation linguistique a été maintes fois remis en question. Si, comme le soutiennent O'Keefe (2000) et Stebbins (2000), le principal problème du bilinguisme est qu'il mène trop souvent à l'assimilation de la deuxième langue et de la deuxième culture, il semble que cette forme de transfert est présente, mais qu'elle n'est pas inévitable.

En ce qui a trait à l'assimilation linguistique en milieu urbain, l'hypothèse de Langlois (2002) énonce que la vie dans les grandes villes pourrait mieux assurer l'avenir des minorités linguistiques qu'à l'extérieur des métropoles, du fait qu'elle encourage la multiplication des réseaux d'interaction. Ainsi, Langlois (2000) remet en question deux perceptions sur les minorités linguistiques, c'est-à-dire celle de la ville comme « machine à assimiler » les minorités, et l'autre, celle de la concentration territoriale en tant que condition nécessaire à leur survie.

Au contraire, Castonguay (2002) affirme que la ville n'est pas un paradis des réseaux et de l'épanouissement des minorités, mais bien un lieu qui favorise l'assimilation linguistique. Castonguay (2002) soutient que Langlois (2000) est trop optimiste concernant les minorités francophones et que le phénomène de la mondialisation favorisera le taux d'assimilation des communautés minoritaires francophones. Langlois (2002) a répliqué à Castonguay (2002) en taxant pour sa part ses propos de trop pessimistes sur la capacité de ces minorités de survivre. Sur ce différend, on peut retenir les propos de O'Keefe (2001), qui

souligne que la localisation urbaine n'est certainement pas le seul phénomène pouvant provoquer le transfert linguistique du français vers l'anglais.

Le lien entre l'urbanisation et l'assimilation linguistique des communautés francophones minoritaires suscite donc des interprétations divergentes. Certains auteurs se réfèrent pour leur part au ralentissement du processus d'assimilation en milieu urbain. À ce sujet, on note le cas de l'agglomération monctonienne, qui est sans aucun doute celle qui démontre le mieux un ralentissement important de cette assimilation (Cao et Dehoorne, 2002). La raison principale pour laquelle Moncton favoriserait ce ralentissement est la consolidation d'institutions acadiennes sur le territoire.

1.2.2 RÔLE DES INSTITUTIONS

1.2.2.1 Institutions et réseaux sociaux

Plusieurs études (Cao et ses collaborateurs, 1998, 2003, 2004; De La Garde et Paré, 1992; Driedger et Church, 1974; Goldenberg et Haines, 1992; Guindon, 1984; Larivière, 1991; Savoie, 1996) ont traité du rôle crucial de la complétude institutionnelle (institutions politiques, éducatives, médiatiques, associatives, etc.) pour la vitalité des communautés linguistiques minoritaires. Elles soulignent l'effet du degré d'institutionnalisation¹² sur la continuité linguistique et culturelle du groupe. Le concept a été emprunté à Breton (1964),

¹² Selon le document *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire* du Commissariat aux langues officielles (2006), une institution est une organisation dotée d'une légitimité auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et d'une reconnaissance politique ou juridique. L'institution a une certaine durée et une influence dans les décisions collectives.

qui l'a utilisé pour expliquer l'intégration des immigrants dans les pays hôtes. Breton (1964) soutient que l'intégration des immigrants dépend du degré d'institutionnalisation dans la communauté : plus celui-ci était élevé, plus le niveau de services (religieux, éducatifs, politiques, etc.) offerts aux membres de la communauté était élevé. Par conséquent, plus d'immigrants auront tendance à s'intégrer à cette communauté.

Plus spécifiquement, Cardinal, Lapointe et Thériault (1988) affirment que les institutions dont les francophones se dotent (écoles, églises, centres médicaux, caisses populaires, etc.) constituent les pôles d'attraction à partir desquels se structurent les contacts qui s'établissent au sein de la communauté. Grâce à ces institutions, les francophones vivent les relations nécessaires à leur fonctionnement comme groupe : ils investissent les lieux et se les approprient concrètement et symboliquement. Ces auteurs soulignent ainsi le rôle crucial du réseau institutionnel.

Dans le même sens, l'étude de Savas (1991) sur les institutions franco-manitobaines a révélé l'importance symbolique des institutions dans la langue de la minorité. La plupart des participants interrogés affirment que les institutions les aident à s'identifier comme francophones et à être fiers d'être francophones. Elles sont perçues comme les symboles d'une fierté de langue et de culture évoquant une image positive de la francophonie. De plus, ces institutions témoignent pour eux de l'existence et de la vitalité de leur communauté : ce sont des lieux de rencontre où l'on vit vraiment en français.

O'Keefe (2001) souligne que les infrastructures institutionnelles fournissent un espace où la minorité peut s'exprimer et se réunir en groupe. Breton (1964) insiste pour sa part sur le fait que :

« Les institutions sont beaucoup plus que des fournisseurs de services. Elles sont des milieux linguistiques et culturels qui fournissent aux personnes les moyens d'affirmer et d'exprimer leur identité culturelle et qui, par extension, leur permettent de réaffirmer leur appartenance culturelle à une collectivité. [...] Toute diminution de la sphère d'activité d'une institution aura un effet négatif sur la collectivité et augmentera les problèmes d'assimilation. » (Bernard, 2000, p. 24 et 25)

Bernard (2000) ajoute que le dynamisme et la force d'une communauté dépendent en grande partie de la vitalité de ses institutions. Celles-ci sont nécessaires pour que les membres puissent entretenir des relations sociales qui favoriseront le développement de liens de solidarité et le sentiment d'appartenance (Bernard, 1998).

Quelques ouvrages ont exploré le lien entre institutions et vitalité à l'échelle locale ou régionale. Parmi ceux-ci, celui de Brun (1999) sur la région urbaine de Moncton au Nouveau-Brunswick mérite notre attention¹³. Ce dernier explique que c'est à travers les médias, paroisses, écoles et hôpitaux que se construit le dynamisme de la communauté francophone de la région de Moncton¹⁴, alors qu'ailleurs la population francophone minoritaire est souvent hésitante entre les réseaux francophones ou anglophones. L'exemple

¹³ De plus, nous pouvons aussi citer : *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux*, sous la direction de Thériault (1999) et *L'Acadie des Maritimes*, sous la direction de Daigle (1993), qui témoignent de cette problématique. L'ouvrage de Thériault (1999) analyse l'espace des domaines d'activité qui structurent le champ sociétal des francophones hors Québec. Parmi les différentes communautés minoritaires françaises hors Québec, nous retrouvons celle de l'Acadie, qui est d'ailleurs traitée en profondeur par l'ouvrage collectif de Daigle (1993).

¹⁴ Le journal est le premier média francophone auquel les Acadiens ont eu recours pour se parler, suivi par la radio et la télévision. Certes, les médias occupent une place très importante dans la vie des Acadiens, mais la religion était encore plus centrale à l'époque. C'est en 1914 que fut créée la première paroisse francophone à Moncton, soit Notre-Dame-de-l'Assomption. C'est également pendant cette même période que les Acadiens exigeaient des écoles francophones. Finalement, à la suite de la demande d'écoles françaises, les Acadiens exigèrent des hôpitaux français (Brun, 1999).

de la région urbaine de Moncton révèle que les institutions de langue française exercent un attrait important dans la communauté francophone.

Sentiment d'appartenance

Par rapport au sentiment d'appartenance, Paasi (1986) souligne le rôle des institutions dans la construction de l'identité régionale. Celui-ci se penche sur le phénomène de socialisation comme un processus fondamental au développement régional. En effet, la socialisation fait d'un individu un membre actif de la communauté et un élément de maintien et de reproduction de ses structures. Pour lui, ce sont les institutions (système d'éducation, famille, langue, médias...) qui seraient à la base de ce processus. En plus de contribuer au développement politique et socio-économique des communautés, les institutions de la minorité permettent de renforcer le sentiment d'appartenance en servant de lieux de rassemblement pour ses membres. Des chercheurs de divers domaines (Cardinal, 1994; Paasi, 1986; Pilote, 2003; Savas, 1991) ont d'ailleurs approfondi le lien entre le territoire physique, la complétude institutionnelle et le sentiment d'appartenance.

Parmi ces chercheurs, Pilote (2003) a effectué une étude auprès des jeunes de l'école Sainte-Anne de Fredericton au Nouveau-Brunswick, plus précisément au sujet du sentiment d'appartenance des jeunes en milieu francophone minoritaire. Les résultats de cette étude ont permis de faire un portrait des principaux groupes d'appartenance des jeunes qui fréquentent l'école Sainte-Anne au niveau secondaire, entre la 9^e et la 12^e année. Ces groupes d'appartenance appartiennent à cinq grandes catégories : (1) la famille; (2) les amis; (3) l'école; (4) les domaines de participation sociale (sports, loisirs, travail, etc.); (5) les

communautés politiques, culturelles ou religieuses. Le sentiment d'appartenance est analysé comme un élément central du processus de développement de l'identité des jeunes en situation minoritaire. Ce sentiment d'appartenance à des groupes sociaux permet de mettre en évidence l'articulation entre les dimensions individuelles et collectives du processus de construction de l'identité. Selon Pilote (2003), il faut éviter de voir la formation identitaire comme un processus d'étiquetage d'identités « préconstruites », mais plutôt la considérer comme un processus dynamique fondé sur des relations sociales.

1.2.2.2 Lois et institutions

Ces institutions, plus particulièrement celles d'enseignement, ont aujourd'hui un rôle d'autant plus grand sur la vitalité linguistique francophone que des lois qui encadrent et stimulent leur développement ont été mises en application. C'est ainsi que la Charte canadienne des droits et libertés est entrée en vigueur en 1982, selon laquelle le principe d'égalité des deux langues officielles du Canada doit être respecté. Un des objectifs de cette loi (article 23) est de permettre à la minorité d'avoir droit à l'instruction au primaire et au secondaire dans sa langue. Ainsi, les minorités linguistiques francophones ont le droit d'accéder à des établissements d'enseignement dans leur langue et, selon les tribunaux, le droit de les gérer.

Les francophones ont ainsi des droits reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés. Cependant, malgré cette reconnaissance, des études ont rapporté que cette minorité fait toujours face à de nombreux défis concernant des droits qui semblaient acquis. À cet

effet, un plan présenté par le ministre Dion (2002)¹⁵ a dressé un bilan suffisamment complet des contextes socio-économique et politique dans lesquels vivent les francophones au Canada et des principaux défis rencontrés. Par exemple, il énumère le manque de financement pour les institutions scolaires et de santé, ainsi qu'un taux de chômage élevé¹⁶.

De même, Gilbert (2001) aborde le statut inégal du français et de l'anglais au Canada. L'auteure s'interroge pour savoir si on doit privilégier une politique axée seulement sur la préservation du français dans les milieux les plus francophones du pays ou si l'on doit promouvoir la dualité linguistique partout au pays. En 1969, le Canada a décidé de choisir la deuxième option en adoptant sa politique sur les langues officielles, qui s'applique partout au Canada¹⁷. L'auteure insiste sur les défis posés par l'inégale présence française sur le territoire pour l'application de la loi. On peut ajouter que l'équilibre linguistique sur lequel s'appuie la réglementation est fortement remis en question par l'urbanisation.

Dans le cas du Grand Moncton, le processus d'urbanisation ne fut pas néfaste pour l'adoption des règlements sur le bilinguisme. Au contraire, il fut même un atout, car depuis 2002, la ville de Moncton est devenue officiellement bilingue, ce qui aide grandement au développement des communautés minoritaires francophones dans la région. De plus, cette population minoritaire francophone peut aussi s'appuyer sur la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick*, votée en 1981.

¹⁵ Ministre pour le Parti libéral du Canada lors de la réalisation de ce plan « document ».

¹⁶ Le document soutenu par Dion (2002) propose aussi des stratégies d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

¹⁷ La *Loi sur les langues officielles* fut abrogée en 2002 au Nouveau-Brunswick pour améliorer certaines lacunes (<http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/amnord/nbrunswick.htm>).

1.2.3 EFFETS DE LA GÉOGRAPHIE

1.2.3.1 Espace francophone

Au cours des dernières années, l'expression « espace francophone » a fait couler beaucoup d'encre chez les spécialistes de la minorité canadienne de la langue française (Allaire, 1999; Cao et Dehoorne, 2002; Castonguay, 1998; Langlois et Berdoulay, 1987; Louder et Dupont, 1997). En s'inspirant des travaux de Breton et al. (1990) ainsi que du concept d'espace social de Goldenberg et Haines (1992), Stebbins (2000), auteur du livre *The French Enigma*, définit l'espace francophone comme une forme ethnique fondée sur la complétude institutionnelle, ayant ses bases sur un territoire qui ne nécessite pas de frontières déterminées, mais qui s'organise toutefois autour de réseaux de relations interpersonnelles. Selon O'Keefe (2001), non seulement l'espace francophone se construit sur un territoire physique, mais il englobe aussi toutes les sphères nécessaires au développement de la francophonie canadienne par l'entremise de l'éducation, de l'économie, des communications, de la culture, de la politique et autres.

Selon plusieurs auteurs (Gilbert, 1999; Langlois et Blais 1991), cet « espace francophone » est la clé d'interprétation de la vitalité des communautés francophones minoritaires puisqu'il place les interactions sociales au centre de la réflexion¹⁸. Sur ce plan, Cardinal, Lapointe et Thériault (1988), qui ont étudié une communauté minoritaire

¹⁸ Raffestin (1982) définit le territoire comme la relation qu'entretient un groupe avec une portion d'espace. Puis, dans cette même voie, bon nombre de chercheurs définissent la région comme un réseau de relations culturelles entre un groupe et des endroits particuliers (Claval, 1984; Poche, 1983; Ricq, 1983).

française¹⁹, démontrent que la multiplication des interactions avec la société majoritaire renforce les liens entre les membres de la communauté francophone, ce qui lui permet de fonder des espaces communautaires constituant les nouvelles bases de son développement.

1.2.3.2 Concentration et déconcentration de la population francophone

Plusieurs travaux ont exploré le sujet de l'organisation spatiale de la population francophone. Cao, Chouinard et Dehoorne (2005) présentent notamment l'évolution de la population francophone dans trois régions distinctes du Nouveau-Brunswick : le nord-ouest, le nord-est et le sud-est. À l'exception de la ville de Riverview (sud-est) et de la cité de Miramichi (nord-est), qui ont toutes les deux un pourcentage de francophones sous les 10 %, toutes les localités dans ces régions néo-brunswickoises ont un pourcentage de francophones au-dessus de 33 % en 2001. Ces auteurs notent que la concentration des francophones au Nouveau-Brunswick est très faible à l'extérieur de ces trois régions.

Quant à la ville de Moncton, Vincent (2003) dresse un portrait statistique de l'évolution sociolinguistique du quartier Sunny Brae entre 1960 et 2000 et remarque qu'une « francisation » se produit durant cette période. Cette forte concentration de la population francophone dans le quartier Sunny Brae ainsi que dans la ville de Dieppe constitue certes une force, mais elle soulève néanmoins chez lui la question suivante : la survie de la population francophone n'est-elle pas fragilisée par la formation d'îlots francophones dans ces milieux minoritaires, ce qui impliquerait l'obligation pour les francophones de se regrouper pour leur survie linguistique ?

¹⁹ Cette communauté est celle de Welland en Ontario.

Ayant aussi étudié l'évolution spatio-temporelle des minorités francophones, mais en Ontario, Langlois et Blais (1991) ajoutent que la concentration spatiale d'un groupe ethnique joue un rôle important pour le maintien de la langue maternelle, pour le développement d'un sentiment d'appartenance et de solidarité et finalement pour la construction de l'identité ethnique.

La dispersion des francophones sur le territoire a plusieurs conséquences, expliquant en partie son lien avec l'assimilation linguistique. Un effet considérable de la minorisation produite par la dispersion géographique est l'incapacité à utiliser la langue de la minorité dans les lieux publics. En effet, étant de plus en plus dispersés, les francophones n'ont d'autres choix que d'apprendre la langue anglaise, langue de la majorité, pour être en mesure de communiquer avec leur entourage, pour obtenir des services, pour travailler et même, dans certains cas, pour recevoir leur éducation (Marmen, 1998).

La question de la répartition spatiale (concentration ou déconcentration) de la population française en situation minoritaire est récurrente. Notre recherche y contribuera en s'interrogeant sur le rôle de la géographie, plus particulièrement de la concentration de la population et des institutions de langue française, sur la vitalité linguistique. À ce sujet, très peu de recherches ont été effectuées d'une façon approfondie et conclusive.

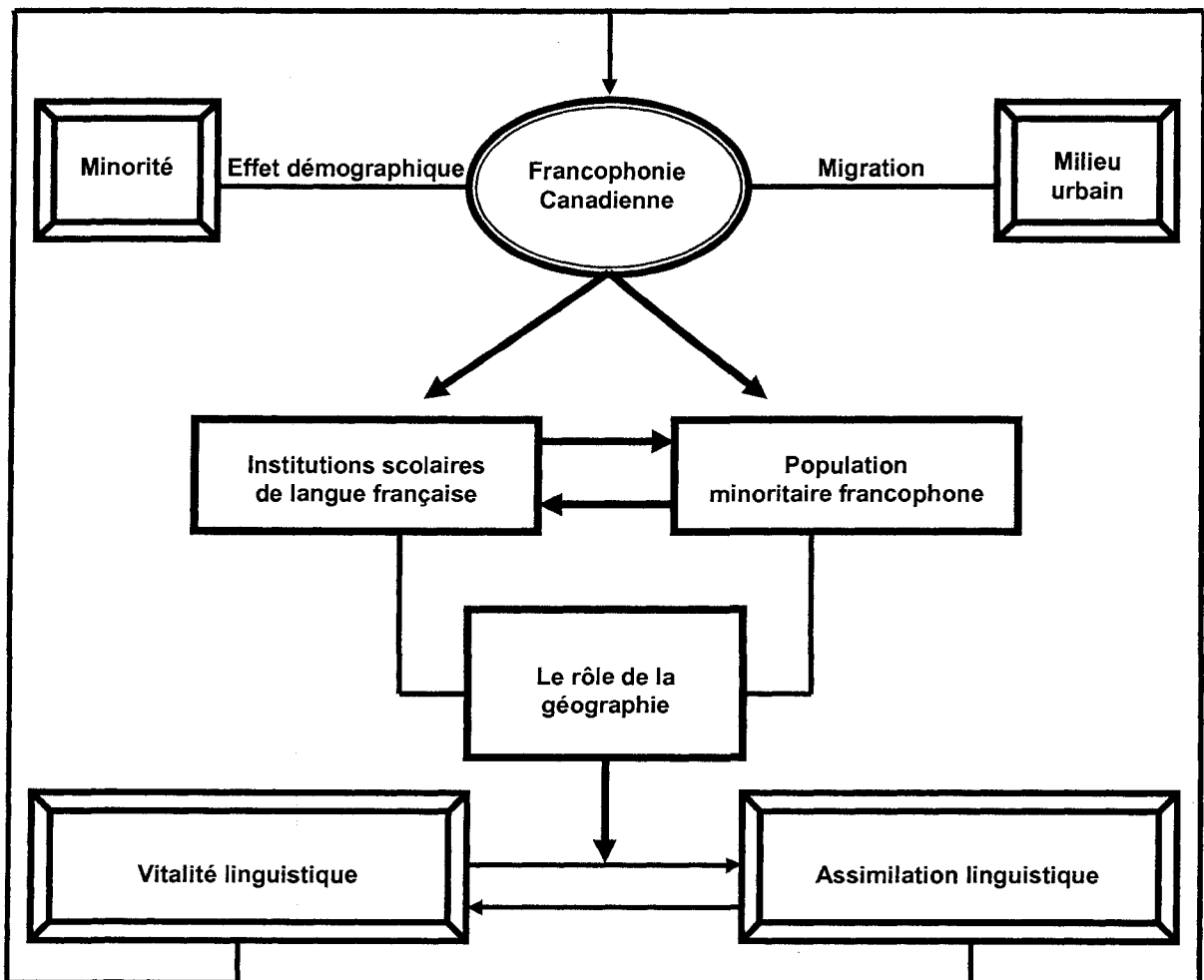
Parmi celles-ci, Gilbert et Langlois (2006), en prenant comme exemple trois communautés francophones urbaines à forte dominance anglaise au Canada, ont étudié non seulement l'espace résidentiel des communautés francophones, mais aussi leur espace institutionnel. Ces derniers ont tenté de démontrer que l'un et l'autre auront davantage de

portée s'ils sont concentrés et s'ils concordent géographiquement. Cependant, leurs résultats ont été peu concluants, quoiqu'ils aient été d'accord pour affirmer que la présence des institutions françaises et le nombre de francophones ne peuvent que favoriser une vitalité communautaire francophone. Mais c'est surtout cette concordance et la concentration géographique de ces deux éléments qui peuvent influencer cette vitalité francophone.

1.3 CADRE CONCEPTUEL

La revue de littérature sur les différents concepts ou notions utilisés pour l'étude de la population francophone minoritaire vivant en milieu urbain nous amène à proposer un cadre conceptuel original dans lequel minorité francophone et institutions scolaires de langue française sont en étroite relation avec le rôle de la géographie (voir figure 1.2).

Figure 1.2 : Rôle de la géographie sur la vitalité linguistique



Dans la partie supérieure de la figure 1.2, deux dimensions du fait français en milieu minoritaire retiennent notre attention. Tout d'abord, le poids démographique, qui confère au groupe francophone la capacité d'agir sur son développement en se dotant par exemple d'institutions. L'effet démographique réfère aussi plus ou moins à la forte minorisation de la communauté. Ensuite, l'effet de l'urbanité, qui découle de la forte migration de la population francophone vers la région urbaine, dans ce cas Moncton. La vitalité des communautés francophones étant fortement influencée par les nombres, qui sont pour leur part bouleversés par la migration, ces deux concepts sont centraux à notre réflexion.

Nous aborderons cette vitalité en nous intéressant à deux de ses composantes, soit la population et les institutions. Pour ce qui est des principales institutions, nous retrouvons, selon Bernard (2000), en résumé de celles soulignées dans la revue de littérature : la famille, l'école, l'église, les commerces, les médias, les services de soins de santé, ainsi que toutes les structures gouvernementales. En étudiant une petite communauté minoritaire française au sud-ouest de l'Ontario, Diane Gérin-Lajoie (1996) démontre que jusqu'à la moitié du XX^e siècle, l'école, la famille et l'Église contribuaient effectivement à la reproduction de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire canadien. Mais, malheureusement, depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la famille et l'Église sont moins en mesure d'assurer la reproduction de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire canadien ; il revient ainsi à l'école de relever ce défi. En étudiant la vitalité communautaire francophone de Moncton au cours des 20 dernières années, nous retiendrons seulement les institutions scolaires de langue française pour cette thèse.

Ce choix de sélectionner uniquement ce type d'institution peut être aussi motivé par le livre de Landry et Rousselle (2003), *Éducation et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la Charte*, qui porte sur l'importance des institutions scolaires de langue française dans les communautés minoritaires francophones. D'ailleurs, notre hypothèse à ce sujet est que le dynamisme de l'une est inséparable de l'autre, ou si l'on veut que les deux s'influencent. La géographie joue ici un rôle central, comme en témoigne l'évolution du taux d'assimilation linguistique et son contraire, le taux de francisation.

En ce qui concerne la population, nous allons analyser son évolution géographique en démontrant si elle a tendance à se concentrer ou à se déconcentrer au cours de la période d'étude²⁰. À ce propos, nous tenterons de voir si les institutions scolaires de langue française influencent les francophones sur leur décision quant au lieu où ils décident d'habiter. Ainsi, la population sera l'objet du premier chapitre d'analyse (chapitre 3), alors que le lien entre les institutions scolaires et la population francophone sera étudié plus en profondeur dans le deuxième chapitre d'analyse (chapitre 4). Puisque le temps et l'espace sont deux concepts clés pour la géographie, ceux-ci seront pris en considération dans ces deux chapitres d'analyse.

Il est important de clarifier que même si le cadre conceptuel est original et tiré selon nos concepts de la vitalité communautaire francophone, il n'est pas sans lien avec d'autres recherches sur le même sujet (Gilbert, Langlois, Landry et Aunger, 2005; Harwood, Giles et Bourhis, 1994; Landry et Allard, 1990; Landry, Allard et Deveau, 2006). Parmi ces modèles, nous retrouvons celui de Gilbert, Langlois, Landry et Aunger (2005), intitulé *Modèle environnemental de la vitalité communautaire*, qui se lie beaucoup à notre cadre conceptuel.

²⁰ Selon les propos de Langlois et Blais (1991) mentionnés un peu plus haut, une concentration de la population francophone en milieu minoritaire est bénéfique pour sa survie. En ce qui a trait à la déconcentration de la population francophone, Marmen (1998) précise qu'elle se rattache à plusieurs conséquences, dont l'assimilation linguistique. Pour résister au phénomène d'assimilation linguistique, la concentration au sein d'un territoire précis est donc une solution.

Le modèle de Gilbert et al. (2005) consiste à rassembler dans un cadre théorique les relations entre les dimensions de l'environnement²¹, de l'individu²² et de la communauté²³. L'approche s'inscrit dans la foulée des travaux de Langlois et Gilbert, qui prêtent à l'environnement un rôle déterminant sur le développement social et communautaire (Gilbert, 1999; Gilbert et Langlois, 2006; Langlois, 2000). Le modèle s'appuie aussi sur les contributions de Giles et al. (1977) ainsi que sur celles de Landry et Allard (1999) (Commissariat aux langues officielles, 2006). Toujours selon le Commissariat aux langues officielles (2006) :

« La mise en opération de ce modèle consiste à développer des indicateurs permettant de mesurer à l'échelle locale les principales composantes de la vitalité communautaire établies dans le modèle. Les recherches sont entreprises dans un éventail de communautés francophones choisies, selon une typologie de vitalité préétablie (Gilbert et al., 2005). » (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 40)

Aussi, dans ce modèle, tout comme dans notre cadre conceptuel, nous retrouvons deux aspects clés, qui sont les institutions et la population. Par contre, ce modèle n'insiste pas autant sur le rôle de la géographie. Le but de notre recherche est donc de développer cet aspect peu explicité dans les travaux de Gilbert, Langlois, Landry et Auger (2005).

²¹ « La composante environnementale réfère aux milieux dans lesquels s'élaborent les comportements individuels et les interactions sociales et spatiales fondatrices de la communauté, ensemble d'éléments du milieu que sont la population, les organisations, les institutions et les entreprises localisées dans l'espace, les services et les engagements collectifs de ces entités dans la structure fondamentale de l'organisation des rapports minorité-majorité. Cette composante environnementale fait aussi place aux réseaux permettant des connexions à d'autres espaces, des communications à différentes échelles. » (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 40)

²² « La composante individuelle se rapporte aux pratiques des membres de la communauté minoritaire, aux expériences vécues des sphères publiques et privées et aux aspirations qui se traduisent en comportements tant sociaux que spatiaux qui les rattachent à la communauté minoritaire. » (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 40)

²³ « La composante communautaire se réfère aux liens qui unissent les francophones d'un milieu donné à travers la défense de leurs intérêts communs, soulignant le rôle des interactions constitutives de la communauté et du capital social qui s'y crée, appuyé sur des lieux et des espaces, des ressources qu'elle s'approprie dans son environnement. » (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 40)

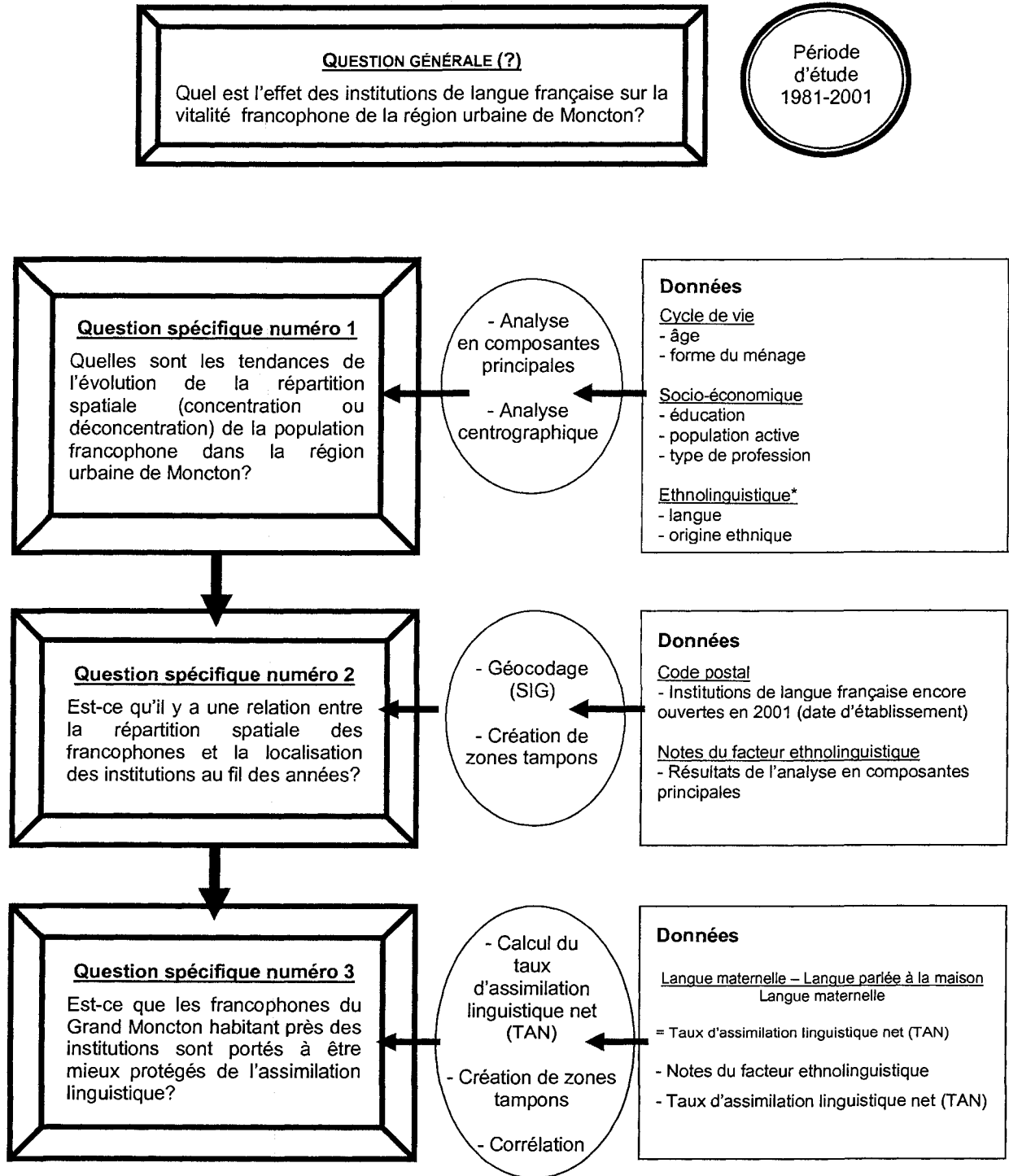
1.4 QUESTIONS DE RECHERCHE

La compréhension de la vitalité des communautés minoritaires francophones dans un contexte d'urbanisation, plus particulièrement celle du Grand Moncton, soulève plusieurs questions qui serviront de guide à notre recherche. En premier lieu, la question générale de cette étude est : « **Quel est l'effet des institutions scolaires de langue française sur la vitalité francophone de la région urbaine de Moncton?** » Dans notre recherche, nous tenterons de mettre en lumière le processus concourant à la vitalité francophone, en distinguant population et institution.

Nous proposons des questions spécifiques, qui permettront de mieux comprendre le développement de la communauté minoritaire francophone du Grand Moncton. Ainsi, la compréhension de la vitalité linguistique chez les communautés minoritaires francophones amène à réfléchir sur l'aspect géographique et l'importance de la répartition spatiale de la population francophone. Cela dit, **quelles sont les tendances de l'évolution de la répartition spatiale (concentration ou déconcentration) de la population francophone dans la région urbaine de Moncton?** Afin de vérifier l'effet institutionnel, nous nous interrogerons ensuite pour savoir **s'il y a une relation entre la répartition spatiale des francophones et la localisation des institutions scolaires au fil des années.** Pour approfondir cette question du rôle des institutions, nous chercherons aussi à voir si **les francophones du Grand Moncton habitant près de ces institutions sont portés à être mieux protégés de l'assimilation linguistique.**

Bref, toutes ces questions permettront d'explorer diverses facettes de la vitalité communautaire francophone de la région urbaine de Moncton. Mais, comment pouvons-nous apporter des pistes de réponses à toutes ces questions? Pour y arriver, il faut trouver des outils d'analyse variés pour mesurer tous ces concepts qui se réfèrent à la population francophone de Moncton, ce qui nous conduit à la présentation de notre méthodologie de recherche. (Voir figure 1.3 pour la structure de l'analyse. Le prochain chapitre décrira d'une façon plus détaillée les données et méthodes de recherche qui se retrouvent dans cette figure.)

Figure 1.3 : Structure de l'analyse



* Seul ce facteur ethnolinguistique sera utilisé pour l'analyse centrographique et les autres sections de la thèse.

CHAPITRE 2: MÉTHODOLOGIE

Adoptant une approche quantitative, nous ferons appel à plusieurs outils de recherche. Ce chapitre permettra de présenter en premier lieu les données utilisées, pour ensuite expliquer plus en détail les différents outils de recherche employés dans cette thèse.

2.1 LIEU D'ÉTUDE

Notre étude vise le Grand Moncton, qui correspond au noyau urbain²⁴ de Moncton. Elle n'inclut pas, par conséquent, certaines parties de l'agglomération de recensement (AR) formées de zones rurales (voir annexe 2.1 pour un exemple de ce découpage géographique). Ainsi, lorsque nous allons mentionner la région urbaine de Moncton ou le Grand Moncton, nous ferons référence au noyau urbain de Moncton, selon les limites administratives établies par Statistique Canada (2004). La même mise en garde s'applique pour les villes prises individuellement. À titre d'exemple, quand nous analyserons la ville de Moncton, nous ne tiendrons compte que du noyau urbain de cette ville.

²⁴ Selon le *Dictionnaire du recensement* de Statistique Canada (2003, p. 284) : « Le noyau urbain est une grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR. » À compter de 1996, l'expression « noyau urbain » remplace l'expression « noyau urbanisé ». L'expression « noyau urbanisé » a été utilisée de 1971 à 1991 (Statistique Canada, 2003).

2.2 PÉRIODE CHOISIE (1981-2001)

Nous nous pencherons sur la période allant de 1981 à 2001, à l'aide des trois recensements canadiens décennaux de 1981, 1991 et 2001. Les raisons pour lesquelles nous avons choisi cette période d'étude sont nombreuses. D'abord, en observant la région urbaine de Moncton au Nouveau-Brunswick, nous serons particulièrement intéressés de voir si, comme il est mentionné dans la revue de littérature, les nombreuses lois linguistiques signées depuis les dernières années²⁵, tant au niveau provincial que fédéral, ont eu un impact sur la vitalité francophone de la région d'étude. La *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick* (1981) et la *Loi constitutionnelle de 1982* (Charte canadienne des droits et libertés) nous ont d'ailleurs servi d'éléments déclencheurs pour le choix de l'année 1981. Deuxièmement, sur le plan plus technique, le fait que les données thématiques et spatiales en version électronique sont seulement disponibles à partir de 1981 a aussi été un facteur.

²⁵ Voici une liste des lois signées depuis les dernières années qui touchent la population francophone de la province du Nouveau-Brunswick et du Grand Moncton :

- 1) *Loi sur les langues officielles* (1969, abrogée)
- 2) *Règlement sur les langues officielles* (1977)
- 3) *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick* (1981)
- 4) *Loi constitutionnelle de 1982*
- 5) *Règlement sur les langues officielles* (1985)
- 6) *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* (1990)
- 7) *Modification constitutionnelle* (1993)
- 8) *Loi sur l'éducation* (1997)
- 9) *Loi sur les langues officielles (en vigueur depuis 2002)*

Ceci est seulement un sommaire des lois signées depuis les dernières années, selon le site Internet : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/nbrunswickloi.htm>. Les lois qui sont en gras (1, 2 et 9) ne figurent pas dans notre période d'étude.

2.3 UNITÉS ET LIMITES GÉOGRAPHIQUES UTILISÉES

Puisque la période d'étude s'étend sur 20 ans (1981 à 2001), les unités géographiques vont varier au cours de la période. Nous avons choisi de travailler avec les secteurs de dénombrement (SD) en 1981 et 1991 et les aires de diffusion (AD) en 2001, au lieu des secteurs de recensement (SR) comme l'avaient fait plusieurs auteurs d'autres études empiriques similaires effectuées antérieurement (Cao et Villeneuve, 1998; Charron, 2002; Le Bourdais et Lefebvre, 1987)²⁶. Ce choix est strictement basé sur le nombre d'unités géographiques accessibles pour la période d'étude. En offrant un plus grand nombre d'unités géographiques, un travail basé sur les secteurs de dénombrement et les aires de diffusion enrichit l'analyse²⁷. Statistique Canada (2003) confirme que les aires de diffusion, anciennement les secteurs de dénombrement, sont effectivement les plus petites régions géographiques normalisées pour lesquelles toutes les données du recensement sont diffusées.

²⁶ D'après Statistique Canada (2002, p. 21) : « Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD. Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion. » Par contre, il faut porter une attention particulière, car en changeant de SD à AD, Statistique Canada (2001) a modifié ou enrichi sa définition des AD, en soulignant qu'elles sont composées d'un ou de plusieurs « pâtés » de maisons avoisinants et qu'elles comptent « habituellement » de 400 à 700 habitants. Dans le cas des secteurs de recensement (SR), ils regroupent « majoritairement » une population de 2 500 à 8 000 habitants et se situent à l'intérieur de grands centres urbains dont le noyau urbain comprend au moins 50 000 habitants.

²⁷ Malgré que les variables soient semblables au fil des années pour les secteurs de recensement (SR), il y a tout de même seulement une vingtaine de SR pour la région urbaine de Moncton au cours de la période d'étude, comparativement à une centaine d'AD en 2001.

Il est important de souligner que les unités géographiques du noyau urbain de Moncton ont beaucoup changé au fil des années, en passant de 92 secteurs de dénombrement (SD) en 1981 et en 1991, à 158 aires de diffusion (AD) en 2001²⁸. Ceci modifie non seulement le nombre d'unités géographiques, mais aussi les limites administratives du noyau urbain de Moncton (voir les annexes 2.2 et 2.3 pour les cartes de Statistique Canada, qui représentent les limites géographiques du noyau urbain de Moncton en 1991 et en 2001). Bref, jusqu'en 1991, les unités géographiques utilisées seront les secteurs de dénombrement (SD), tandis qu'en 2001 nous emploierons les aires de diffusion (AD).

Puisque nous étudions l'ensemble du noyau urbain de Moncton et non certaines unités géographiques précisément, nous avons décidé de garder les limites géographiques (administratives) du noyau urbain définies selon Statistique Canada, même si celles-ci changent au cours des années. D'ailleurs, ces changements du nombre d'unités géographiques et des limites géographiques peuvent être intéressants à noter dans l'évolution du lieu d'étude. Cependant, nous avons donc décidé de comparer le plus que possible l'ensemble du noyau urbain de Moncton durant les 20 dernières années.

²⁸ Parmi les 92 SD retenus en 1981, 7 d'entre eux ont une population totale inférieure à 250 personnes. Une population totale aussi petite peut influencer certaines variables. Comme des gens habitent quand même dans ces différents SD, nous avons décidé de les garder pour notre analyse. Il est important de préciser que parmi les sept SD qui ont une population totale inférieure à 250 personnes, certains ont une population totale de 0 personne. Puisque Statistique Canada (1981) a entré ce SD avec une population totale de 0, nous avons choisi de le conserver dans notre analyse. D'ailleurs, ce petit SD peut représenter un espace vert partagé par les autres SD voisins. Tout comme en 1981, nous retrouvons pour les années 1991 et 2001 des SD ou des AD avec une population totale inférieure à 250 habitants. En 1991, il y en avait huit (SD), tandis qu'en 2001 il n'y en avait que quatre (AD).

2.4 SOURCE DES DONNÉES ET SÉLECTION DES VARIABLES

Population

Afin de mieux évaluer la présence francophone dans la région de Moncton et de saisir son importance pour la structuration de l'espace urbain, nous considérons un ensemble de variables qui touchent à la population. Ces variables proviennent de Statistique Canada, plus précisément du site Internet *Canadian Census Analyser*, qui est géré et opéré par la Computing in the Humanities and Social Sciences (CHASS) à la University of Toronto²⁹. Pour bien décrire l'espace social du Grand Moncton, nous nous sommes inspirés à la base du modèle à trois dimensions de Shevky et Bell (1955), utilisé pour étudier la ville de Los Angeles au milieu du XX^e siècle (Johnston, 1971). Ce modèle classique comprend trois groupes de variables majeurs : le statut familial et démographique, aussi appelé le cycle de vie, le statut socio-économique et le statut ethnolinguistique³⁰. Un grand nombre de recherches empiriques ont montré que dans les villes nord-américaines, chacune de ces dimensions prend une forme spatiale particulière³¹.

²⁹ L'accès aux données du recensement canadien par le site Internet *Canadian Census Analyser* a été acquis de Statistique Canada par le consortium du programme *Initiative de démocratisation des données* (IDD). Ce site Internet peut être aussi accessible par d'autres universités canadiennes qui sont membres du programme IDD et donne accès aux données du recensement canadien qui sont fréquemment demandées (<http://dc1.chass.utoronto.ca/census/document/index.html>).

³⁰ Ce procédé original de recherche a été reproduit de nombreuses fois, et plusieurs études indépendantes ont soutenu l'existence de ces trois dimensions : Seattle (Schmid et Tagashira, 1964); Melbourne (Jones, 1965); Toronto (Murdie, 1969); Sunderland (Robson, 1969); Chicago (Rees, 1970), et plusieurs autres.

³¹ Les ménages de statuts socio-économiques différents ont tendance à occuper des secteurs en pointe de tarte centrés sur le cœur de l'agglomération, tandis que la dimension familiale (cycle de vie) produit plutôt des cercles concentriques dont les plus centraux sont occupés par des petits ménages, souvent non familiaux, et les moins centraux par des ménages familiaux avec enfants; la dimension ethnique, quant à elle, tend à superposer à la mosaïque sociale et familiale créée par les deux premières dimensions des concentrations minoritaires dont la ségrégation par rapport à l'ethnie dominante est plus ou moins forte (Guay, 1981).

Malgré cette contribution remarquable à la connaissance, le modèle de Shevky et Bell (1955) ne traduit plus aussi fidèlement le réel, avec le passage des villes nord-américaines au stade dit « postindustriel », qui devient de plus en plus complexe à définir. D'autres dimensions, relevant de la culture et des styles de vie, peuvent également être à l'origine d'une certaine différenciation des groupes sociaux dans l'espace urbain (Davies, 1984). D'ailleurs, Knox et Pinch (2006) soulèvent quelques limites importantes pour ce qui est des villes contemporaines par rapport à la structure intra-urbaine. Parmi celles-ci, nous pouvons trouver l'inégalité sociale, l'exclusion sociale (pauvreté : accès aux ressources matérielles, participation sociale et appartenance) et les problèmes environnementaux (impacts de l'environnement : qualité de vie). Par contre, notre intérêt se situant du côté des variables de type ethnolinguistique plus spécifiquement, nous nous sommes contentés des trois catégories de variables retenues initialement pour décrire l'espace social urbain.

Par rapport à ces trois types majeurs de variables, nous retrouvons en premier lieu les variables de la dimension démographique (cycle de vie), qui regroupent les données d'âge, de type de ménage et de mobilité. Ensuite, les variables de la dimension ethnolinguistique comprennent les données de langue, soit la langue maternelle et celle parlée à la maison, et d'origine ethnique. Finalement, les variables de la dimension socio-économique rassemblent les données de scolarité, de population active, du type d'occupation et de revenu (voir tableau 2.1³² pour la liste complète des données³³ selon les trois catégories de variables).

³² Les acronymes qui se retrouvent dans le tableau pour les définitions des variables sont les mêmes qu'aux annexes 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4.

³³ Pour avoir une définition plus complète des variables, voir le *Dictionnaire du recensement* de Statistique Canada.

Tableau 2.1 : Liste des variables

1) Variables Cycle de vie	Groupes d'âge	P0_14	Population totale 0 à 14 ans
		P15_24	Population totale 15 à 24 ans
		P25_44	Population totale 25 à 44 ans
		P45_64	Population totale 45 à 64 ans
		P65_P	Population totale 65 ans et plus
	Ménage	F_MF	Couples mariés + Couples en union libre
		FMP_M	Familles monoparentales (Homme)
		FMP_F	Familles monoparentales (Femme)
		E17M	Enfants à la maison de 17 ans et moins
		E18P	Enfants à la maison de 18 ans et plus
	Mobilité	M5_PD	Personnes n'ayant pas déménagé (5 ans auparavant)
		M5DNM	Non-migrants (5 ans auparavant)
		M5DM_MP	Migrants infraprovinciaux (5 ans auparavant)
		M5DM_DP	Migrants interprovinciaux (5 ans auparavant)
		M5DM_EC	Migrants externes (5 ans auparavant)
2) Variables Ethnolinguistique	Langue maternelle	LM_A	Langue maternelle anglaise
		LM_F	Langue maternelle française
		LM_B	Langue maternelle bilingue
	Langue d'usage	LPM_A	Langue parlée à la maison : anglais
		LPM_F	Langue parlée à la maison : français
		LPM_B	Langue parlée à la maison bilingue
	Origine ethnique	OE_B	Origine ethnique britannique
		OE_F	Origine ethnique française
		SC_PF	Ne fréquente pas l'école
3) Variables Socio-économique	Scolarité	SC_FTP	Fréquente l'école à plein temps
		SC_FTPA	Fréquente l'école à temps partiel
		S9_13M_PC	Niveau inférieur à la 9 ^e année + 9 ^e à la 13 ^e année (sans certificat d'études secondaires)
		S9_13T_CD	9 ^e à la 13 ^e année (avec certificat d'études secondaires) + certificat ou diplôme d'une école de métiers
		SCU_PCDB	Études collégiales (sans certificat ou diplôme) + études universitaires (sans grade)
		SCU_CDB	Études collégiales (avec certificat ou diplôme) + études universitaires (avec baccalauréat ou diplôme supérieur)
		T_E	Taux de personnes occupées
	Population active	T_PE	Taux de chômeurs
		T_PP	Taux d'inactivités
		Occupation	IND_P
	IND_S		Emploi dans les industries secondaires
	IND_T		Emploi dans les industries tertiaires
	Rémunération	R_E	Revenu d'emploi
		R_A	Transferts gouvernementaux + autres

En suivant la même logique que Allensworth (1982), Guay (1978) ou Leamrasamee (1990), qui ont étudié l'espace social urbain de Montréal, nous nous sommes efforcés de maintenir des variables identiques, soit comparables, pour chacun des recensements. Puisque le recensement canadien évolue constamment et que le nombre de variables ne cesse d'augmenter, nous avons décidé de choisir les variables selon le recensement de 1981.

Nous avons ainsi sélectionné 36 variables en 1981 et 38 variables en 1991 et en 2001. L'absence de deux variables pour l'année 1981 s'explique par l'ajout des variables sur le bilinguisme. Ces deux variables sont très importantes pour étudier la situation de la communauté minoritaire francophone du Grand Moncton. Toutes les autres variables sont compatibles pour les trois années d'étude³⁴.

En résumé, nous avons maintenant, pour les trois années d'étude, 15 variables de cycle de vie et 15 variables socio-économiques. Pour les variables de dimension ethnolinguistique, nous en retrouvons six en 1981 et huit en 1991 et 2001. Notre étude comporte ainsi moins de variables que d'autres études pour le statut ethnolinguistique en raison de la présence significative de deux seules langues, l'anglais et le français, dans le noyau urbain de Moncton.

³⁴ À ce sujet, il est important de souligner que plusieurs heures de travail ont été consacrées à réduire et à simplifier les variables des trois années d'étude pour les rendre ainsi plus comparables (voir annexe 2.4 pour la description complète des changements effectués en ce qui concerne les variables).

Institutions scolaires

Tout comme souligné dans le premier chapitre de cette thèse dans la section 1.3, « Cadre conceptuel », nous retiendrons seulement les institutions scolaires de langue française pour cette étude. Ce choix de sélectionner uniquement ce type d'institution peut être motivé par l'étude de Diane Gérin-Lajoie (1996) et le livre de Landry et Rousselle (2003) *Éducation et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la Charte*, qui portent tous les deux sur l'importance des institutions scolaires de langue française dans les communautés minoritaires francophones.

Landry et Rousselle (2003), dans le troisième chapitre de leur livre, *L'éducation : pierre angulaire du développement des communautés francophones minoritaires*, soulignent l'importance des écoles françaises dans un milieu minoritaire francophone. Bref, l'école est perçue comme un joueur clé pour ce qui est des ressources culturelles : « L'école remplace le foyer familial et la communauté comme le site privilégié de production et de distribution de la ressource linguistique qu'est le français » (Heller, 1999)³⁵. D'après Landry et Allard (1999)³⁶, le système d'éducation de langue française « est un élément essentiel de la vitalité ethnolinguistique des minorités francophones au Canada³⁷ ».

³⁵ Commissariat aux langues officielles (2006), p. 29.

³⁶ « Landry et Allard (1991), (1992) et (1993) ont étudié de façon comparative l'éducation française en milieu homogène, en milieu bilingue et en classes d'immersion pour conclure que l'éducation française en milieu homogène donnait les meilleurs résultats. » (Faucher, 2001, p. 9)

³⁷ Commissariat aux langues officielles (2006), p. 29.

Par son système d'écoles publiques, le Nouveau-Brunswick offre la possibilité aux élèves de recevoir leur éducation en anglais ou en français au moyen de deux secteurs linguistiques parallèles et séparés³⁸. À ce sujet, le système des écoles publiques compte 14 districts scolaires, dont 5 districts francophones. Un de ces districts couvre la région urbaine de Moncton, soit le District scolaire 1. Pour pouvoir identifier les écoles francophones de la région, le bureau du District scolaire 1 nous a fourni toutes les informations nécessaires au sujet des institutions scolaires de la région. À la suite de ces informations, nous avons donc pu trouver pour chacune des institutions recensées, à l'exception des services de garde, leur date de fondation et leur adresse postale. Du côté des services de garde, les recherches du professeur Huhua Cao, subventionnées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) de 2000 à 2003, nous ont permis d'avoir déjà une banque de données des garderies agréées existant en 2001.

Les institutions de langue française existant en 2001 ont été retenues. Afin d'établir un lien avec la population francophone, nous avons distingué les institutions de langue française selon leur date d'ouverture, soit avant 1981 et après 1981 (1982-2001), pour correspondre à notre période d'étude. Il sera intéressant de voir si les institutions anciennes (fondées avant 1981) ont plus d'impact sur la population francophone que les institutions récentes (fondées après 1981).

³⁸ Au Nouveau-Brunswick, et plus particulièrement dans le Grand Moncton, nous ne retrouvons pas d'école privée francophone en 2001.

Les institutions³⁹ sélectionnées en 2001 comprennent donc un collège, une université, 9 écoles (secondaires, primaires et intermédiaires) et 27 services de garde. Celles-ci sont toutes unilingues françaises, à l'exception des services de garde. Depuis les réformes politiques au Nouveau-Brunswick en 1994, la survie des garderies dépend entièrement de la fluctuation entre l'offre et la demande (Cao, Roy et Lacombe, 2004). Ainsi, elles ne sont pas « protégées » comme les écoles; elles fonctionnent comme des entreprises qui ont des clients, ce qui peut expliquer la raison pour laquelle de plus en plus de garderies se disent « bilingues ». En s'affichant comme étant bilingues, les garderies ont plus de chance d'attirer une clientèle plus large, ce qui s'avère une solution profitable pour le portefeuille. Il est important de préciser que nous retiendrons seulement les garderies agréées pour cette thèse. D'ailleurs, il aurait été impossible pour nous de recueillir l'information sur les garderies non agréées, car ces dernières sont très difficiles à identifier et, de plus, à cause de leur statut, elles ne se retrouvent pas parmi la liste du programme des Services à la petite enfance de Moncton et du ministère des Services familiaux et communautaires du Nouveau-Brunswick (voir tableau ci-dessous pour la liste des différentes institutions francophones encore ouvertes en 2001 dans le Grand Moncton).

³⁹ Pour simplifier le texte, nous écrivons seulement « institution » pour représenter les institutions scolaires de langue française. D'ailleurs, pour ce qui est des dates de fondation des institutions, nous définirons celles fondées avant 1981 comme « anciennes » et celles fondées après 1981 comme « récentes ».

Tableau 2.2 : Institutions scolaires francophones, Grand Moncton, 2001

Année d'ouverture	Ville	Nom de l'institution	Code postal
1946	Moncton	École Sainte-Bernadette (F)*	E1E1L3
1954	Dieppe	École Sainte-Thérèse (F)	E1A1S9
1957	Moncton	École Beauséjour (F)	E1C3P4
1963	Moncton	École Vanier (F)	E1C5K5
1963	Moncton	Université de Moncton (F)	E1A3E9
1965	Moncton	École Saint-Henri (F)	E1C7H3
1969	Dieppe	École Amirault (F)	E1A1E2
1973	Moncton	École Champlain (F)	E1A4A7
1975	Moncton	Garderie La Floraison inc. (F)	E1C4X5
1976	Dieppe	École Mathieu Martin (F)	E1A1P2
1979	Moncton	Centre de jour l'Éveil inc. (F)	E1A3E9
1980	Dieppe	CCNB de Dieppe (F)	E1A6X2
1982	Moncton	Jougardi inc. (F)	E1A6S8
1986	Dieppe	Garde Amis inc. (F)	E1A1E2
1987	Moncton	Garoussi inc. (F)	E1C7H3
1987	Moncton	Les Petits Lutins Joyeux (F)	E1A5N7
1988	Dieppe	École Anna Malenfant (F)	E1A6V7
1989	Moncton	Garderie ABC Daycare (F)	E1A4B1
1990	Moncton	Club 6-12 inc. (F)	E1C4X4
1991	Moncton	Little Treasures Child Care (B)	E1C3Z6
1991	Moncton	Garderie le Petit Poucet (F)	E1C6C6
1991	Dieppe	Nos Petits Camarades (1991) Itée (F)	E1A1G3
1992	Dieppe	Centre Éducatif « Le Platinum » inc. (F)	E1A2A8
1992	Moncton	Garderie ABC Deux (F)	E1A2Z2
1994	Dieppe	Centre Parascolaire Dinosaur(e) Afterschool Centre (B)	E1A2J5
1995	Moncton	Garderie ABC Plus (F)	E1A4B1
1996	Moncton	Garderie Chez Lisa Day Care (B)	E1C4A1
1996	Dieppe	Lapinière (F)	E1A1V2
1997	Moncton	YMCA Preschool Afterschool Program (B)	E1C5N3
1997	Moncton	Bambi Immersion Day Care (I)	E1A4P8
1999	Moncton	Garderie Daley Day Care (I)	E1C2K3
2000	Moncton	Centre parascolaire Acajou (F)	E1A4B1
2000	Moncton	Club 6-12 Plus (F)	E1C4X4
2000	Dieppe	Club Anna Malenfant (F)	E1A1E2
2001	Dieppe	Umbrella Tree Day Care (B)	E1A4V7
2001	Moncton	YMCA Queen Street Child Care Center (B)	E1C1K2
2001	Dieppe	Centre Parascolaire Nos Petits Camarades (F)	E1A1G5
2001	Dieppe	Garderie Colibris (F)	E1A6V7

* (F) = Institution unilingue française.

(B) = Institution bilingue, c'est-à-dire que la langue d'enseignement est autant le français que l'anglais.

(I) = Institution qui offre le programme d'immersion.

Après avoir présenté toutes ces données, nous allons maintenant aborder les différentes méthodes et logiciels d'analyse, en nous référant à nos deux parties d'analyse.

2.5 MÉTHODES ET LOGICIELS D'ANALYSE

Une approche en deux étapes a été adoptée dans le cadre de cette thèse : premièrement, pour démontrer l'évolution de l'espace sociolinguistique de Moncton, une analyse en composantes principales et une analyse centrographique seront effectuées ; deuxièmement, pour démontrer le rôle qu'ont les institutions de langue française dans la vitalité communautaire francophone de Moncton, nous commencerons par localiser ces mêmes institutions existant en 2001 avec la technique de géocodage, pour ensuite construire une zone tampon de 500 mètres autour de chacune d'entre elles avec une fonction de systèmes d'information géographique (SIG). La vitalité communautaire sera mesurée par une forte concentration de la population francophone et une francisation de la population qui habite au sein de cette zone tampon. Pour terminer cette deuxième étape, une analyse de corrélation sera entreprise entre les résultats de l'analyse en composantes principales de la population francophone (facteur ethnolinguistique) et le taux d'assimilation linguistique net.

2.5.1 ANALYSE DE L'ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE

Analyse en composantes principales (ACP)

Avant d'expliquer en détail l'analyse en composantes principales, il est important de justifier en premier lieu l'utilité de cette analyse. En utilisant une analyse en composantes principales au lieu des simples variables linguistiques avec leurs pourcentages, nous serons en mesure de cerner plus efficacement l'évolution de la population francophone et des variables qui la définissent le mieux au cours de la période d'étude. De plus, l'analyse en

composantes principales permettra de classer la population francophone et son facteur ethnolinguistique en fonction des principaux autres facteurs qui décrivent la structure sociospatiale de la région. Nous pourrions donc constater si le facteur ethnolinguistique est important dans la structure sociospatiale de Moncton. Bref, l'analyse en composantes principales donnera la possibilité non seulement de caractériser l'espace sociolinguistique de la région urbaine de Moncton et d'identifier les lieux de concentration des francophones, mais de suivre son évolution avec l'aide des données du recensement de Statistique Canada de 1981 à 2001.

Employée avec le logiciel *SPSS 15.0*, cette méthode d'analyse interprétera la structure fondamentale d'une large banque de données, en utilisant un nombre plus petit de facteurs fondamentaux (Dunteman, 1989; Stafford et Bodson, 2006). L'analyse en composantes principales⁴⁰ a la capacité de transformer un ensemble original de variables en ensembles sensiblement plus petits de données non corrélatives (Reed, 2001). L'analyse en composantes principales est reconnue par sa forte capacité de grouper de multiples variables démographiques dans un plus petit ensemble de facteurs non corrélatifs, ce qui permet de présenter l'espace social (Megholugbe, Hoek-Smit et Linneman, 1996 ; Reed, 2001)⁴¹. Nous

⁴⁰ Sur le plan plus technique, l'analyse en composantes principales se distingue d'une analyse factorielle dite « pure ». L'analyse factorielle sert habituellement à mesurer la validité de certaines variables et permet de vérifier une ou des hypothèses, tandis que les résultats de l'analyse en composantes principales permettent de proposer de nouvelles hypothèses, ce qui donne la chance d'enrichir ou de mieux comprendre la problématique de la recherche. Selon Bertrand (1986), l'analyse factorielle est une approche qui confirme, alors que l'analyse en composantes principales est exploratoire. En utilisant une analyse en composantes principales au lieu d'une analyse factorielle pour décrire l'espace francophone de Moncton, nous serons en mesure de mieux présenter l'évolution des variables ethnolinguistiques par rapport aux autres variables sélectionnées.

⁴¹ Selon Stafford et Bodson (2006) : « C'est une approche qui vise à réduire un grand nombre d'informations sur un sujet donné à un petit nombre d'éléments plus facilement interprétables. » (Stafford et Bodson, 2006, p. 57)

avons décidé d'utiliser l'analyse en composantes principales pour analyser l'espace sociolinguistique de Moncton. Cette analyse vise trois objectifs majeurs⁴² :

- 1) « Étudier les interrelations entre un assez grand nombre de variables;
- 2) à partir de cette étude, regrouper ces variables dans des groupes limités appelés facteurs ou composantes⁴³;
- 3) établir entre ces groupes de variables une hiérarchie basée essentiellement sur la valeur explicative de chacun d'eux (il est à noter que la méthode permet aussi d'établir une hiérarchie des variables dans chacune des composantes). »

Elle doit aussi satisfaire aux conditions suivantes⁴⁴ :

- 1) « Le nombre des variables doit être suffisant (cinq variables ou plus);
- 2) la forme des réponses aux questions (les items) doit être la même (par exemple, cinq choix de réponse); dans le cas contraire, les variables doivent être réduites et normalisées;
- 3) on doit avoir dix fois plus de cas qu'il y a de variables impliquées; par exemple, 10 variables \times 10 cas donnent une taille n égale à 100⁴⁵. »

L'analyse en composantes principales permettra de voir l'évolution de la population francophone à travers le facteur ethnolinguistique. L'évolution du facteur ethnolinguistique sera étudiée en trois étapes. Premièrement, nous allons comparer le facteur ethnolinguistique par rapport aux autres facteurs au cours des années, ensuite nous analyserons la dynamique des variables qui forment ce facteur ethnolinguistique pour les trois années d'étude, et finalement nous présenterons visuellement, à l'aide de cartes géographiques, l'évolution de

⁴² Comme il est souligné dans le livre *L'analyse multivariée avec SPSS* de Stafford et Bodson (2006), p. 58 et 60.

⁴³ Selon Charron (2002) : « Les variables associées à une composante (groupements de variables à signatures spatiales similaires) le sont probablement parce qu'elles dépendent d'un même facteur inhérent, cause ultime de la variation spatiale. La force de l'association entre une variable et une composante est représentée par sa saturation. » (Charron, 2002, p. 11)

⁴⁴ Comme il est souligné dans le livre *L'analyse multivariée avec SPSS* de Stafford et Bodson (2006), p. 58 et 60.

⁴⁵ Pour remédier à ces contraintes, nous avons choisi, selon la « trilogie classique » de Shevky et Bell (1955), un total de 36 variables en 1981, et 38 variables en 1991 et 2001, pour ensuite les convertir en pourcentages à partir des variables originales, qui ont été tirées du recensement canadien. Le calcul pour le pourcentage des variables a été effectué avec le total de chaque type de variable selon le secteur de dénombrement (SD) (1991 et 1981) ou selon l'aire de diffusion (AD) (2001).

l'espace sociolinguistique. Afin de mieux saisir ces trois parties d'analyse, il est important d'expliquer le format des résultats.

À la fin de la première étape, nous retrouvons pour chacun des facteurs un pourcentage de variance expliquée. Ce pourcentage signifie l'importance de ce facteur dans la définition de l'espace social. Plus le pourcentage de la variance expliquée est élevé, plus le facteur représente bien la réalité de l'espace social à l'étude. Par contre, si le nombre de facteurs est grand, cela signifie que la population est plus complexe et qu'un seul ou très peu de facteurs ne peuvent expliquer à eux seuls l'ensemble de l'espace social. Dans notre cas, il ne sera pas surprenant de voir le nombre de facteurs augmenter au fil des années, car selon Murdie et Teixeira (2000), la population, surtout celle qui est urbaine, devient de plus en plus difficile à définir. Néanmoins, le plus important sera de noter l'évolution du facteur ethnolinguistique par rapport aux autres facteurs.

Dans la deuxième étape de l'analyse, nous tenterons de voir le changement des variables qui se retrouvent dans le facteur ethnolinguistique. Ce changement sera mesuré par la valeur de saturation de chacune des variables. Les valeurs de saturation vont de +1 à -1, et une opposition se crée entre les variables qui ont des valeurs positives et négatives. Par exemple au Canada, si les variables de la population francophone sont représentées par des valeurs de saturation positives, il est fréquent que les variables de la population anglophone soient représentées par des valeurs de saturation négatives, les deux groupes ayant généralement une géographie différente. Il est intéressant de voir ici quelles variables, comme celles du bilinguisme, ont des valeurs de saturation positives ou négatives. Lorsqu'une variable a une valeur de saturation très élevée, c'est-à-dire près de +1 ou de -1,

cela signifie que le facteur représente très bien cette variable. Par exemple, si la langue maternelle a la plus forte valeur de saturation, c'est cette variable que représente le mieux le facteur ethnolinguistique. À ce sujet, il sera intéressant de voir si la même variable pour les deux groupes linguistiques est toujours celle ayant la plus forte valeur de saturation au cours de la période d'étude.

Étant donné qu'avec l'analyse en composantes principales, toutes les variables agissent sur tous les facteurs, nous allons utiliser une rotation orthogonale de type varimax⁴⁶. Cette rotation permet de minimiser l'effet des variables faiblement corrélées aux facteurs. Cette correction clarifie la relation entre les facteurs et les variables qui lui sont associées en amplifiant les saturations de ces dernières. C'est donc pour cette raison que nous effectuerons une rotation de type varimax dans le cadre de notre analyse en composantes principales. D'ailleurs, selon Stafford et Bodson (2006), c'est la méthode de rotation la plus utilisée en recherche appliquée. Pour terminer au sujet des variables, il est important de préciser qu'au lieu d'avoir employé les données brutes pour l'analyse en composantes principales, nous avons seulement utilisé le pourcentage des variables associées aux valeurs des unités géographiques pour chacune des années du recensement⁴⁷.

⁴⁶ Dans la famille de rotation orthogonale, nous retrouvons aussi les méthodes suivantes : quartimax et equamax.

⁴⁷ Les variables retenues seront transformées en pourcentages à partir des variables originales tirées du recensement canadien des trois années d'étude se rapportant à chacune des unités géographiques du noyau urbain de Moncton.

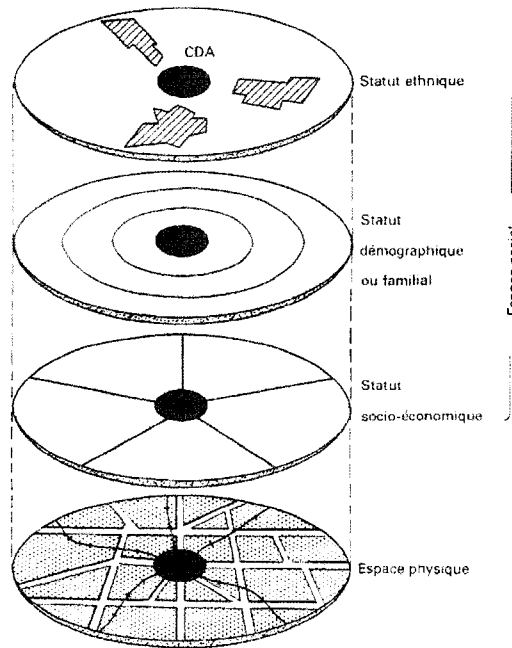
Utilisant le logiciel *SPSS 15.0*, pour avoir les résultats mentionnés plus haut, soit le pourcentage de variance expliquée et la valeur de saturation, nous allons aussi obtenir des notes en facteur pour chacune des unités géographiques selon les trois recensements canadiens⁴⁸. Ces notes en facteur sont exprimées en valeurs standardisées qui varient entre -3 et +3⁴⁹. Ainsi, une note se rapprochant de +3 ou de -3 sur un facteur pour une unité géographique quelconque indique sa force sur cet espace. Afin de présenter visuellement ces résultats des notes en facteur, le logiciel *MapInfo Professional 7.8* sera utilisé.

Comme technique statistique utilisée pour examiner l'espace social d'une ville, l'analyse en composantes principales a prouvé ses mérites comme méthode efficace pour découvrir, démêler et récapituler des modèles de corrélations avec plusieurs données (Heikkila, 1992). Shevky et Bell (1955) ont réalisé la première étude, basée sur Los Angeles. S'appuyant sur cette recherche, Murdie (1969) a produit le modèle de la figure 2.1 des dimensions sociales de l'espace urbain, qui inclut leur localisation dans l'espace physique. Cette figure peut être décrite comme un « modèle spatial idéalisé de structure et de changement écologiques urbains » (Murdie, 1969).

⁴⁸ Les facteurs issus de l'analyse en composantes principales constitueront des échelles de mesure sur lesquelles il est possible de placer chacune des unités géographiques. Le modèle fournit la « note » obtenue par chaque unité géographique sur chaque facteur.

⁴⁹ Tout comme pour les valeurs de saturation, une opposition se fait entre les valeurs positives et négatives.

Figure 2.1 : Modèle spatial idéalisé de structure et de changements écologiques urbains⁵⁰



Source : Traduction de la figure de Murdie (1969), p. 8.

L'analyse en composantes principales permettra non seulement de voir l'évolution du facteur ethno-linguistique parmi les autres facteurs qui décrivent l'espace social de Moncton et les variables qui lui sont associées, mais aussi de visualiser l'espace sociolinguistique au fil des années, grâce aux systèmes d'information géographique (SIG) et au logiciel *MapInfo Professional 7.8*. Ainsi, dans le cadre de cette thèse, avec les résultats de l'analyse en composantes principales, plus précisément avec le facteur ethno-linguistique, nous serons en mesure de déterminer d'un point de vue géographique s'il y a une concentration ou une déconcentration de la population francophone.

⁵⁰ Le modèle de la figure 2.1 indique le contenu et le placement des constructions sociales (statut économique, statut familial, statut ethnique) dans les couches supérieures, qui ont été influencés par la couche physique inférieure de l'espace. Ce type de modèle a aidé la planification pour la future croissance urbaine, bien que le concept ait rarement progressé plus loin par rapport à d'autres variables.

Analyse centrographique

La deuxième méthode qui sera utilisée pour enrichir l'analyse en composantes principales est l'analyse centrographique. Employée depuis plus d'un siècle, l'analyse centrographique s'est rapidement renouvelée au cours des dernières années, en raison de son intégration dans les systèmes d'information géographique (SIG) (Cao et Zhao, 2002). Grâce au module *MapStat* développé par Marius Thériault (1994) pour *MapInfo*, cette méthode d'analyse permettra de décrire et de mesurer les caractéristiques globales de la distribution spatiale de la population francophone, en calculant son centre de gravité (CG) et ses trois ellipses de dispersion.

Le centre de gravité se situe au milieu des axes majeur et mineur. Lorsque l'écart entre les axes majeur et mineur est petit, la distribution de la population a tendance à être homogène, c'est-à-dire qu'elle ne se concentre pas. Quand l'écart est plus élevé, il y a une plus forte concentration de la population.

La superficie des ellipses nous renseigne tout simplement sur le degré de dispersion de la distribution autour de son centre de gravité. Donc, plus la superficie des ellipses est élevée, plus il y a une expansion de la population. De plus, le degré d'aplatissement des ellipses et les angles entre les axes nous renseignent sur la forme et l'orientation de la distribution spatiale de la population francophone. Dans notre cas, il sera intéressant de voir, pour la population francophone, si la superficie des ellipses augmente ou diminue au cours de la période d'étude.

En exposant et en mesurant les caractéristiques globales de la distribution spatiale de la population francophone, l'analyse centrographique est un bon outil d'intégration et de combinaison des cartes géographiques et des statistiques. Ce type d'analyse fournit l'équivalent des mesures statistiques des tendances de centralisation (concentration) et de dispersion (déconcentration) adaptées à un espace géographique à deux dimensions (Caprio, 1970; Thériault et Des Rosiers, 1995). À ce sujet, Jones (1980) présente les mesures centrographiques comme décrivant les trois plus importantes caractéristiques d'un phénomène spatial. Ces caractéristiques spatiales sont : la localisation, la dispersion et la forme (Cao, 2003). L'analyse centrographique nous permettra donc de mesurer la superficie, l'orientation et la forme des espaces d'action, soit le déplacement de la population francophone, à partir des résultats de l'analyse en composantes principales, c'est-à-dire le facteur ethnolinguistique⁵¹.

Nous compléterons ces deux méthodes d'analyse en présentant des cartes géographiques qui démontrent où se concentre et où se déplace la population francophone au fil des années dans le Grand Moncton, et ce, grâce aux résultats de l'analyse en composantes principales et de l'analyse centrographique. Ces cartes thématiques pour les années 1981, 1991 et 2001 seront produites à l'aide du logiciel *MapInfo Professional 7.8*.

⁵¹ Une série d'analyses centrographiques permettra donc de suivre le mouvement des francophones du Grand Moncton.

2.5.2 ANALYSE DE L'INFLUENCE DES INSTITUTIONS SUR L'ESPACE FRANCOPHONE

Fonction de géocodage

Dans la deuxième partie de l'analyse, nous utiliserons la fonction de géocodage des systèmes d'information géographique (SIG) pour localiser les institutions de langue française. Selon Statistique Canada (2002, p. 18) :

« Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données. Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot. »

Dans le cas de notre recherche, nous localiserons les institutions scolaires de langue française selon leurs codes postaux. Aussi, les renseignements relatifs à la date d'ouverture des 38 institutions recensées en 2001 seront intégrés à un SIG.

Définition de la zone d'influence des institutions

Afin d'étudier le rôle des institutions sur la géographie de la population francophone dans la région urbaine de Moncton, nous créerons une zone d'influence autour de chacune d'entre elles. Nous retiendrons l'idée d'une distance « marchable » aux institutions. Il y a eu différentes définitions d'une distance acceptable pour « marcher » aux institutions. Gehl (2001) la définit comme :

“(...) the usual radius of action for most people on foot is limited to 400 to 500 meters (1,300 to 1,600 ft.) per excursion and the fact that the possibilities for seeing other people and courses of events are limited to a distance of between 20 and 100 meters (65 and 330 ft.), depending on what is to be seen, in practice very great demands on the degree of concentration.” (Ozbakir, 2007, p. 137⁵²)

Nous inspirant de sa recherche, nous déterminerons les zones tampons qui sont situées à l'intérieur d'une distance de 500 mètres des institutions, ce qui représente selon nous un niveau acceptable de « marche » à un endroit pour une personne en santé.

Lien avec l'espace sociolinguistique fourni par les résultats de l'analyse en composantes principales

Pour vérifier l'influence des institutions sur l'espace francophone, nous étudierons le lien entre la localisation des institutions et les résultats de l'analyse en composantes principales, soit le facteur ethnolinguistique, qui permet de décrire l'espace sociolinguistique. Nous tenterons de voir s'il y a une plus forte concentration de la population francophone qui habite dans un périmètre de 500 mètres ou moins de ces institutions.

Le travail sera mené de la façon suivante : nous calculerons la moyenne des notes en facteur des unités géographiques qui se retrouvent dans chacune des zones tampons qui entourent les institutions de langue française. Nous sélectionnerons, avec l'aide du logiciel *Arc GIS 9.2*, les centroïdes (en bleu dans la figure 2.2) des unités géographiques qui se situent dans chacune des zones tampons. Le centroïde correspond au poids central de l'unité géographique, c'est-à-dire au lieu où la population est la plus nombreuse. Le centroïde n'est

⁵² Tiré de la thèse de doctorat de Ozbakir, Buket Aysegul (2007). *A New Model For Quality Of Urban Place: Contribution Of Community Structures And Information Technologies*. University of Ottawa, p. 137 : Gehl, J. (2001). *Life Between Buildings*. The Danish Architectural Press, Copenhagen, Denmark.

donc pas nécessairement le centre de l'unité géographique, si bien que même si une unité géographique se situe dans une zone tampon, ceci ne signifie pas automatiquement qu'elle sera retenue ; son centroïde doit absolument se situer dans la zone tampon de 500 mètres (voir figure ci-dessous).

Figure 2.2 : Schéma qui démontre la sélection des unités géographiques qui font partie des zones tampons de 500 mètres



Après avoir identifié toutes les unités géographiques qui se situent dans chacune des zones tampons, nous ferons une moyenne de leurs notes en facteur pour les différentes années d'étude. Les mêmes étapes seront ensuite effectuées pour le taux d'assimilation linguistique net dont nous analyserons le lien avec la proximité des institutions. Mais avant, il est important de clarifier le calcul du taux d'assimilation linguistique.

Calcul du taux d'assimilation linguistique net (TAN)

Même s'il n'y a pas de définition officielle de l'assimilation linguistique, plusieurs spécialistes sur ce sujet, dont Castonguay (2002) ainsi que Statistique Canada, sont d'accord pour utiliser le calcul suivant : le nombre de personnes de langue maternelle française moins le nombre de personnes qui disent utiliser le français à la maison, divisé par le nombre de personnes de langue maternelle française. Voici l'équation du taux d'assimilation linguistique net dont nous nous servons :

Langue maternelle – Langue parlée à la maison (d'usage)

Langue maternelle

= Taux d'assimilation linguistique net (TAN)⁵³

Ce calcul va être effectué pour chacune des unités géographiques qui forment le noyau urbain de Moncton pour la période d'étude. Nous tenterons ensuite de déterminer si les francophones sont plus protégés de l'assimilation linguistique lorsqu'ils sont établis près des institutions de langue française. Bref, nous commencerons par analyser le taux d'assimilation linguistique pour toutes les unités géographiques et nous verrons ensuite la moyenne de ce taux pour les différentes zones tampons.

⁵³ Les catégories « français » et « bilingue » seront additionnées pour chacune des composantes de l'équation.

Analyse de corrélation bivariée simple (corrélation de Pearson)

Pour mieux illustrer la relation entre la proximité des institutions françaises sur la population francophone, nous effectuerons une analyse de corrélation bivariée simple entre l'espace sociolinguistique (notes en facteur) et l'assimilation linguistique à l'aide du logiciel *SPSS 15.0*. Une analyse de corrélation permet de montrer dans quelle mesure deux composantes fluctuent de façon interdépendante. Dans notre cas, les deux composantes sont les « notes⁵⁴ » du facteur ethnolinguistique et le taux d'assimilation linguistique. Le but d'effectuer une corrélation est de voir, pour les différentes zones tampons établies antérieurement, si la concentration de la population francophone freine l'assimilation linguistique, voire si elle entraîne une francisation, ce que révéleront des corrélations négatives. Mais, avant d'effectuer cette analyse de corrélation, il est important de décrire la structure sociospatiale de la région de Moncton, plus précisément l'évolution de la présence des francophones, ce à quoi nous procéderons dans le chapitre suivant avec l'analyse en composantes principales et l'analyse centrographique.

⁵⁴ « Notes » signifie les notes en facteur obtenues pour chacun des facteurs dans l'analyse en composantes principales. Nous retiendrons donc les notes en facteur du facteur ethnolinguistique.

CHAPITRE 3 : ÉVOLUTION DE L'ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE, 1981-2001

3.1 RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION FRANÇAISE

L'objectif de ce troisième chapitre est de mettre en lumière les **tendances de l'évolution de la répartition spatiale (concentration ou déconcentration) de la population francophone dans la région urbaine de Moncton**. Pour ce faire, une analyse de l'espace sociolinguistique du noyau urbain de Moncton entre 1981 et 2001 sera effectuée en deux étapes. Deux méthodes d'analyses différentes, l'analyse en composantes principales et l'analyse centrographique, seront utilisées.

En premier lieu, nous présenterons les résultats de l'analyse en composantes principales, en commençant par la structure factorielle pour les recensements de 1981, 1991 et 2001. Ensuite, nous analyserons plus spécifiquement le facteur ethnolinguistique, qui est celui expliquant le mieux la répartition spatiale de la population française pour la période d'étude. Pour ce faire, une figure du noyau urbain de Moncton sera décrite.

En deuxième lieu, une analyse centrographique permettra de connaître la dynamique de la population française au fil des années. À ce sujet, il sera intéressant de voir, à l'aide d'une figure, si la diffusion spatio-temporelle du facteur ethnolinguistique a entraîné une nouvelle organisation spatiale de la population française qui habite dans le noyau urbain de Moncton.

3.1.1 ESPACE SOCIAL DE LA RÉGION URBAINE DE MONCTON

En nous inspirant des propos de Murdie et Teixeira (2000), qui démontrent que la population urbaine est de plus en plus complexe et difficile à interpréter, nous choisirons l'analyse en composantes principales, qui offre la possibilité de regrouper les variables qui définissent le mieux l'espace social en des facteurs. En utilisant ce type d'analyse au lieu d'une simple analyse factorielle, nous pourrions classer le facteur ethnolinguistique par rapport aux autres facteurs et voir à quel rang se situe le facteur ethnolinguistique dans l'espace social de Moncton au cours de la période d'étude. Il sera aussi intéressant de découvrir, dans ce chapitre, quelles variables permettent de mieux décrire la population francophone pour ce qui est du facteur ethnolinguistique. Les résultats de l'analyse en composantes principales se trouvent dans le tableau 3.1. Ce tableau présente les principaux facteurs issus de l'analyse ainsi que le pourcentage de variance expliquée par chacun. Une valeur élevée de ce pourcentage confirme l'importance de ce facteur dans l'espace social. Le tableau montre que le nombre de facteurs augmente de 1981 à 2001, ce qui prouve que l'organisation spatiale de la population est plus complexe et qu'il faut plus de facteurs pour expliquer l'ensemble de l'espace social.

Tableau 3.1 : Analyse en composantes principales : Les facteurs principaux, Grand Moncton, 1981-2001⁵⁵

Ordre des Facteurs	Titre des facteurs*	1981 % de variance expliquée	Titre des facteurs*	1991 % de variance expliquée	Titre des facteurs*	2001 % de variance expliquée
1	Cycle de vie & socio-économique (famille active et retraite)	34,31	Cycle de vie & socio-économique (famille active et retraite)	26,50	Ethnolinguistique (langue et origine)	17,57
2	Cycle de vie & socio-économique (âge de transition et inactivité)	14,92	Ethnolinguistique (langue et origine)	16,12	Socio-économique & cycle de vie (travail et retraite)	15,81
3	Ethnolinguistique (langue et origine)	10,05	Socioéconomique & cycle de vie (emploi et encore élève)	11,00	Socio-économique (emploi et éducation)	9,99
4	Socio-économique (scolarité et revenu)	5,93	Cycle de vie & socio-économique (famille et chômage)	6,49	Socio-économique (niveau de scolarité)	7,35
5	Socioéconomique & cycle de vie (famille et travail)	5,14	Socio-économique (niveau de scolarité)	4,86	Cycle de vie (structure familiale)	5,38
6	Cycle de vie (mobilité)	4,35	Socio-économique (début de carrière)	4,66	Cycle de vie (mobilité)	4,84
7	Cycle de vie (âge de décision)	3,17	Cycle de vie & socio-économique (vie étudiante)	4,00	Cycle de vie (enfants à la maison)	4,10
8	Cycle de vie (mobilité)	2,91	Cycle de vie & socioéconomique (préretraite)	3,29	Socio-économique & cycle de vie (vie étudiante)	3,78
9			Cycle de vie & socio-économique (mobilité et travail)	3,21	Socio-économique & cycle de vie (inactivité)	3,38
10					Socio-économique & cycle de vie (famille et scolarité)	2,81
11					Cycle de vie & socio-économique (mobilité et travail)	2,73
Total		80,77		80,14		77,75

* Voir les tableaux 3M et 3N à l'annexe 3.4 pour la composition des variables pour chaque facteur.

Note : Seulement les facteurs avec une valeur propre initiale supérieure à un ont été retenus.

⁵⁵ Voir les annexes 3.1, 3.2 et 3.3 pour les résultats complets de l'analyse en composantes principales.

Dans les trois annexes, il y a une série de quatre tableaux et une figure. Le premier tableau de chacune des annexes démontre tout simplement la valeur d'extraction de chacune des variables. Plus la valeur d'une variable est élevée, plus la variable en question est importante dans la structure sociospatiale de la population. Le deuxième tableau indique les valeurs propres initiales, les sommes des carrés des facteurs retenus et les sommes des carrés des facteurs retenus après la rotation varimax. Pour qu'un facteur soit retenu, il faut que sa valeur propre soit supérieure à un. Le troisième tableau précise la valeur de saturation de chacune des variables selon chaque facteur ayant une valeur propre initiale de un ou plus. Le quatrième tableau représente les mêmes éléments que le tableau précédent, mais les valeurs d'extraction changent pour chaque facteur selon la rotation varimax. C'est à partir de ce quatrième tableau, grâce aux variables ayant les plus fortes valeurs de saturation, que nous pouvons donner le nom de chaque facteur. L'unique figure qui se trouve dans les trois annexes permet de visualiser l'écart entre chaque facteur.

Évolution temporelle des facteurs

En observant le tableau ci-haut, nous pouvons voir que le pourcentage total de la variance expliquée par la structure factorielle diminue faiblement au fil des années, en passant de 81 % (1981) à 80 % (1991) et à 78 % (2001). Ceci est probablement causé par l'augmentation du nombre de facteurs durant cette période, qui est passé de 8 (1981) à 9 (1991) et à 11 (2001). Par ailleurs, le pourcentage de la variance expliquée pour le premier facteur diminue considérablement de 34 % à 18 % entre 1981 et 2001. Par contre, les deuxième et troisième facteurs demeurent assez stables, en changeant de seulement 1 % d'une période d'étude à l'autre.

Toujours selon le tableau 3.1, nous pouvons non seulement voir que le pourcentage de la variance expliquée et le nombre de facteurs changent au cours de la période d'étude, mais que l'ordre des facteurs change aussi. En 1981 et en 1991, c'étaient les variables liées au cycle de vie et socio-économique⁵⁶ qui étaient les plus importantes pour décrire l'espace social de Moncton, alors qu'en 2001, ce sont les variables de type ethnolinguistique qui sont les plus significatives. D'ailleurs, le changement le plus significatif pour notre recherche est le fait que le facteur ethnolinguistique est passé du troisième rang en 1981 au deuxième rang en 1991 et finalement au premier rang en 2001. À ce sujet, son pourcentage de variance expliquée est passé de 10 % en 1981, à 16 % et plus en 1991 et enfin à 18 % en 2001⁵⁷.

⁵⁶ Voir les tableaux 3M et 3N à l'annexe 3.4 pour la composition des variables pour chaque facteur.

⁵⁷ Une des causes probables de cette augmentation de 6 % pour le pourcentage de la variance expliquée entre 1981 et 1991 est la venue des deux variables bilingues.

Dans le but de mieux décortiquer ce facteur ethnolinguistique, nous étudierons en détail, dans la prochaine section, la valeur de saturation de chacune des variables qui composent ce même facteur pour les recensements de 1981, 1991 et 2001 (voir tableau 3.2). Rappelons que les valeurs de saturation vont de -1 (population anglophone) à +1 (population francophone). Lorsque la valeur de saturation d'une variable se rapproche du 1 (négatif ou positif), celle-ci est plus significative.

3.1.2 ÉVOLUTION DU FACTEUR ETHNOLINGUISTIQUE

Le tableau 3.2 présente la force de saturation des variables du facteur ethnolinguistique des trois années d'étude. Les mêmes variables, ou presque, saturent ce facteur ethnolinguistique pour chacune des trois années. Ces variables sont un amalgame de traits qui incluent l'origine ethnique (britannique ou française), la première langue parlée et encore comprise (langue maternelle anglaise ou française) et la langue parlée à la maison (langue d'usage : anglais ou français). La caractéristique bilingue est cependant absente du tableau en 1981, parce que celle-ci a seulement été ajoutée au recensement canadien en 1991.

Tableau 3.2 : Analyse en composantes principales : La composition du facteur ethnolinguistique, Grand Moncton, 1981-2001

Variables	1981	1991	2001
% Langue maternelle anglaise	-0,87*	-0,95	-0,98
% Langue parlée à la maison anglaise	-0,73	-0,83	-0,98
% Origine ethnique britannique	-0,78	-0,84	-0,77
% Langue maternelle bilingue		0,47	0,21
% Langue parlée à la maison bilingue		0,82	0,80
% Origine ethnique française	0,87	0,89	0,78
% Langue parlée à la maison française	0,84	0,71	0,91
% Langue maternelle française	0,92	0,94	0,98

* Tous les chiffres du tableau représentent la valeur de saturation.

En référence au tableau 3.2, certains changements méritent d'être soulignés. Tout d'abord, en 1991, les variables bilingues ont des valeurs de saturation positives. Ensuite, la langue parlée à la maison française a connu une baisse de 0,13 pour sa valeur de saturation entre 1981 et 1991, ce qui signifie que la langue parlée à la maison bilingue a une valeur de saturation de 0,82, comparativement à 0,71 pour la langue parlée à la maison française en 1991.

En 2001, il y a un virement de situation; non seulement la langue parlée à la maison française connaît une augmentation de tout près de 0,2 de sa valeur de saturation, mais elle se range aussi au deuxième rang. Ce deuxième rang en ce qui concerne la valeur de saturation était occupé autrefois, pour les deux recensements antérieurs, par l'origine ethnique française. Celle-ci, tout comme l'origine ethnique britannique, connaît une importante chute de sa valeur de saturation entre 1991 et 2001 (0,89 vs 0,78)⁵⁸. Quant à la langue maternelle bilingue, même si cette dernière a une valeur de saturation positive pour la période d'étude, elle ne constitue pas une variable importante pour le facteur ethnoлингuistique, car sa valeur de saturation est inférieure à 0,50 en 1991 et continue toujours de diminuer dix ans après⁵⁹.

⁵⁸ Une des raisons de ce changement est que depuis 2001, la base de données pour l'origine ethnique est plus détaillée avec les variables de l'origine ethnique canadienne, acadienne, québécoise et plusieurs autres. Pour ce qui est de la valeur de saturation des deux origines ethniques, celle-ci est presque identique, avec des valeurs de saturation de -0,77 et 0,78. À ce sujet, l'origine ethnique britannique a connu une chute de sa valeur de saturation, qui est passée de -0,84 en 1991, à -0,77 en 2001. Le même phénomène se produit dans le cas de la population française; la valeur de saturation de l'origine ethnique française chute de 0,89 en 1991 à 0,78 en 2001.

⁵⁹ En observant le tableau 3I à l'annexe 3.3, nous pouvons noter que la valeur d'extraction la plus faible du tableau est la langue maternelle bilingue (0,435).

Bref, en ce qui a trait à l'importance des variables francophones, nous pouvons voir que les variables de langue maternelle et de langue parlée à la maison françaises ont la plus forte valeur de saturation en 2001 et elles dépassent maintenant les variables bilingues⁶⁰. Ainsi, la population française s'identifierait plus comme francophone au fil des années.

Malgré ces changements, nous remarquons une grande stabilité des variables dans le cas des langues maternelles française et anglaise, qui ont toujours eu la plus haute valeur de saturation dans leur groupe linguistique. Leur valeur de saturation n'a pas cessé d'augmenter depuis 1981, alors qu'elle se situait à 0,98 en 2001. Ceci démontre donc que la langue maternelle est la meilleure variable pour décrire les deux groupes linguistiques.

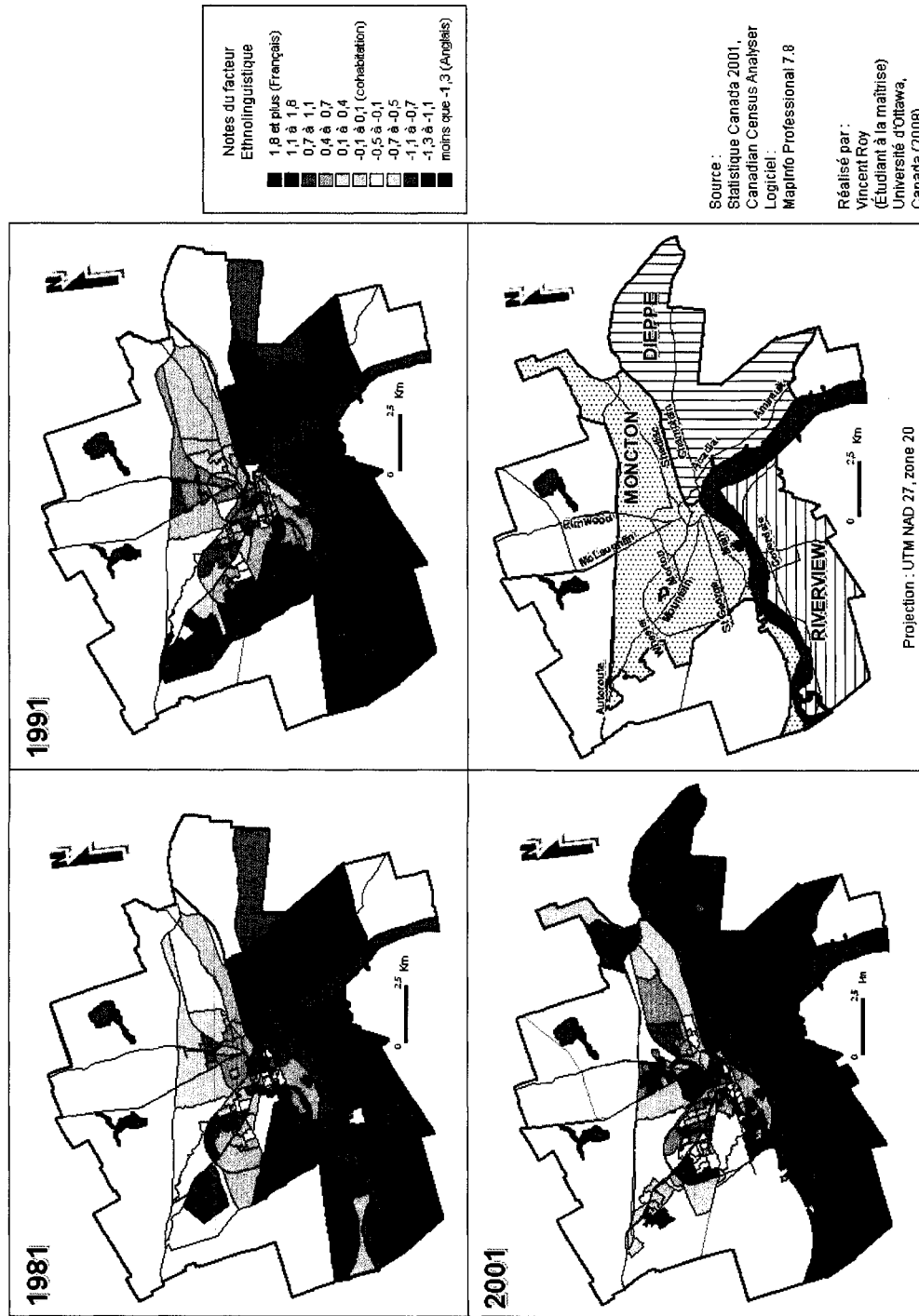
3.1.2.1 Concentration de la population francophone

La figure 3.1 présente les notes des différentes unités géographiques du noyau urbain sur le facteur ethnolinguistique. Il est important de rappeler que tous les facteurs issus de l'analyse en composantes principales sont constitués d'échelles de mesure sur lesquelles il est possible de placer chacune des unités géographiques. Le modèle fournit la « note » obtenue par chaque unité géographique sur chaque facteur. En voulant démontrer la répartition spatiale de la population francophone, nous interpréterons seulement les notes du facteur ethnolinguistique pour les trois recensements. Cependant, il ne faut pas oublier que le rang du facteur ethnolinguistique change au cours de la période d'étude.

⁶⁰ Une des raisons possibles de ce changement est que Statistique Canada a clarifié la question du bilinguisme entre 1991 et 2001. D'ailleurs, c'est en 1991 qu'a été posée pour la première fois la question portant sur le bilinguisme.

Ces notes en facteur sont exprimées en valeurs standardisées qui varient entre -3.0 et $+3.0$. Ainsi, une note se rapprochant de $+3.0$ ou de -3.0 sur le facteur pour une unité géographique quelconque indique sa force sur cet espace, ce qui correspond à une forte concentration du groupe linguistique en question. Pour mieux comprendre la figure 3.1, il faut préciser que la population anglophone est représentée par des notes négatives (rouge), tandis que la population francophone est illustrée par des notes positives (vert), et ce, pour les trois années d'étude. Pour les années 1991 et 2001, la population bilingue est aussi représentée par la couleur verte, car celle-ci se range du côté de la population francophone avec sa saturation positive sur le facteur. Ainsi, lorsque nous mentionnons la population francophone (vert), cela comprend aussi la population bilingue pour les recensements de 1991 et de 2001.

Figure 3.1 : Analyse en composantes principales : Répartition spatiale des notes du facteur ethnolinguistique, Grand Moncton, 1981-2001



La figure ci-haut permet de visualiser la concentration ou la déconcentration des populations francophone et anglophone dans le noyau urbain de Moncton⁶¹. Tout d'abord pour les trois années d'étude, nous pouvons remarquer qu'en général les francophones se trouvent plus à l'est, tandis que les anglophones sont plus à l'ouest. Deuxièmement, les villes de Riverview et Dieppe, sont très monolingues. En effet, il n'y a aucune note en facteur positive à Riverview⁶² et aucune note en facteur négative à Dieppe pour les trois années de l'étude. Du côté de la ville de Moncton, celle-ci est plus diversifiée avec une présence assez significative des deux groupes linguistiques au fil des années. Dans l'intention d'en connaître plus à ce sujet, nous analyserons d'abord l'organisation spatiale de la population francophone pour chacune des années, en portant une attention toute particulière à la ville de Moncton, qui est la plus « dynamique » parmi les trois villes qui forment ce noyau urbain.

1981

En 1981, la population francophone de la ville de Moncton se situe majoritairement à l'est de la rue Mountain, avec seulement quelques secteurs anglophones. Même s'il y a dans l'ouest de la ville de Moncton un plus grand nombre d'unités géographiques anglophones,

⁶¹ Les unités géographiques qui sont représentées par un vert pâle ont une faible présence francophone, alors que la couleur vert foncé démontre une forte présence francophone. Le même phénomène se produit pour la population anglophone, mais avec la couleur rouge.

La couleur verte représente toutes les notes en facteur positives allant de 0,1 à 3,0, alors que la couleur rouge représente toutes les notes en facteur négatives allant de -0,1 à -3,0.

Puisque la couleur verte symbolise les populations francophone et bilingue et que la couleur rouge symbolise la population anglophone, la couleur grise symbolise le milieu entre ces deux langues, avec des notes en facteur de -0,1 à 0,1. À vrai dire, la couleur grise symbolise les notes en facteur pour la plus faible des deux langues officielles. Cela signifie qu'il y a une certaine « cohabitation » entre les populations française et anglaise, car une langue ne domine pas vraiment l'autre dans cet espace.

Au sujet de cette « cohabitation » entre francophone et anglophone, elle se fait de plus en plus rare au fil des années, en passant de 12 % du territoire en 1981 à 6 % en 2001.

⁶² Puisque la ville de Riverview ne contient aucune note en facteur positive pour l'ensemble de la période d'étude, elle sera exclue de cette partie d'analyse.

c'est dans ce secteur de la ville, plus précisément au sud, que nous pouvons retracer les plus fortes concentrations de francophones. Cependant, cette présence plus affirmée de francophones se trouve tout juste à l'intersection des rues Mountain et St-George, et non à l'extrémité ouest de la ville de Moncton. Ce phénomène peut être expliqué par le fait que cette intersection ne compte que très peu d'habitations, car il constitue un espace plus commercial que résidentiel.

Attendu que la ville de Moncton est la seule ayant une présence significative des deux langues officielles, il n'est pas surprenant de trouver des unités géographiques qui n'ont qu'une faible domination de l'une de ces deux langues. Représentés par la couleur grise, ces espaces se caractérisent par une « cohabitation » entre les populations française et anglaise. Sur le plan spatial, ces unités géographiques en gris sont divisées assez également dans la ville de Moncton en 1981.

1991

Entre 1981 et 1991, les secteurs francophones dans la ville de Moncton, c'est-à-dire ceux ayant des notes positives, augmentent en nombre. Près de 60 % des unités géographiques de Moncton sont francophones en 1991. D'ailleurs, il n'y a aucun secteur anglophone (rouge) dans l'est de la ville de Moncton. Au centre de la ville, soit entre les rues Elmwood et Mountain, nous apercevons beaucoup de changements favorables pour la population francophone depuis les dix dernières années. Nous pouvons voir qu'entre les rues McLaughlin et Elmwood, la présence française se fait sentir et se « solidifie » de plus en plus. Cet effet est contraire à ce qui se produit entre le boulevard Wheeler et la rue Mountain,

où la présence francophone n'est pas bien établie et demeure très fragile. D'ailleurs, celle-ci se fait plus rare lorsque nous nous déplaçons à l'ouest du boulevard Wheeler. Depuis les dix dernières années, la population anglophone semble s'établir davantage dans cette partie de la ville⁶³.

Les espaces de « cohabitation » demeurent encore présents en 1991, particulièrement sur le territoire de la ville de Moncton, surtout à l'est de la rue Mountain. Par contre, dans l'ouest de la ville, ces espaces de cohabitation se font de plus en plus rares; on y trouve désormais des espaces soit francophones, soit anglophones. Les secteurs de cohabitation à l'extrême ouest, près du boulevard Wheeler, sont devenus majoritairement anglophones, alors que ceux près de la rue Mountain sont devenus plus francophones.

2001

Le boulevard Wheeler, qui déjà agissait comme une frontière pour la population francophone en 1991, voit son effet se renforcer en 2001 vers le nord du boulevard, avec un espace francophone qui se rétrécit encore. La population francophone a perdu quatre unités géographiques, entre la rue Mountain et le boulevard Wheeler, depuis les dix dernières années. Nous notons aussi la perte de quelques unités géographiques francophones près des rues Main et St-George, au centre-ville de Moncton. Toutefois, les francophones ont gagné un peu de terrain à l'embouchure de la rivière Petitcodiac, dans des zones qui étaient en 1981

⁶³ Au premier coup d'œil, les changements les plus importants de la population francophone dans l'ouest de Moncton semblent se trouver au nord du boulevard Wheeler et de la rivière Petitcodiac. Mais, ceci n'est pas tout à fait véridique, ces secteurs ayant tout simplement changé et étant devenus plus grands, ce qui peut fausser un peu l'analyse. Le sud de la rue Main, qui constitue un secteur francophone, est une exception. Bref, en ce qui concerne la section ouest de la ville de Moncton, il n'y a pas eu de grand changement depuis les dernières années, car la population francophone se situe toujours à l'intersection ouest de la rue Mountain.

des territoires très anglophones. Malgré la perte de quelques unités géographiques francophones entre 1991 et 2001, nous pouvons quand même déceler une stabilité de la présence francophone dans la ville de Dieppe et dans l'est de la ville de Moncton entre 1981 et 2001.

Quant aux espaces de « cohabitation » (gris) entre les populations française et anglaise, nous pouvons voir qu'ils sont beaucoup moins nombreux que dans les années passées. D'ailleurs, la plupart de ces espaces de « cohabitation » sont devenus des espaces francophones (vert), ce qui souligne une présence francophone plus forte. Ce phénomène est intéressant; bien que la population évolue habituellement à l'avantage de la majorité (anglophone), ce n'est pas toujours le cas à Moncton.

Bref, nous pouvons voir un changement majeur au fil des années : la population francophone s'installe de plus en plus dans la ville de Moncton, en se déplaçant vers le centre, alors qu'elle est plus « timide » à l'est, près de Dieppe. Malheureusement, la présence de plus en plus significative de la population francophone dans le centre de la ville de Moncton s'effectue aux dépens des autres secteurs de la ville, plus spécifiquement du secteur ouest, qui comprend toutes les unités géographiques à l'ouest de la rue Mountain⁶⁴.

⁶⁴ La figure 3.1 révèle que l'est de la ville de Moncton, soit tous les secteurs géographiques à l'est de la rue Elmwood, est français. Par ailleurs, cette partie du noyau urbain devient plus francophone entre 1981 et 2001. Au centre, entre les rues Elmwood et Mountain, la présence française est forte aussi. Cette population francophone dans le centre de la ville, surtout entre les rues McLaughlin et Elmwood, s'est toujours maintenue avec les années. Depuis 2001, nous ne trouvons aucune unité géographique francophone à l'ouest et au nord du boulevard Wheeler. Le phénomène inverse se produit au sud de la ville, avec une plus forte présence francophone depuis 2001 au sud de la rue Main.

Pour terminer, même si la ville de Dieppe est majoritairement francophone, il est important de préciser que nous trouvons, pour les 20 dernières années, une plus forte présence française au centre de la ville, et non aux extrémités est et ouest. Nous pouvons voir que pour la période d'étude, la population française de la ville de Dieppe s'est éloignée de l'ouest, soit de la ville de Moncton, pour confirmer sa présence majoritaire au centre en 2001. **Toutefois, est-ce qu'il y a une concentration ou une déconcentration de la population francophone dans les villes de Dieppe et Moncton?** Pour tenter de répondre à cette question, nous allons vérifier la moyenne des notes du facteur ethnolinguistique pour ces deux villes au cours des années.

Selon le tableau 3.3, la ville de Moncton est caractérisée par une présence accrue de francophones. En effet, entre 1981 et 2001, la moyenne des notes en facteur est passée de valeurs négatives à des valeurs positives. Malgré cette déconcentration (affaiblissement) de la population francophone dans l'ouest en 2001, nous pouvons quand même voir, selon la moyenne des notes du facteur ethnolinguistique, qu'il y a une tendance pour les francophones de Moncton à se concentrer depuis les 20 dernières années.

La ville de Dieppe, quant à elle, connaît une déconcentration de sa population francophone au cours de la période d'étude. Malgré le fait que Dieppe ait une moyenne de notes en facteur nettement supérieure à la ville de Moncton en 2001, avec 1,70, sa moyenne a chuté de 0,34 depuis 1981; il y a donc une déconcentration de la population francophone. Mais, en dépit de cette déconcentration entre 1981 et 2001, la ville de Dieppe demeure quand même majoritairement francophone en 2001 (voir tableau 3.3).

Tableau 3.3 : Analyse en composantes principales : Moyennes des notes du facteur ethnolinguistique, Grand Moncton, 1981-2001

Année	Moncton	Dieppe	Riverview
1981	-0,05	2,04	-1,17
1991	0,02	1,81	-1,29
2001	0,02	1,70	-1,19
Variation (1981-2001)	0,07	-0,34	-0,02

Pour mieux illustrer ce déplacement de la population francophone pour les années étudiées, nous présenterons, dans la deuxième partie de ce chapitre, une série d'analyses centrographiques pour l'ensemble de la période qui nous intéresse, réalisées à l'aide de l'outil de systèmes d'information géographique (SIG).

3.2 MOUVEMENT DE LA POPULATION

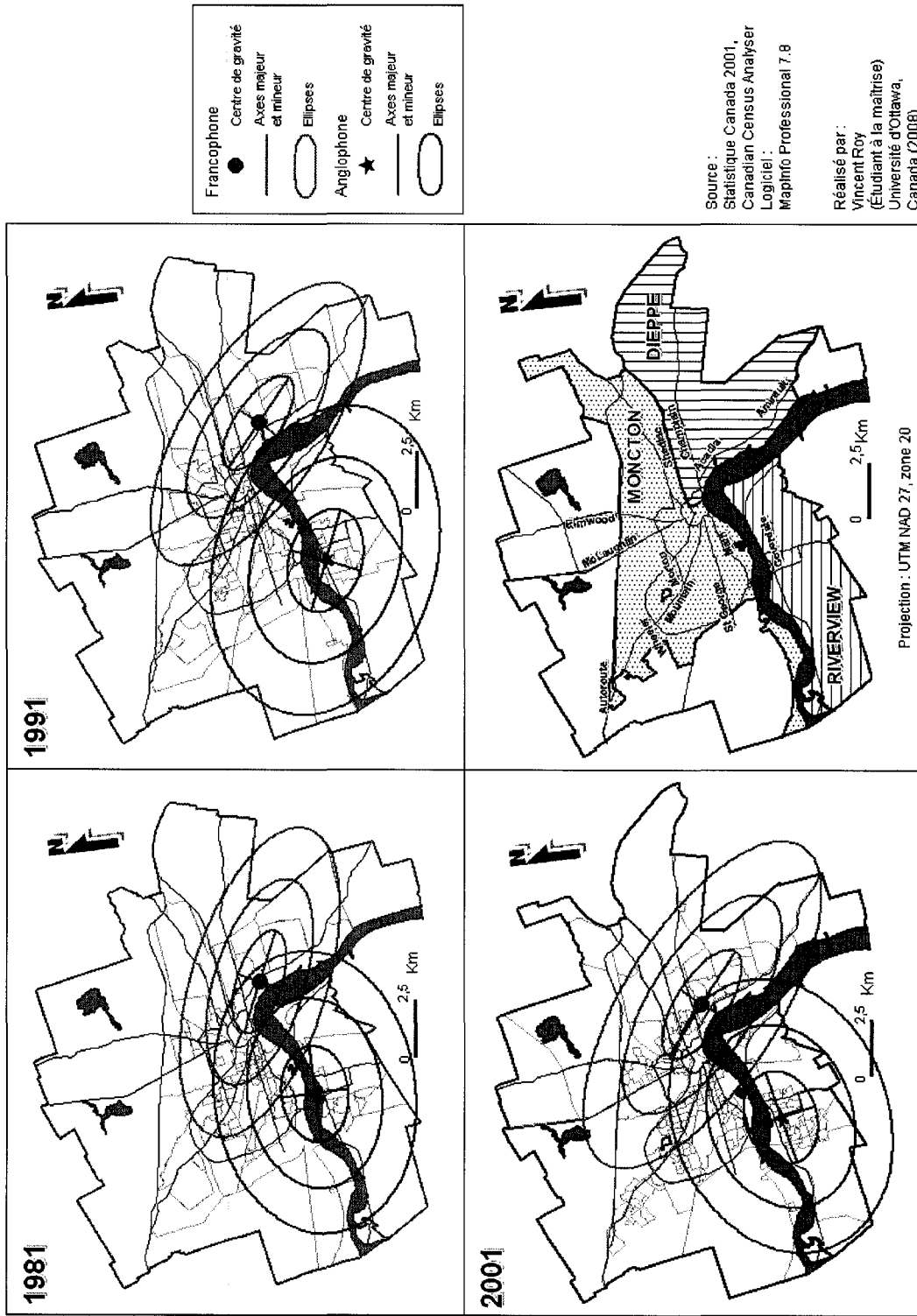
L'analyse du déplacement de la population francophone permettra de mieux comprendre l'évolution de l'espace sociolinguistique de Moncton. En utilisant l'analyse centrographique, nous décrirons et mesurerons les caractéristiques globales de la distribution spatiale de la population francophone, déterminée à l'aide des notes positives sur le facteur ethnolinguistique. Cette analyse révèle trois importantes caractéristiques d'un phénomène spatial : la localisation, la dispersion et la forme (Cao, 2003). Elle illustre les tendances de centralisation (concentration) et de dispersion (déconcentration) de la population francophone.

3.2.1 DÉPLACEMENTS DU NOYAU FRANCOPHONE

La figure 3.2 présente les résultats de l'analyse centrographique des populations francophone et anglophone du noyau urbain de Moncton. Cette figure, conçue en trois cartes schématiques, se rapporte aux trois années d'étude : 1981, 1991 et 2001. Elle comporte deux séries de trois ellipses chacune. La première série correspond aux trois ellipses vertes; elle représente les notes en facteur positives (français)⁶⁵. La deuxième série correspond aux trois ellipses rouges; elle représente les notes en facteur négatives (anglais). Le centre de gravité des populations francophone (vert) et anglophone (rouge) est aussi localisé sur les cartes. Il correspond au point central des axes majeurs et mineurs. Ainsi, la figure 3.2 permet de mieux voir les différents mouvements de la population francophone depuis 1981.

⁶⁵ Y compris la population bilingue.

Figure 3.2 : Analyse centrographique : Notes du facteur ethnolinguistique, Grand Moncton, 1981-2001



En 1991, le centre de gravité pour la population francophone se situait au sud de la rue Champlain et à l'est de la rue Acadia à Dieppe, comparativement à l'année 1981, où il se trouvait à l'ouest de la rue Acadia à Dieppe. Le centre de gravité s'est donc déplacé légèrement vers le sud-est durant les premiers dix ans de la période d'étude. Lors du dernier recensement, en 2001, le centre de gravité continue sa trajectoire vers l'est en s'éloignant de la rue Acadia à Dieppe. Par contre, la trajectoire vers le sud du centre de gravité s'est arrêtée en 1991, car en 2001, il est plus au nord qu'en 1981 et se rapproche ainsi de la rue Champlain⁶⁶. Ce déplacement vers le nord, c'est-à-dire vers la ville de Moncton, peut être expliqué par le fait qu'il y a davantage de possibilités d'emploi à Moncton et que l'est de la ville demeure encore majoritairement francophone. Ces deux faits incitent la population francophone à vouloir y habiter.

Ce phénomène de déplacement peut aussi être interprété en partie par l'expansion du noyau urbain vers le nord de la ville de Moncton. Nous trouvons, au nord-est de la ville de Moncton, un nouveau parc industriel en pleine croissance, qui attire de nombreuses compagnies. Bref, ce déplacement de la population francophone vers le nord-est du noyau urbain de Moncton en 2001 peut être expliqué par deux facteurs : les occasions d'emploi et la présence accrue de francophones. D'ailleurs, la présence de l'Université de Moncton, située au nord de la ville de Moncton, témoigne aussi de ces deux facteurs.

⁶⁶ Le centre de gravité (CG) de la population francophone se déplace vers le nord-est en 2001. D'ailleurs, depuis 1981, le CG s'est toujours déplacé vers l'est, et ce, même si la population francophone s'est déplacée vers le sud en 1991, pour ensuite remonter vers le nord en 2001.

Le centre de gravité représentant la répartition spatiale de la population anglophone a aussi connu des changements au fil des années (voir figure 3.2). Le centre de gravité anglophone, qui se situait dans la rivière Petitcodiac en 1981, soit au nord de la rue Coverdale dans la ville de Riverview, s'est déplacé vers le sud en 2001, au sud de la rue Coverdale, mais n'a jamais quitté la ville de Riverview.

Contrairement à ce qui se produit pour la population francophone, le centre de gravité de la population anglophone se déplace majoritairement vers l'ouest. D'ailleurs, c'est entre 1981 et 1991 qu'est survenu le déplacement le plus important, vers le sud-ouest. L'année 2001 a connu un léger déplacement vers l'est, mais c'est vers le sud de la rue Coverdale, située au centre de la ville de Riverview, que s'observe un plus grand mouvement. C'est ce qui explique en partie pourquoi les centres de gravité représentant deux langues différentes se sont éloignés dans le temps. Bref, d'un côté, la population francophone se dirige de plus en plus vers le nord, tandis que de l'autre côté, la population anglophone se dirige de plus en plus vers le sud.

Regardons maintenant, par l'entremise de la figure 3.2, la localisation des ellipses⁶⁷, plus précisément les ellipses extérieures de la population francophone. En 1981, l'ellipse extérieure, qui est l'ellipse la plus éloignée du centre de gravité, n'atteint même pas l'autoroute transcanadienne et l'étendue d'eau à l'ouest de la promenade McLaughlin, au nord de la ville de Moncton, alors qu'en 1991, l'ellipse extérieure se dirige de plus en plus vers le nord en traversant cette fois-ci l'autoroute transcanadienne. Continuant sur sa

⁶⁷ L'ellipse de l'analyse centrographique exprime la dispersion du phénomène étudié en rapport avec les deux dimensions spatiales. Afin de mieux cerner la distribution spatiale de l'ensemble des points, l'ellipse peut être guidée selon la direction de la plus grande variation (Collet, 1992).

trajectoire vers le nord, l'ellipse extérieure parvient même à rejoindre l'étendue d'eau à l'ouest de la promenade McLaughlin en 2001. À ce sujet, nous pouvons voir, durant les années, que l'ellipse extérieure connaît un déplacement plus important vers le nord que vers l'est, ce qui démontre le rôle important que joue l'Université de Moncton pour la population francophone.

En plus de localiser les ellipses, il est aussi important de jeter un coup d'œil sur leur forme et leur superficie. Un fait semble évident : plus la superficie des ellipses est élevée en km², plus la population est présente sur le territoire. Il est aussi intéressant d'examiner la forme et l'orientation des cercles, car un cercle plutôt rectangulaire démontre une concentration de la population sur un certain axe. L'orientation des ellipses, quant à elle, nous permet de voir jusqu'à quel degré les ellipses se déplacent au fil des années et dans quelle direction. D'ailleurs, la forme plus rectangulaire des ellipses de la population française suggère que cette dernière est plus concentrée que la population anglophone. Il faut aussi mentionner que la superficie de l'ellipse s'est agrandie à peu près du double entre 1981 et 2001 vers le nord-ouest et le sud-est, à cause de l'expansion du territoire des francophones (voir tableau 3.4)⁶⁸.

⁶⁸ Nous pouvons remarquer, à l'aide du tableau 3.4, que la plus forte augmentation de la superficie de l'ellipse pour la population française est entre 1991 et 2001. La superficie de l'ellipse de la population francophone est passée de 22,44 km² en 1981 à 20,20 km² en 1991, et finalement à 43,87 km² en 2001. Depuis les 20 dernières années, la superficie de l'ellipse de la population francophone a donc doublé.

Tableau 3.4 : Analyse centrographique : Statistiques sur les francophones et anglophones, Grand Moncton, 1981- 2001

	1981	1991	2001	Variation (1981-2001)
Les notes en facteur positives	Francophones			
Zone de l'ellipse interne (km ²)	6,29	8,42	21,22	14,92
Zone de l'ellipse au milieu (km ²)	22,44	16,44	39,77	17,33
Zone de l'ellipse externe (km ²)	22,44	20,20	43,87	21,44
Axe majeur (km)	2,35	2,41	2,83	0,48
Axe mineur (km)	0,99	1,00	1,17	0,18
Écart (majeur – mineur)	1,36	1,41	1,66	0,30
Orientation de l'ellipse (degré)	-73,05	-56,62	-58,06	14,99
Les notes en facteur négatives	Anglophones			
Zone de l'ellipse interne (km ²)	4,96	11,70	19,69	14,73
Zone de l'ellipse au milieu (km ²)	20,98	22,39	35,85	14,87
Zone de l'ellipse externe (km ²)	23,25	23,47	37,21	13,97
Axe majeur (km)	2,10	2,32	2,15	0,05
Axe mineur (km)	1,47	1,61	1,62	0,15
Écart (majeur – mineur)	0,63	0,71	0,53	-0,10
Orientation de l'ellipse (degré)	82,55	-73,69	70,89	-11,66

Pour apporter encore plus de précisions sur l'expansion de l'espace francophone, nous allons présenter le changement des axes majeurs et mineurs à l'aide du tableau 3.4. Dans le cas de la population francophone, l'axe majeur, qui est la longueur horizontale de l'ellipse interne, a connu un changement plus notable que l'axe mineur, qui est la longueur verticale de l'ellipse interne, au cours des 20 dernières années⁶⁹. Ce phénomène est dû à l'expansion des francophones vers le nord, comme souligné plus haut. L'axe majeur mesurait 2,35 km en 1981 et son angle était de -73,05 degrés, tandis qu'en 2001, l'axe majeur mesurait 2,83 km et son angle était de -58,06 degrés (voir tableau 3.4). La différence est donc de 480 mètres pour l'axe majeur, et une rotation de 14,99 degrés est engendrée vers le

⁶⁹ Tout comme la superficie de l'ellipse francophone, l'axe majeur, qui représente la longueur horizontale de l'ellipse centrale, et l'axe mineur, qui représente la longueur verticale de l'ellipse centrale, augmentent au fil des années. La croissance la plus forte est notable au cours des dix dernières années.

nord⁷⁰. Effectivement, ces résultats démontrent en partie la dynamique du phénomène migratoire de la population française.

Les anglophones, quant à eux, présentent des ellipses de plus en plus rondes, ce qui démontre que la population anglaise a moins tendance à se concentrer. D'ailleurs, au tableau 3.4, nous constatons que, tout comme pour la population française, la superficie de l'ellipse (l'ellipse externe) de la population anglaise augmente considérablement durant la période, surtout au cours des dix dernières années⁷¹. Malgré cette augmentation significative pour la population anglophone, celle-ci demeure quand même moins élevée que pour la population francophone.

Si nous comparons les changements des francophones avec ceux des anglophones, nous pouvons voir que la répartition des anglophones est plus stable, car les angles de leurs axes majeurs ont présenté des situations plus semblables d'une année à l'autre et la largeur de leurs axes a été plus constante⁷². L'axe majeur de la population anglophone revient presque à son point d'origine en n'augmentant que de 0,05 km entre 1981 et 2001. Pour ce qui est de l'axe mineur, celui-ci augmente au fil des années, en connaissant sa plus forte croissance entre 1981 et 1991. Par contre, depuis les dix dernières années, l'axe mineur anglophone est demeuré stable en n'augmentant que de 0,01 km.

⁷⁰ Le degré de l'orientation de l'ellipse ne suit pas la même tendance que les autres données du tableau 3.4. C'est entre 1981 et 1991 que nous pouvons voir la plus forte variation du degré de l'ellipse francophone, qui passe de -73,05 degrés en 1981 à -56,62 degrés en 1991. En ce qui concerne les dix dernières années, le degré de l'ellipse francophone est demeuré assez stable en ne variant que de deux degrés.

⁷¹ La superficie de l'ellipse est passée 23,47 km² en 1991 à 37,21 km² en 2001.

⁷² Malgré cette stabilité de l'axe mineur anglophone au cours des dix dernières années, nous pouvons voir à l'aide de la figure 3.2 que la population anglophone demeure très dynamique en se déplaçant continuellement vers le sud de la région d'étude. Donc, en trouvant le centre de l'ellipse anglophone dans la ville monolinguaire anglaise de Riverview, il n'est que normal qu'il y ait une concentration de la population anglophone dans cette ville.

3.3 SYNTHÈSE

Les analyses en composantes principales (3.1) et centrographique (3.2), ont montré que la population francophone du Grand Moncton a été très dynamique depuis les 20 dernières années. Tout d'abord, avec les résultats de l'analyse en composantes principales, nous avons pu voir qu'en 2001, c'est le facteur ethnolinguistique qui décrit le mieux la structure sociospatiale de la région. La valeur de saturation des variables qui composent le facteur ethnolinguistique démontre que la population francophone s'identifie plus comme francophone que bilingue au cours des dernières années.

D'un point de vue spatial, la ville de Moncton, seule ville du noyau urbain de Moncton à avoir des notes en facteur positives et négatives, a vu une concentration de sa population francophone au cours des 20 dernières années. Cette concentration de la population francophone est illustrée par la moyenne des notes en facteur, qui est passée de valeurs négatives à des valeurs positives entre 1981 et 2001. D'ailleurs, à l'aide de l'analyse centrographique, nous avons pu constater que le centre de la ville de Moncton « attire » de plus en plus de francophones avec les années. Au lieu de se déplacer vers l'ouest de la ville, les habitants de la ville de Moncton se sont concentrés de plus en plus au centre, en gardant toujours une forte présence dans l'est de la ville.

Les villes de Riverview et Dieppe sont très monolingues. La partie de Moncton située près de chacune d'entre elles partage leurs caractéristiques linguistiques : français près de Dieppe et anglais près de Riverview. Il est intéressant de noter qu'au centre, plus spécifiquement au nord de la ville de Moncton, section éloignée des deux villes monolingues, il y a aussi une concentration de la population francophone. Pourquoi cette concentration dans cette section de la ville de Moncton? Y a-t-il une plus grande présence d'institutions de langue française? C'est à cette deuxième question principale que nous tenterons de répondre dans le prochain chapitre d'analyse.

CHAPITRE 4 : LE RÔLE DES INSTITUTIONS

4.1 RÉPARTITION SPATIALE DES INSTITUTIONS

Ce quatrième chapitre a pour objectif de réfléchir sur deux questions spécifiques : « **Est-ce qu'il y a une relation entre la répartition spatiale des francophones et la localisation des institutions?** » et « **Est-ce que les francophones habitant près des institutions sont mieux protégés de l'assimilation linguistique?** » Nous avons recensé les institutions scolaires de langue française présentes sur le territoire en 2001. Nous distinguerons ces mêmes institutions selon leur date de fondation, soit celles qui ont été créées avant 1981 (anciennes) et celles qui ont été mises sur pied après cette date (récentes). Riverview n'accueillant aucune institution scolaire de langue française en 2001, seules les institutions⁷³ des villes de Moncton et de Dieppe seront analysées.

Nous utiliserons la fonction de géocodage des systèmes d'information géographique (SIG) pour localiser les institutions anciennes et récentes⁷⁴. Nous analyserons leur impact sur la vitalité communautaire francophone, en nous servant de zones tampons de 500 mètres autour de chacune d'entre elles. Nous calculerons la présence française dans chacune de ces zones tampons à partir de la moyenne des unités géographiques francophones, déterminée par les résultats de l'analyse en composantes principales (notes en facteur). La moyenne des taux d'assimilation linguistique net (TAN) sera aussi calculée pour ces différentes zones

⁷³ Dans ce chapitre d'analyse, le terme « institution » réfère aux institutions scolaires de langue française.

⁷⁴ Le code postal de chacune des institutions permet d'utiliser la fonction de géocodage.

tampons. Pour mieux évaluer la vitalité communautaire francophone⁷⁵ de Moncton, nous effectuerons une corrélation entre l'espace sociolinguistique (concentration) et l'assimilation linguistique (francisation), en tenant compte de la présence ou non des institutions de langue française.

4.1.1 DISTRIBUTION DES INSTITUTIONS SELON LEUR DATE ET LEUR LIEU D'ÉTABLISSEMENT

En 2001, 38 institutions sont présentes sur le territoire, soit 14 dans la ville de Dieppe et 24 dans la ville de Moncton. Parmi celles-ci, on dénombre une université, un collège, 9 écoles et 27 garderies agréées, dont 19 sont unilingues françaises, 6 sont bilingues et 2 font partie du programme d'immersion française (voir tableau 4.1). Avant 1981, Dieppe compte quatre institutions, tandis que la ville de Moncton en compte huit. Malgré l'écart assez significatif du nombre d'institutions pour ces deux villes, celles-ci en offrent la même variété. Chacune a une institution postsecondaire, fondée avant 1981, soit l'Université de Moncton (Moncton) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Dieppe). Depuis 1981, nous trouvons seulement une nouvelle école, alors que de nombreuses garderies⁷⁶ ont été créées. Il s'agit de l'école Anna Malenfant, située au centre de la ville de Dieppe, dans un quartier résidentiel⁷⁷.

⁷⁵ Tout comme souligné dans le deuxième chapitre de la thèse, le concept de « vitalité communautaire francophone » réfère à une forte concentration de francophones et une francisation. Ainsi, si les résultats du taux d'assimilation linguistique net (TAN) sont négatifs, cela signifie qu'il y a une vitalité communautaire francophone.

⁷⁶ Les données des Services à la petite enfance de la région de Moncton montrent que sur la centaine de garderies agréées existantes de langues française et anglaise, 10 % ferment leurs portes chaque année, tandis que 20 % sont nouvelles (Cao, Roy et Lacombe, 2004).

⁷⁷ Cette école a remplacé deux autres écoles françaises.

Tableau 4.1 : Nombre d'institutions scolaires francophones, Moncton et Dieppe, 2001⁷⁸

Institutions scolaires fondées avant 1981	Garderies agréées	Écoles primaires, intermédiaires, secondaires	Collège ou université	Total
Moncton	2*	5	1	8
Dieppe	0	3	1	4
<hr/>				
Institutions scolaires fondées après 1981	Garderies agréées	Écoles primaires, intermédiaires, secondaires	Collège ou université	Total
Moncton	16**	0	0	16
Dieppe	9***	1	0	10
Total	27	9	2	38

* Avant 1981, les deux garderies agréées sont unilingues françaises.

** Dix garderies sont unilingues françaises, quatre sont bilingues et deux offrent le programme d'immersion française.

*** Sept garderies sont unilingues françaises et deux sont bilingues.

La figure 4.1 illustre qu'il y a très peu d'institutions aux extrémités est, ouest et nord de la ville de Moncton, comparativement à la ville de Dieppe, où elles sont réparties un peu partout sur le territoire. Leur localisation change selon la date de fondation. Les institutions plus anciennes se localisent plutôt au centre de la ville de Moncton et au nord de la ville de Dieppe, c'est-à-dire près des grands axes routiers⁷⁹.

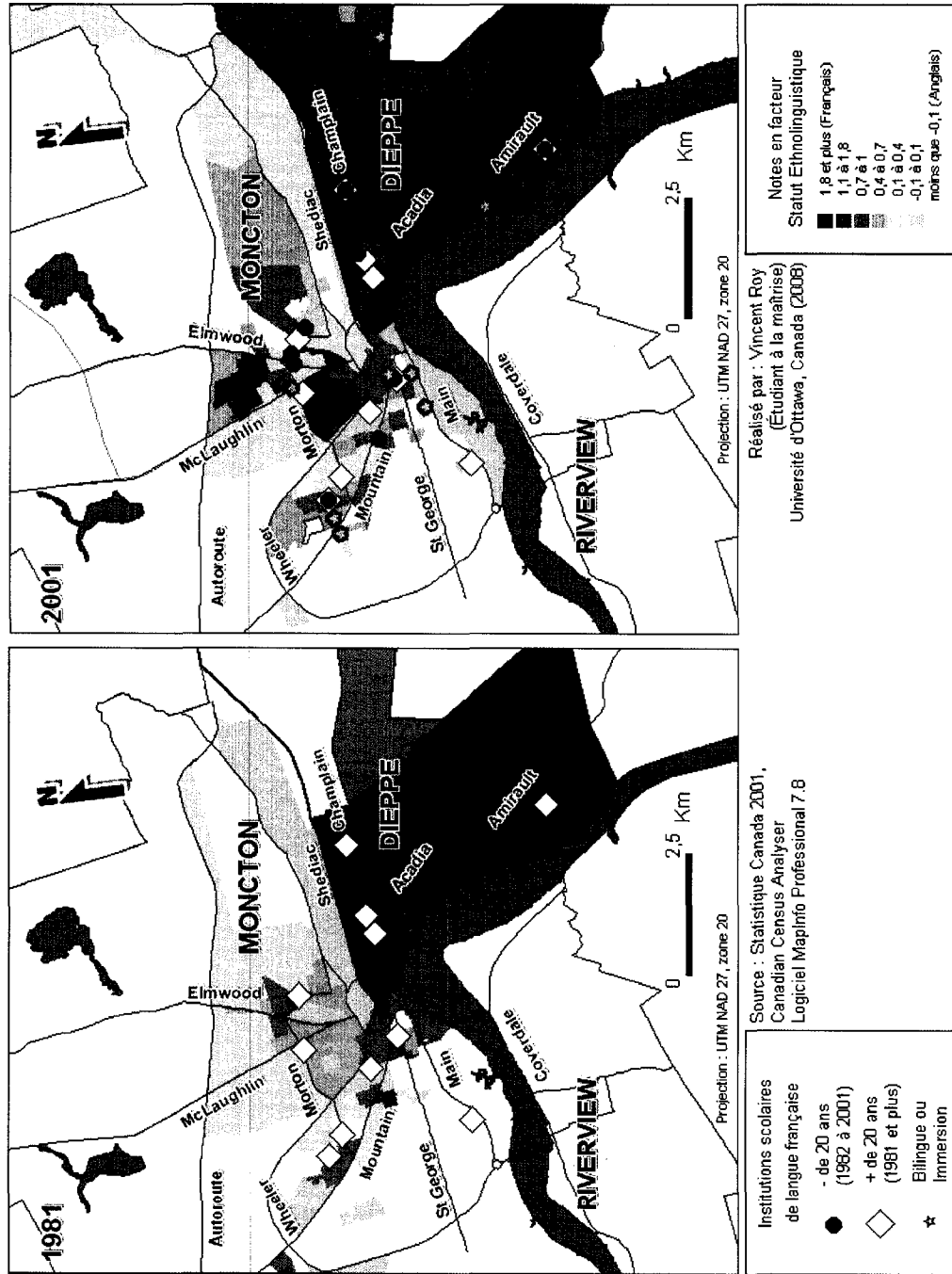
Les institutions plus récentes sont attirées au nord de la ville de Moncton, de même qu'au sud de la ville de Dieppe. À Moncton, il y a trois fortes zones de concentration des institutions de langue française. La première se situe au sud-ouest, soit aux intersections des

⁷⁸ Ce tableau inclut toutes les institutions scolaires de langue française qui existent sur le territoire en 2001 dans les villes de Moncton et de Dieppe.

⁷⁹ Puisqu'il y a toujours des exceptions à la règle, nous en trouvons deux, chacune pour les villes de Dieppe et de Moncton. À Moncton, l'exception est localisée à l'extrémité ouest, alors qu'à Dieppe, elle se situe au sud. Malgré l'éloignement de ces deux institutions anciennes, elles se trouvent quand même près des grands axes routiers, soit la rue Main à Moncton et la rue Amirault à Dieppe.

rues Main, St-George et Mountain; la deuxième se trouve près des rues Mountain et Morton, soit au sud du boulevard Wheeler; et la troisième se localise près des rues McLaughlin et Elmwood. À Dieppe, il y a toujours la présence d'institutions au nord, mais la plus forte poussée institutionnelle se trouve près des rues Acadia et Amirault au sud. Les institutions récentes tendent à se localiser plus loin des grands axes routiers, dans des quartiers plus résidentiels (voir figure 4.1).

Figure 4.1 : Répartition des institutions anciennes et récentes par rapport à l'espace francophone, Grand Moncton, 1981-2001



4.2 GÉOGRAPHIE COMPARÉE DES INSTITUTIONS ET DE L'ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE

Ces institutions de langue française ont-elles un impact sur l'espace sociolinguistique de Moncton? Pour analyser ce possible impact, nous comparerons le poids des francophones qui se trouvent près et loin des institutions, avec les résultats des notes du facteur ethnolinguistique. Cette deuxième partie de ce chapitre d'analyse tentera ainsi de démystifier la première question proposée dans l'introduction de ce chapitre : « **Est-ce qu'il y a une augmentation de la présence des francophones près des institutions au fil des années?** »

4.2.1 LIEN ENTRE LES INSTITUTIONS ET L'ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE

Dans un premier temps, nous décrivons, à l'aide de la figure 4.1, la situation géographique des institutions francophones anciennes et récentes par rapport à l'espace sociolinguistique, selon les notes du facteur ethnolinguistique en 1981 et en 2001. Tout comme dans le chapitre précédent, les notes positives représentent l'espace francophone (vert), tandis que les notes négatives correspondent à l'espace anglophone (rouge).

Parmi les 12 institutions anciennes, trois se situaient dans un espace anglophone en 1981. Ces institutions se trouvent toutes dans l'ouest de la ville de Moncton⁸⁰. Les cinq⁸¹ autres institutions qui se trouvent dans la ville de Moncton se situent dans des espaces

⁸⁰ Parmi ces trois institutions, seule l'école Sainte-Bernadette ne se situe pas près d'une unité géographique francophone, c'est-à-dire avec une note en facteur positive. L'école Saint-Henri, qui se situe dans une unité géographique avec une note en facteur négative, est localisée au nord-ouest de la ville de Moncton. L'école Beauséjour, même si elle se situe dans une unité géographique anglophone, demeure quand même à proximité d'unités géographiques francophones.

⁸¹ Il est important de préciser que deux institutions dans la ville de Moncton sont représentées par seulement un point, car elles ont toutes les deux la même adresse postale. Ces deux institutions sont l'Université de Moncton et la garderie Centre de jour l'Éveil inc. située sur le campus.

francophones, mais non nécessairement à forte concentration. Seulement une de ces institutions se situe dans un secteur avec une plus forte concentration de francophones. Cette institution (Garderie La Floraison) se trouve à l'intersection des rues Mountain et St-George, soit tout près du centre-ville de Moncton. Du côté de la ville de Dieppe, c'est l'effet contraire qui se produit, car il y a un lien direct entre les quatre institutions et l'espace francophone. Ici, toutes les institutions se situent dans les unités géographiques où il y a une plus forte concentration de francophones.

En 2001, ces institutions anciennes se trouvent majoritairement dans des zones plus francophones. Parmi les trois institutions situées dans un espace anglophone en 1981, deux sont maintenant localisées dans un espace francophone, alors que l'autre se trouve dans un espace où cohabitent deux groupes linguistiques. Vingt ans plus tard, au centre de la ville de Moncton, près des rues McLaughlin et Elmwood, nous trouvons une augmentation de la présence française près des institutions. Par contre, la seule institution qui se situait dans un espace à forte concentration francophone en 1981 dans la ville de Moncton représente une exception. Cette institution (Garderie La Floraison) se situe maintenant dans un espace un peu moins francophone. Cette situation démontre que la forte présence francophone au centre de la ville de Moncton s'est constituée un peu aux dépens de l'ouest de la ville, tout comme souligné dans le chapitre précédent.

Nous trouvons aussi, en 2001, comme on le constate sur la figure 4.1, la présence de 26 institutions récentes. Parmi celles-ci, trois se situent dans des espaces plus neutres sur le plan linguistique. Elles sont toutes au sud de la ville de Moncton, soit entre les rues St-George et Main. En ce qui concerne les autres institutions récentes, elles sont regroupées

dans des secteurs majoritairement francophones. Par conséquent, peu importe la ville et la date de fondation des institutions, il n'y en a plus dans des espaces anglophones en 2001.

Mais, est-ce que ces institutions ont un effet sur la répartition spatiale des francophones? Est-ce qu'elles entraînent une plus forte concentration des francophones près d'elles, dans un périmètre de 500 mètres ou moins? C'est ce à quoi nous allons tenter de répondre dans la section suivante, en comparant l'espace francophone qui se trouve à l'intérieur et à l'extérieur des zones tampons de 500 mètres pour chacune des institutions en 1981 et 2001.

4.2.2 ZONES D'INFLUENCE DES INSTITUTIONS ET ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE

En observant les résultats du tableau 4.2, nous pouvons voir que la présence francophone est la plus importante pour la ville de Dieppe que pour la ville de Moncton. Toutefois, c'est dans la ville de Moncton que nous trouvons une plus forte concentration de francophones au cours des 20 dernières années, qui connaît une augmentation de 0,07 quant aux notes en facteur, comparativement à Dieppe, qui connaît une diminution de 0,34.

Par rapport à la présence des institutions anciennes, nous pouvons souligner que dans la ville de Moncton, elles ont un lien direct avec l'espace francophone pour les années 1981 et 2001. La présence française est beaucoup plus forte autour d'elles, c'est-à-dire dans un périmètre de 500 mètres ou moins, que dans l'ensemble de la ville de Moncton. Cette concentration plus significative près des institutions a augmenté à 0,17, comparativement à 0,07, pour la moyenne des notes en facteur au cours des 20 dernières années (voir

tableau 4.2). La situation à Dieppe est différente. L'effet des institutions est moins fort en 2001 qu'en 1981. Mais, même s'il y a une déconcentration de la population francophone autour des institutions de Dieppe⁸², il reste que la présence de francophones y est plus forte que dans la ville de Moncton, ce que traduit la valeur des notes en facteur est beaucoup plus élevée pour les années 1981 et 2001.

Tableau 4.2 : Analyse en composantes principales : Moyenne des notes du facteur ethnolinguistique, Moncton et Dieppe, 1981-2001

Notes du facteur	L'ensemble de la ville		Institution Avant 1981*		Institution Après 1981**	
Ethnolinguistique	Moncton	Dieppe	Moncton	Dieppe	Moncton	Dieppe
1981	-0,05	2,04	0,33	2,21		
2001	0,02	1,70	0,50	1,68	0,53	1,77
Variation (1981-2001)	0,07	-0,34	0,17	-0,53		

* Les résultats représentent la moyenne des notes du facteur ethnolinguistique dans les unités géographiques qui se trouvent à 500 mètres ou moins de chacune des institutions anciennes.

** Les résultats représentent la moyenne des notes du facteur ethnolinguistique dans les unités géographiques qui se trouvent à 500 mètres ou moins de chacune des institutions récentes.

Puisque les institutions récentes ont été construites après 1981, nous ne pouvons pas voir leur évolution au cours des 20 dernières années par rapport aux notes en facteur. Cependant, nous pouvons constater leur impact en 2001, et dans quelle ville les institutions ont une plus grande influence sur la répartition spatiale de la population francophone. Tout comme pour les institutions anciennes, c'est dans la ville de Dieppe que nous trouvons la plus forte concentration de francophones près des institutions, avec une valeur de 1,77 pour les notes en facteur. D'ailleurs, cette moyenne est tout juste supérieure à l'ensemble de la

⁸² En 1981, les institutions déjà en place avaient un lien sur la concentration de la population francophone à Dieppe, car les francophones étaient relativement plus concentrés près d'elles. La moyenne des notes en facteur à proximité des institutions était de 2,21, comparativement à 2,04 pour l'ensemble de la ville de Dieppe en 1981. Cependant, 20 ans après, l'influence de ces institutions sur la population francophone a diminué, ce qui engendre une moyenne presque identique à l'ensemble de la ville, soit environ 1,70. Ce rétrécissement de l'écart signifie que les institutions ont eu un impact plus grand sur la concentration des francophones au début de la période étudiée.

ville de Dieppe, qui est de 1,70 en 2001, ce qui démontre qu'il y a une concentration légèrement plus forte de francophones près des institutions récentes à Dieppe.

En suivant toujours le même patron des institutions anciennes, nous pouvons remarquer que dans la ville de Moncton, la moyenne des notes en facteur qui se trouve à 500 mètres ou moins des institutions récentes est beaucoup plus élevée que dans l'ensemble de la ville en 2001 (0,53 versus 0,02). D'ailleurs, peu importe la ville, si nous comparons l'impact des institutions anciennes versus celui des institutions récentes en 2001, nous remarquons que les institutions récentes ont un peu plus d'impact sur la concentration des francophones.

Ainsi, quand vient le moment de soumettre des pistes de réponse à la question « **Est-ce qu'il y a une relation entre la répartition spatiale des francophones et la localisation des institutions?** », nous devons dire que cette relation est surtout visible dans la ville de Moncton. En effet, nous observons qu'à Moncton, l'espace francophone, qui est dans une zone tampon de 500 mètres ou moins d'une institution, se consolide pendant la période étudiée. Toutefois, est-ce que cette population francophone, qui habite près de ces institutions, est mieux protégée par l'assimilation linguistique? Cette question servira de point de départ pour la prochaine partie de l'analyse.

4.3 GÉOGRAPHIE COMPARÉE DES INSTITUTIONS ET DU TAUX D'ASSIMILATION LINGUISTIQUE

Cette troisième partie du chapitre analyse l'influence des institutions sur l'assimilation linguistique. Par le fait même, ce chapitre tentera de mieux saisir le rôle que jouent les institutions sur la vitalité communautaire francophone des villes de Moncton et de Dieppe. Les mêmes zones tampons de 500 mètres autour de chaque institution seront utilisées pour mesurer l'assimilation linguistique à leur proximité. Dans le but d'illustrer l'importance du rôle des institutions sur la vitalité communautaire francophone, nous comparerons les résultats du taux d'assimilation linguistique dans les secteurs qui entourent de 500 mètres ou moins les institutions avec ceux de l'ensemble des villes de Moncton et de Dieppe. Le terme « vitalité communautaire francophone » réfère à une francisation, c'est-à-dire à une valeur du taux d'assimilation linguistique négative. Ainsi, cette partie de l'analyse vise à soumettre des pistes de réponse à la question suivante : « **Est-ce que les francophones des villes de Dieppe et de Moncton habitant près des institutions sont portés à être mieux protégés de l'assimilation linguistique?** »

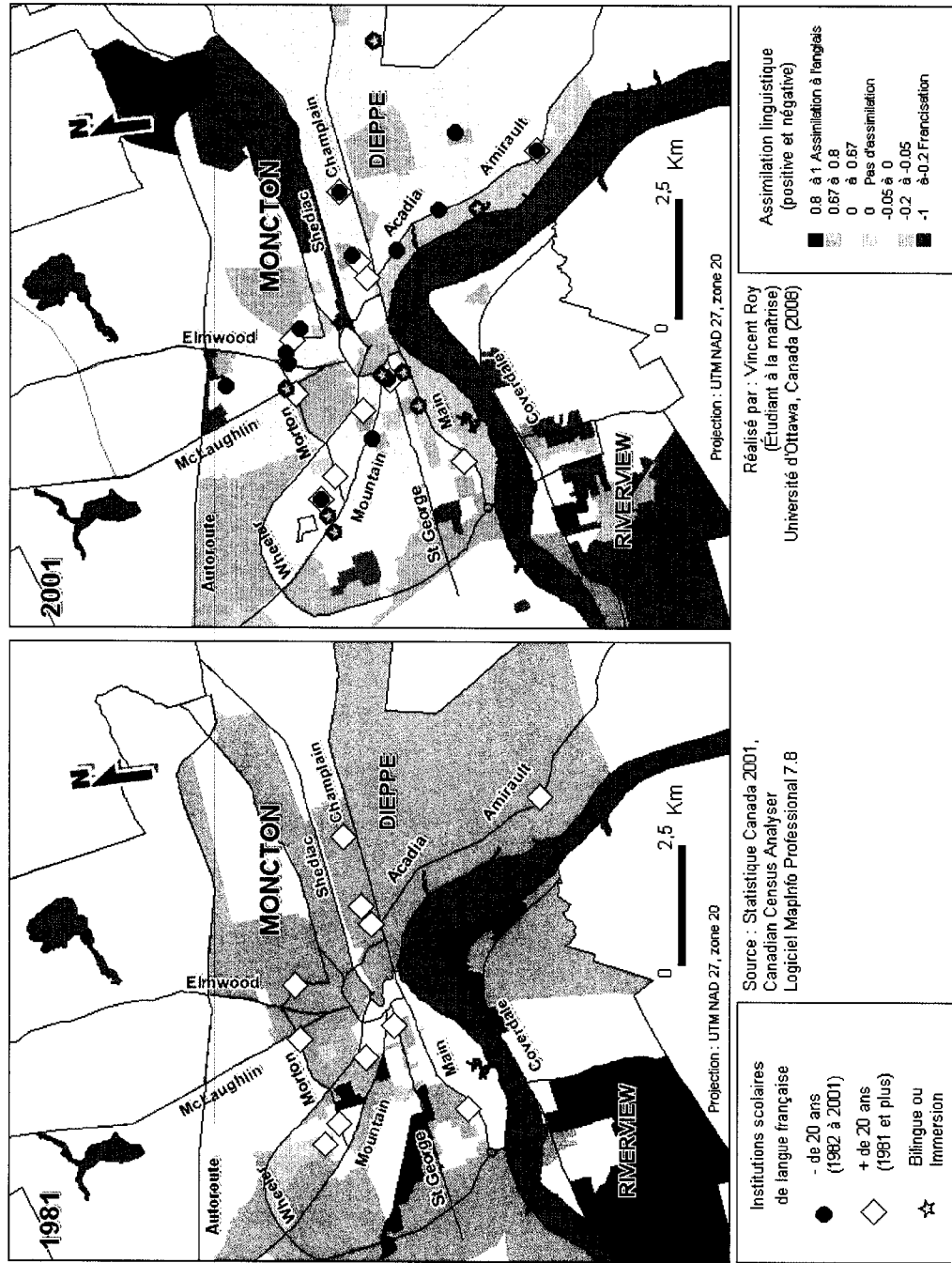
4.3.1 LIEN ENTRE LES INSTITUTIONS ET L'ASSIMILATION LINGUISTIQUE

À l'aide de la figure 4.2, nous présenterons la situation géographique des institutions anciennes et récentes par rapport aux taux d'assimilation linguistique nets en 1981 et en 2001. Lorsque le taux d'assimilation linguistique est négatif (vert), il y a une francisation, alors que lorsqu'il est positif (rouge), il y a une assimilation à l'anglais.

En 1981, aucune unité géographique ne connaît une francisation (vert) de sa population. Par contre, dans la ville de Moncton, quelques unités géographiques ne connaissent aucun transfert linguistique. Ces unités géographiques, qui sont représentées par la couleur grise, se trouvent, à notre grande surprise, surtout dans l'ouest de la ville, soit à l'ouest de la rue McLaughlin. Parmi les 12 institutions existant en 1981, seulement une se situe dans une zone où le transfert est presque nul. Cette institution, l'école Saint-Henri, se trouve au nord-ouest de la ville de Moncton, au nord de la rue Morton. Toutes les autres institutions se situent dans des milieux où l'assimilation est visible. À Dieppe, celle-ci est aussi assez forte.

La situation a complètement changé au cours des 20 dernières années. Une seule institution ancienne (école Beauséjour) dans la ville de Moncton se situe dans un espace où l'assimilation à l'anglais est visible. Cette école primaire se trouve dans l'ouest de la ville de Moncton. Par contre, toutes les autres institutions anciennes dans la ville de Moncton se situent dans des espaces qui connaissent une vitalité communautaire francophone en 2001. À Dieppe, il y a aussi une exception; il s'agit de l'école Amirault, qui se situe dans un espace neutre (gris), donc qui n'est caractérisé par aucune assimilation linguistique. C'est la seule, dans les deux villes, qui a ce type d'effet. Toutes les autres institutions anciennes dans les villes de Dieppe et de Moncton se situent dans des espaces qui ont connu une francisation de leur population (vert) en 2001 (voir figure 4.2).

Figure 4.2 : Répartition des institutions anciennes et récentes par rapport à la situation de l'assimilation linguistique, Grand Moncton, 1981-2001



Le lien entre le taux d'assimilation linguistique et la localisation des institutions plus récentes change en fonction des villes, en 2001. À Dieppe, comme pour les institutions anciennes, aucune institution ne se situe dans des espaces où il y a assimilation à l'anglais (rouge). Par contre, plus d'institutions se trouvent dans des espaces gris, soit la moitié des dix institutions récentes, ce qui signifie qu'elles n'ont pas encore eu le temps d'avoir un impact positif ou négatif sur les gens qui habitent près d'elles. À ce sujet, il est intéressant de souligner que du point de vue de la géographie, ces cinq institutions se situent toutes à l'ouest de la ville de Dieppe, c'est-à-dire entre la rivière Petitcodiac et les rues Acadia et Amirault.

Comme souligné dans la section sous l'espace sociolinguistique, ce phénomène peut être expliqué par le fait que la population francophone a tendance à se concentrer au centre, et non aux extrémités de la ville de Dieppe, au cours des 20 dernières années. Les seuls endroits qu'on aperçoit qui se caractérisent par une assimilation à l'anglais à Dieppe en 2001 sont au nord-ouest et au sud-est de la ville, soit dans des unités géographiques qui ne possèdent aucune institution en 2001.

Dans la ville de Moncton, nous pouvons voir qu'il y a plus de variations quant à l'influence des institutions récentes sur l'assimilation linguistique en 2001. Même s'il y a une vitalité communautaire francophone plus forte au cours des 20 dernières années dans la ville de Moncton, ceci ne change pas le fait que nous trouvons plus d'une institution récente dans un espace « assimilé » à la langue anglaise, ce qui était le cas pour les institutions anciennes. Parmi les 16 institutions récentes, 4 se situent dans des unités géographiques « assimilées » à l'anglais, 2 se situent dans des zones où le taux de transfert linguistique est

presque nul, et la majorité, soit 10, se trouve dans des espaces « francisés ». Des quatre institutions localisées dans des zones où on a observé une assimilation à l'anglais, trois se situent au nord de la ville de Moncton, au nord de la rue Morton, alors que l'autre se situe à l'est de la rue Elmwood. En ce qui concerne la présence de ces unités géographiques « anglicisées », nous remarquons que plus nous nous dirigeons vers le nord de la ville de Moncton, plus elles sont présentes.

Pour ce qui est des institutions récentes qui se situent dans des espaces « francisés », elles sont réparties un peu partout dans la ville de Moncton, en ne suivant pas vraiment un modèle. Par contre, dans le cas des deux institutions récentes⁸³ qui se trouvent dans un milieu stable au plan linguistique, elles sont toutes les deux au sud de la ville de Moncton, tout juste au nord de la rue Main. Nous remarquons que les institutions anciennes sont pour la plupart localisées au sud de la ville de Moncton, soit au sud de la rue Morton, où nous trouvons un taux d'assimilation linguistique très faible en 2001, alors que les institutions plus récentes se situent plus au nord, où le taux d'assimilation linguistique est majoritairement positif.

Si nous tentons de répondre à la question « **Est-ce qu'il y a un lien géographique entre l'établissement des institutions et le taux d'assimilation linguistique?** », nous devons pencher vers l'affirmatif. Toutefois, les institutions anciennes ont un effet plus significatif sur la francisation. Si quelques-unes des institutions récentes se situent dans des unités géographiques qui connaissent une assimilation à la langue anglaise, la grande majorité d'entre elles sont dans des espaces qui connaissent une vitalité francophone en 2001. Sur le plan spatial, cette vitalité communautaire francophone ne semble démontrer

⁸³ Ces deux institutions sont bilingues et font partie du programme YMCA.

aucun patron, mais il est intéressant de voir que la grande majorité des institutions, tant anciennes que récentes, se trouvent dans ces espaces « francisés ».

4.3.2 ZONES D'INFLUENCE DES INSTITUTIONS ET ASSIMILATION LINGUISTIQUE

Il n'y a aucune unité géographique avec un taux d'assimilation linguistique négatif en 1981. Il sera donc intéressant de voir, à l'aide du tableau 4.3, la variation du taux d'assimilation linguistique au cours des 20 dernières années dans l'ensemble des villes de Moncton et de Dieppe⁸⁴ ainsi que dans les zones tampons qui entourent de 500 mètres ou moins les institutions anciennes et récentes. Nous trouvons dans la ville de Dieppe la plus forte diminution de l'assimilation à l'anglais au cours des 20 dernières années, avec un taux d'assimilation linguistique qui a diminué de 0,79, comparativement à 0,73 pour la ville de Moncton. De plus, la moyenne du taux d'assimilation linguistique est de -0,03 à Dieppe, alors qu'à Moncton, elle est de 0,01 en 2001.

C'est toutefois dans la ville de Moncton que nous trouvons la plus forte influence des institutions anciennes sur la population francophone en 2001, la moyenne du taux d'assimilation linguistique y étant de -0,01, comparativement à 0,01 pour l'ensemble de la ville. À Dieppe, la moyenne du taux d'assimilation linguistique près des institutions anciennes est la même que pour l'ensemble de la ville (voir tableau 4.3).

⁸⁴ Parmi les 126 unités géographiques qui forment le noyau urbain des villes de Moncton et de Dieppe en 2001, 59 ont un TAN négatif (47 % du nombre total d'unités), ce qui témoigne de leur francisation au cours des 20 dernières années.

Tableau 4.3 : Moyenne du taux d'assimilation linguistique, Moncton et Dieppe, 1981-2001

Taux d'assimilation linguistique net (TAN)	L'ensemble de la ville		Institution Avant 1981*		Institution Après 1981**	
	Moncton	Dieppe	Moncton	Dieppe	Moncton	Dieppe
1981	0,74	0,76	0,78	0,77		
2001	0,01	-0,03	-0,01	-0,03	0,03	-0,02
Variation (1981-2001)	-0,73	-0,79	-0,79	-0,80		

* Les résultats représentent la moyenne du taux d'assimilation linguistique à 500 mètres ou moins de chacune des institutions anciennes.

** Les résultats représentent la moyenne du taux d'assimilation linguistique à 500 mètres ou moins de chacune des institutions récentes.

Étant donné que les institutions récentes ont été construites au cours des 20 dernières années, nous ne pouvons pas voir l'évolution de leur effet entre 1981 et 2001 pour ce qui est du taux d'assimilation linguistique. Par contre, nous pouvons constater leur impact en 2001, et dans quelle ville les institutions ont eu la plus grande influence sur la vitalité communautaire francophone. Tout comme pour les institutions anciennes, c'est dans la ville de Dieppe que nous trouvons le plus faible taux d'assimilation linguistique en 2001, avec -0,02, versus 0,03 pour Moncton. Malgré cette différence, nous remarquons que peu importe la ville, les institutions récentes ont un peu moins d'influence sur la vitalité communautaire francophone, avec une moyenne du taux d'assimilation linguistique qui est faiblement supérieure aux institutions anciennes ainsi que pour l'ensemble de leur ville respective. Ainsi, tant à Moncton qu'à Dieppe, si nous comparons l'impact des institutions anciennes versus l'impact des institutions récentes en 2001, nous remarquons que les institutions anciennes ont légèrement plus d'impact sur la vitalité communautaire francophone.

Dans le but de soumettre des pistes de réponse à la question proposée au début de cette troisième partie d'analyse, « **Est-ce que les francophones habitant près des institutions sont portés à être mieux protégés de l'assimilation linguistique?** », nous sommes toujours portés à pencher vers l'affirmatif si les institutions ont été fondées avant 1981. Cet impact se fait un peu plus sentir dans la ville de Moncton.

Puisque les institutions récentes ont un peu moins une influence sur la protection de la langue française, comparativement aux institutions anciennes en 2001, il est important de vérifier de quelle institution il s'agit. Selon le tableau 4.1, à l'exception d'une école à Dieppe, il y a eu seulement la fondation de garderies agréées dans les deux villes après 1981. À la suite de cette observation, nous pouvons réfléchir sur deux aspects. Premièrement, il faut laisser le temps aux institutions d'avoir un impact sur la population qui l'entoure. Deuxièmement, les garderies agréées entraînent peut-être moins une vitalité francophone que les écoles, incluant les institutions postsecondaires.

Bref, les francophones qui habitent près des institutions anciennes sont légèrement mieux protégés de l'assimilation linguistique en 2001. Par rapport à la question « **Puisque la population francophone est majoritairement plus concentrée près des institutions, est-ce que celle-ci est plus protégée de l'assimilation linguistique en 2001?** », nous pouvons avancer l'hypothèse que c'est effectivement le cas si ces institutions ont été fondées avant 1981. Ainsi, en comparant l'impact des institutions quant à l'espace sociolinguistique et au taux d'assimilation linguistique, nous pouvons voir, en conclusion aux sections précédentes, que les institutions entraînent une plus forte concentration de francophones près d'elles et qu'elles freinent l'assimilation à la langue anglaise, surtout dans la ville de Moncton. Afin

d'analyser plus en détail ces relations, nous nous demanderons dans la section suivante : « Est-ce qu'il y a une relation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique près des 38 institutions existantes en 2001, et est-ce que la relation est la même pour les villes de Dieppe et Moncton? » Nous traiterons ces questions en effectuant une analyse de corrélation, dont les résultats seront présentés dans la section ci-dessous.

4.4 ESPACE SOCIOLINGUISTIQUE ET ASSIMILATION LINGUISTIQUE

Dans cette section, non seulement nous tenterons de cerner dans quelle ville les institutions ont une plus grande influence ou un impact sur la présence française en 2001, mais nous réfléchirons aussi à l'hypothèse selon laquelle lorsque les francophones sont plus concentrés, il y a nécessairement une diminution de l'assimilation à l'anglais, voire une francisation. Pour vérifier cette hypothèse, nous allons comparer la force du lien entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique dans l'ensemble des deux villes et près des institutions.

Pour vérifier cette relation d'un point de vue statistique avec le logiciel *SPSS 15.0*, soit avec une analyse de corrélation, nous ne pouvons pas diviser les institutions selon leur date de fondation, car le nombre d'institutions serait trop petit. Nous avons donc décidé d'effectuer seulement une analyse de corrélation pour l'année 2001, avec toutes les institutions présentes sur le territoire à cette même date. Par contre, nous allons diviser les institutions selon leur ville d'origine afin de voir si la dynamique est différente dans une ville majoritairement francophone (Dieppe) versus une ville minoritairement francophone

(Moncton). Nous avons pris nos résultats des sections précédentes quant à l'espace sociolinguistique et au taux d'assimilation linguistique, et ce, pour l'ensemble des deux villes et dans les zones tampons de 500 mètres ou moins des institutions

À l'aide de l'analyse de corrélation, nous remarquons, dans le tableau 4.4, qu'il n'y a pas de corrélation significative entre l'espace francophone et le taux d'assimilation linguistique dans l'ensemble des villes de Moncton et de Dieppe. Le même phénomène se produit pour chacune des deux villes individuellement⁸⁵. Cette corrélation se fait seulement près des institutions⁸⁶. En 2001, le R⁸⁷ est de -0,668, et le Sig⁸⁸ est de 0 à proximité des institutions, alors que pour l'ensemble des villes de Dieppe et de Moncton, le R n'est que de -0,133, et le Sig est de 0,137, soit trop élevé pour une corrélation significative.

Tableau 4.4 : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et le taux d'assimilation linguistique, Moncton et Dieppe, 2001

2001	L'ensemble des villes de	Institution	Institution	Institution
	Moncton & Dieppe	Moncton & Dieppe	Moncton	Dieppe
R	-0,133	-0,668	-0,714	-0,531
Sig	0,137	0,000	0,00	0,051
N	126*	38**	24**	14**

* Représente le nombre d'unités géographiques.

** Signifie le nombre de zones tampons pour chacune des institutions présentes sur le territoire en 2001.

⁸⁵ Voir les annexes 4.2 (tableau 4D) et 4.3 (tableau 4F) pour les résultats des villes de Moncton et de Dieppe séparément.

⁸⁶ Voir les annexes 4.1, 4.2 et 4.3 pour les résultats complets obtenus grâce au logiciel *SPSS 15.0*.

⁸⁷ Le R représente la relation entre les deux variables, qui est, dans ce cas, l'espace sociolinguistique (notes en facteur) et le taux d'assimilation linguistique net (TAN). La valeur du R négative, démontre qu'une vitalité communautaire francophone se crée près des institutions scolaires de langue française, car il y a une francisation de la population lorsque le TAN est négatif. Plus le R est élevé, plus il y a une forte corrélation (relation) entre les deux variables étudiées.

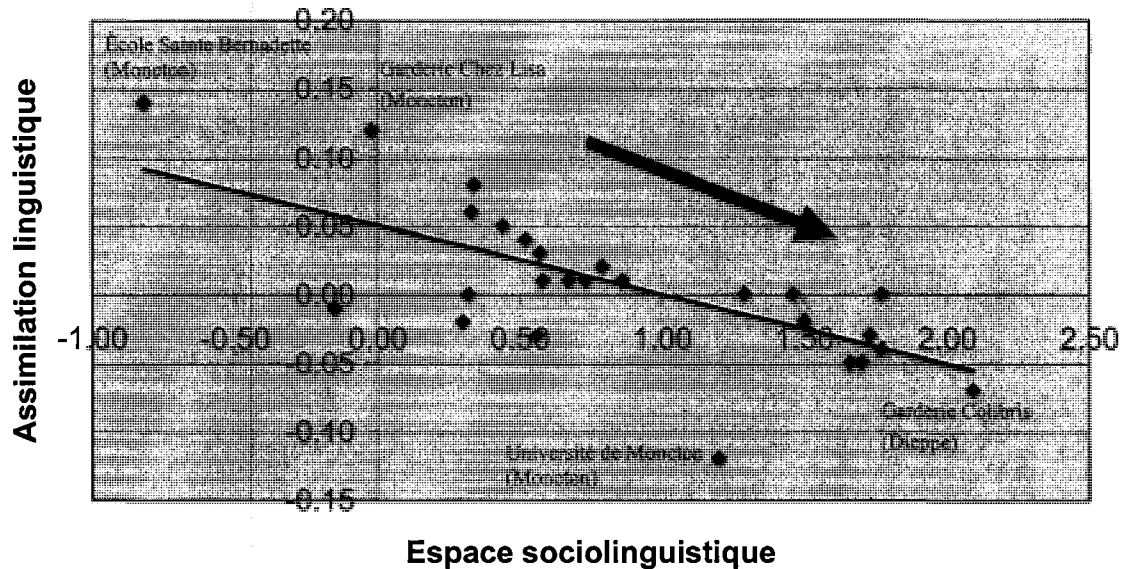
⁸⁸ En ce qui concerne l'autre type d'information qui se trouve dans le tableau 4.4, soit le Sig, il représente en pourcentage le nombre de fois où il y a des erreurs dans la corrélation. Ainsi, plus le Sig est faible, plus la relation entre les deux variables est significative. D'ailleurs, la plupart du temps, le Sig ne peut pas dépasser 10 % d'erreur. Habituellement, le pourcentage d'erreur (Sig) ne doit pas dépasser 10 % (0.10) pour qu'il y ait une corrélation significative.

En divisant les 38 institutions de langue française en fonction de leur ville d'origine, nous notons qu'il y a aussi une forte corrélation significative et négative entre les deux variables pour les deux villes. La corrélation est plus forte à Moncton qu'à Dieppe ($-0,714$ vs $-0,531$). En plus, le pourcentage d'erreur de la probabilité (Sig) est plus élevé dans la ville de Dieppe, avec $0,051$, comparativement à 0 dans la ville de Moncton (voir tableau 4.4). Le fait d'avoir un nombre plus élevé d'institutions de langue française, c'est-à-dire 24 dans la ville de Moncton, peut expliquer en partie pourquoi la corrélation est plus forte dans cette ville minoritairement francophone. D'un autre côté, cela peut démontrer que les francophones de la ville de Moncton ont tendance à se concentrer plus près des institutions de langue française, ce qui crée une plus forte vitalité communautaire francophone.

Pour confirmer cette analyse de corrélation près des institutions dans les deux villes, il est important de visualiser le lien qui existe entre l'espace sociolinguistique et le taux d'assimilation linguistique en 2001. À ce sujet, nous pouvons voir, à l'aide de la figure 4.3, qu'il y a relativement une forte corrélation significative et négative entre l'espace sociolinguistique et le taux d'assimilation linguistique près des 38 institutions. Puisque la courbe est descendante, plus la population francophone est concentrée près des institutions, plus il y a une francisation autour de ces mêmes institutions.

Sur le plan spatial, en général, les institutions qui se trouvent dans la partie gauche de la figure se trouvent dans l'ouest du noyau urbain de Moncton, alors que celles qui se trouvent à droite de la figure se trouvent dans l'est du lieu d'étude.

Figure 4.3 : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et le taux d'assimilation linguistique pour les 38 institutions, 2001



Note : Un déplacement vers la droite de la figure correspond à une augmentation de la concentration de francophones alors qu'un déplacement vers le bas correspond à une francisation de la population.

À la suite de cette analyse de corrélation portant sur l'influence des institutions, nous pouvons soumettre des pistes de réflexion liées à notre hypothèse de départ, qui était : « Lorsque les francophones sont plus concentrés, il y a nécessairement une diminution de l'assimilation à l'anglais, voire une francisation. » Tout d'abord, nous pouvons admettre que ce n'est pas vraiment le cas dans l'ensemble des deux villes. Par contre, selon nos résultats, la tendance démontre que près des institutions, l'hypothèse est plausible, surtout dans la ville minoritairement francophone de Moncton. À ce sujet, nous pouvons déterminer qu'il y a une plus forte corrélation de -0,183 près des institutions dans la ville de Moncton que dans la ville de Dieppe en 2001. Cela semble donc confirmer que la présence des institutions est plus importante dans une ville minoritairement française pour la sauvegarde de la langue française.

4.5 SYNTHÈSE

Nos résultats nous ont permis de comparer en premier lieu l'espace sociolinguistique des deux villes relativement à la localisation des institutions. Les institutions situées dans la ville de Moncton ont eu en général un effet plus fort sur la population francophone que dans la ville de Dieppe, car les notes en facteur étaient beaucoup plus élevées près des institutions que dans l'ensemble de la ville. Le lien entre les institutions et la population francophone, peut varier selon l'emplacement et la date de fondation des institutions. Toutefois, peu importe la ville, les institutions récentes entraînent majoritairement une plus forte présence française près d'elles en 2001.

Même si la population francophone de la ville de Dieppe n'a pas tendance à se concentrer près des institutions, cela ne signifie pas forcément qu'elle est sujette à l'assimilation linguistique. Jusqu'à aujourd'hui, cette menace demeure contrôlée en raison du nombre élevé de francophones. Ce fait ne diminue en rien l'importance et l'influence des institutions, mais relativise leur rôle. Il va sans dire que la situation à Moncton est complètement opposée. Cette ville, qui est minoritairement francophone, présente un défi plus important pour ses citoyens francophones, qui pourraient se sentir obligés de se regrouper près des institutions dans le but de sauvegarder leur langue. La forte concentration de la population francophone près des institutions et les taux d'assimilation linguistique inférieurs à la moyenne à leur proximité suggèrent que la population francophone de la ville de Moncton est plus protégée de l'assimilation linguistique en habitant près de ces institutions. Nous avons pu remarquer, comparativement à la répartition spatiale de la population francophone, qu'il faut laisser le temps aux institutions de faire leur marque. Cela

dit, les institutions anciennes ont un peu plus d'impact sur la protection de la langue française chez les gens qui habitent près d'elles, surtout dans la ville de Moncton.

En prenant un recul, nous pouvons dire que la meilleure solution pour freiner l'assimilation linguistique est la « loi » du nombre. Tant et aussi longtemps que la population francophone sera forte en nombre, surtout en pourcentage, il y aura toujours une vitalité communautaire francophone. Notre corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique souligne que plus la concentration de la population française qui habite dans un périmètre de 500 mètres ou moins d'une institution est forte, plus la francisation de la population est importante. En effet, cette corrélation se perçoit davantage dans les zones tampons entourant les institutions que dans l'espace total des villes de Moncton et de Dieppe en 2001.

CONCLUSION

Selon les résultats obtenus, la vitalité communautaire francophone de la région urbaine de Moncton peut varier d'une ville à l'autre. Pour le démontrer, nous avons présenté en premier lieu l'évolution de l'espace sociolinguistique du Grand Moncton de 1981 à 2001, en portant une attention particulière aux différentes villes qui forment ce noyau urbain. Ensuite, nous avons étudié comment cet espace a été influencé par la présence d'institutions scolaires. Finalement, nous avons vérifié si ces mêmes institutions ont un effet sur le niveau de l'assimilation.

Notre objectif pour le premier chapitre d'analyse (chapitre 3) était de voir si une concentration de la population francophone s'est créée au cours des 20 dernières années dans la région urbaine de Moncton. Pour mesurer cette concentration, nous avons utilisé deux méthodes d'analyse différentes : l'analyse en composantes principales et l'analyse centrographique. Selon les résultats de l'analyse en composantes principales, parmi les trois villes qui forment le Grand Moncton, seule la ville de Moncton démontre une concentration de sa population francophone avec une moyenne des notes du facteur ethnolinguistique qui augmente au lieu de diminuer entre 1981 et 2001. Malgré cette concentration au cours des 20 dernières années, celle-ci n'est pas comparable avec celle de la population francophone de la ville de Dieppe. Non seulement le ratio de francophones est supérieur dans cette ville, avec 70 % et plus, comparativement à 30 % et plus dans la ville de Moncton, mais sa moyenne des notes en facteur est aussi plus élevée au cours de la période d'étude.

Pour ce qui est de la deuxième méthode d'analyse que nous avons utilisée pour décrire la répartition spatiale de la population francophone, soit l'analyse centrographique, elle nous a permis de voir, dans son ensemble, le déplacement de la population francophone vers le nord de la ville de Moncton et sa tendance à se concentrer, comparativement à la population anglophone. Mais, qu'est-ce qui influence cette concentration de la population francophone à Moncton? Nous pouvons penser que c'est le besoin de survie.

Selon Langlois et Blais (1991), le fait de se regrouper permet à la population francophone de sauvegarder sa langue et sa culture françaises. D'ailleurs, Gilbert (1999) souligne que cet « espace francophone » est la clé d'interprétation de la vitalité des communautés francophones minoritaires, puisqu'il place les interactions sociales au centre de la réflexion. Stebbins (2000), auteur du livre *The French Enigma*, définit pour sa part l'espace francophone comme une forme ethnique fondée sur la complétude institutionnelle et ayant ses bases sur un territoire qui ne nécessite pas de frontières définies, mais qui s'organise autour de réseaux de relations interpersonnelles. O'Keefe (2001) précise que non seulement l'espace francophone se construit sur un territoire physique, mais qu'il englobe aussi toutes les sphères nécessaires au développement de la francophonie canadienne, dont l'éducation. Mais, est-ce qu'il y a une relation entre la répartition spatiale des francophones et la localisation des institutions au fil des années? Les méthodes utilisées dans la deuxième partie d'analyse (chapitre 4) nous ont permis de réfléchir à cette question.

Après avoir localisé les institutions scolaires de langue française présentes sur le territoire en 2001 avec la fonction de géocodage, nous avons créé des zones tampons de 500 mètres autour de chacune d'entre elles. En superposant ces institutions sur les résultats

obtenus de l'analyse en composantes principales, il a été intéressant de voir qu'il y avait, en général, une plus forte concentration de francophones dans ces zones tampons que dans l'ensemble des villes de Moncton et de Dieppe. D'ailleurs, c'est à Moncton que ce phénomène s'est fait le plus sentir, et ce, malgré la présence plus importante de francophones dans la ville de Dieppe. En comparant la date de fondation des différentes institutions, nous avons noté que peu importe la ville, ce sont les institutions récentes qui ont eu une plus forte influence sur la répartition spatiale des francophones en 2001. Est-ce que cette forte concentration de francophones près des institutions, les protèges mieux de l'assimilation linguistique?

Toujours dans le quatrième chapitre de cette thèse, nous avons tenté d'apporter des pistes de réponse à cette question, d'un point de vue géographique. En comparant le taux d'assimilation linguistique net des francophones qui habitent dans les mêmes zones tampons de 500 mètres ou moins pour chacune des institutions présentes sur le territoire en 2001, avec l'ensemble des villes de Moncton et de Dieppe, nous avons noté que la variation s'effectue un peu plus discrètement que pour l'espace francophone. Même si nous constatons à Moncton une légère francisation près des institutions les plus anciennes (mises sur pied avant 1981) par rapport à une faible assimilation à l'anglais dans l'ensemble de la ville en 2001, c'est la ville de Dieppe qui connaît une plus forte francisation en 2001. À ce sujet, il est intéressant de préciser que le taux d'assimilation linguistique près des institutions anciennes et le taux d'assimilation linguistique dans l'ensemble de la ville de Dieppe sont similaires en 2001.

Malgré cette différence entre les deux villes, nous sommes d'accord avec les propos de Cao et Dehoorne (2002), qui ont démontré qu'il y avait effectivement un ralentissement du processus d'assimilation dans l'agglomération de Moncton et qu'une de ces raisons serait la consolidation d'institutions acadiennes sur le territoire. Une baisse du taux d'assimilation linguistique signifie que la présence française se fait de plus en plus sentir dans ce milieu urbain mixte.

Pour justifier ces propos et pour contredire un peu ceux de O'Keefe (2000) et Stebbins (2000), qui soulignaient que le principal problème du bilinguisme est qu'il mène trop souvent à l'assimilation de la langue et de la culture minoritaires, nous avons remarqué, à l'aide de notre analyse en composantes principales, que le bilinguisme dans le Grand Moncton n'a pas un effet néfaste, mais constitue plutôt une réalité avantageuse pour la population francophone. Les personnes bilingues affichent les mêmes comportements que la population francophone, ce qui révèle la saturation sur le même facteur. Par contre, toujours selon notre analyse en composantes principales, nous avons découvert que les gens du Grand Moncton s'identifient moins comme bilingues, mais plus comme francophones, au cours des dix dernières années.

Pour revenir à la discussion entre Castonguay (2002) et Langlois (2000, 2002) sur la question « Est-ce que les villes sont des machines à assimiler pour les francophones? », nous pouvons déduire que ce n'est pas nécessairement le cas avec l'exemple de la région urbaine de Moncton, plus précisément dans les villes de Moncton et de Dieppe.

D'ailleurs, nous avons terminé le quatrième chapitre de cette thèse avec une analyse de corrélation entre l'espace sociolinguistique et le taux d'assimilation linguistique près des institutions scolaires de langue française ainsi que dans l'ensemble des deux villes étudiées. Avec cette analyse de corrélation, nous avons observé qu'il n'y avait pas nécessairement une plus forte vitalité linguistique là où se trouvait une plus forte concentration de francophones. Par contre, cette relation peut varier près des institutions scolaires de langue française. Effectivement, dans le cas des villes de Moncton et de Dieppe, cette relation entre ces deux composantes est plus évidente près des institutions présentes sur le territoire en 2001.

Nous voyons aussi que le lien entre ces deux composantes est plus significatif chez la population qui habite près des institutions à Moncton qu'à Dieppe, ce qui suggère que la présence des institutions est plus importante dans une ville minoritairement francophone que dans une ville majoritairement francophone, en ce qui a trait à la sauvegarde de la langue française. Alors, pour réduire ou arrêter l'assimilation linguistique, la présence d'institutions semble un atout important, voire primordial. Pour appuyer ces propos, Bernard (2000) souligne, d'un point de vue non géographique, que le dynamisme et la force d'une communauté dépendent en grande partie de la vitalité de ses institutions, pour que les membres puissent entretenir des relations sociales qui favoriseront le développement de liens de solidarité et du sentiment d'appartenance.

En ce qui concerne notre problématique de recherche, quant au rôle de l'espace sur la vitalité francophone en milieu urbain mixte, les résultats de nos deux chapitres d'analyse tentent de démontrer que l'aspect géographique joue effectivement un rôle important sur la vitalité francophone dans la région urbaine de Moncton, surtout chez la population qui habite

près des institutions scolaires de langue française. Cependant, il faut faire attention; nous ne pouvons pas confirmer que seules les institutions sont la cause de cette vitalité communautaire francophone.

La localisation des institutions a aussi un impact important sur le déplacement de la population francophone. En effet, nous avons remarqué que la population se déplace de plus en plus vers le nord de la ville de Moncton. Puisque les institutions suivent la même tendance, il est dans l'ordre des choses que nous trouvions plus de francophones à cet endroit, soit près des rues Elmwood et McLaughlin (au nord de la ville de Moncton). Lorsque les institutions se regroupent, nous voyons donc aussi une plus forte concentration de la population francophone, c'est-à-dire à une distance « marchable » de 500 mètres au plus. Or, comme ces institutions sont récentes dans ce secteur de la ville de Moncton, elles n'ont pas encore un effet considérable sur l'affaiblissement de l'assimilation à l'anglais.

Est-ce que ce sont les institutions qui attirent la population francophone, ou l'inverse? Sur cette question, nous avons comme théorie que l'un ne peut qu'enrichir l'autre. En arrêtant notre recherche en 2001, nous pouvons voir que l'effet de concentration de la population francophone au nord de la ville de Moncton a entraîné la venue de deux écoles francophones, qui ont toutes les deux ouvert leurs portes en septembre 2005. Cette section au nord de la ville de Moncton se situe aussi près de l'Université de Moncton, qui est établie depuis plusieurs décennies. Même si notre recherche ne permet pas de mesurer la présence francophone dans les années 1960, soit avant la venue de la seule université française à Moncton, nous pouvons quand même démontrer qu'une concentration de francophones s'est établie au cours des 20 dernières années près de cette institution. Ainsi, avec la venue de

deux nouvelles écoles dans cette partie nord de la ville de Moncton, la population francophone ne va que continuer de s'agrandir dans les années futures.

CONTRIBUTIONS

Les contributions majeures de cette thèse de maîtrise sont non seulement pratiques, avec l'aspect géographique, mais aussi méthodologiques, avec l'utilisation et la combinaison de différentes méthodes des systèmes d'information géographique (SIG). En utilisant une analyse en composantes principales au lieu d'une simple analyse factorielle ou des simples variables linguistiques, nous avons pu démontrer comment le facteur ethnolinguistique est crucial dans la structure sociospatiale de la région d'étude, mais nous avons aussi fait ressortir les variables qui caractérisent le mieux le facteur ethnolinguistique. Nous avons découvert deux éléments intéressants : la population bilingue se range du côté de la population francophone et le facteur ethnolinguistique est le plus important pour décrire l'espace social dans le Grand Moncton en 2001.

En combinant les systèmes d'information géographique (SIG) à l'analyse en composantes principales, nous avons déterminé la répartition spatiale de la population francophone, c'est-à-dire les endroits où nous trouvons une plus forte concentration de francophones. De plus, en nous servant des résultats de l'analyse en composantes principales, nous avons employé également l'analyse centrographique, qui nous a permis de démontrer que non seulement la population francophone se regroupe effectivement au fil des années, mais qu'elle se déplace vers le nord de la ville de Moncton au cours de la période d'étude.

Par rapport aux institutions, tout comme souligné dans notre revue de littérature, le rôle de celles-ci a souvent été abordé d'un point de vue social et politique, mais très peu sur le plan géographique. À ce propos, nous pouvons nommer quelques études, dont celles de Landry et Allard (1999), Landry et Rousselle (2003) et Gérin-Lajoie (1996), qui ont pu souligner l'importance des institutions scolaires de langue française dans des milieux minoritaires francophones, mais pas nécessairement sous un angle géographique. Cependant, Gilbert et Langlois (2006), ont tenté de démontrer ce lien dans une optique géographique, lequel ne fut pas concluant.

Pour ajouter aux propos de Gilbert et Langlois (2006), qui ont tenté de prouver qu'une concordance et une concentration géographique des espaces résidentiels et institutionnels francophones peuvent influencer la vitalité francophone, nous pouvons affirmer que cela semble bel et bien le cas dans notre recherche, plus précisément dans une zone tampon de 500 mètres ou moins des institutions. D'ailleurs, en effectuant une analyse de corrélation entre l'espace sociolinguistique et le taux d'assimilation linguistique, nous avons pu démontrer que cette relation entre ces deux composantes est plus significative près des institutions, ce qui confirme que les institutions ont une certaine influence sur la vitalité communautaire francophone dans une zone tampon de 500 mètres ou moins. Bref, en utilisant des méthodes de recherche différentes pour étudier la vitalité communautaire francophone dans une situation minoritaire, nous avons aussi réussi, à l'aide de ces méthodes, à justifier le rôle géographique des institutions sur la population francophone.

Pourquoi avoir souligné l'effet des lois dans notre premier chapitre, *Contexte et concepts*, et jusqu'où les lois peuvent vraiment influencer la population francophone de Moncton? Au Canada, et plus particulièrement au Nouveau-Brunswick, les citoyens sont au courant qu'il est important d'apprendre les deux langues officielles et de respecter la culture francophone, mais ils ne le font pas toujours. Parce que les lois, plus spécifiquement celle de 1981 reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, confirment que la population francophone est présente et qu'elle est bien enracinée, les gens sont plus ouverts à sa culture. Ainsi, c'est un peu à cause des lois que persiste une vitalité communautaire francophone à Moncton, et c'est aussi grâce à ces mêmes lois qu'il s'y trouve une présence d'institutions scolaires de langue française.

En revanche, il demeure important que plusieurs lois, aux niveaux fédéral, provincial et même local, qui favorisent l'épanouissement de la communauté minoritaire francophone de Moncton, soient mises en pratique par la création d'autres institutions de langue française. À ce sujet, nous pouvons dire aux politiciens et aux élites, qui prennent les décisions quant à l'emplacement des institutions de langue française en situation minoritaire, que le choix est très important, car lorsqu'il y a une concentration de ces institutions, une vitalité communautaire francophone, voire une francisation, se crée à proximité de celles-ci.

LIMITES ET PISTES POUR LES PROCHAINES RECHERCHES

Cette recherche, présente quelques limites. D'abord, notons les enfants de couples exogames et leur choix de fréquenter un type d'institution selon la langue. À ce sujet, il est important de préciser que nous ne pouvons pas retracer, avec le calcul du taux d'assimilation linguistique net, les enfants de couples exogames qui se considèrent comme anglophones quant à la langue maternelle. Ainsi, le calcul du taux d'assimilation linguistique permet de voir les résultats pour une génération à un certain niveau seulement.

Deuxièmement, nous devons préciser le fait que nous avons additionné les variables bilingues avec les variables francophones dans le calcul du taux d'assimilation linguistique net⁸⁹. Cette partie de l'analyse démontre, pour une génération, qu'il y a une diminution de l'assimilation à l'anglais, voire une francisation, au cours des 20 dernières années, dans certains endroits du noyau urbain de Moncton. Un choix différent de variables aurait généré des résultats différents.

Troisièmement, le choix des institutions peut aussi constituer une limite. Les institutions de services, qui peuvent comprendre les caisses populaires acadiennes, l'hôpital George L. Dumont, etc., dont la clientèle est acadienne et surtout francophone, n'ont pas été retenues. La raison en est simple : leur sélection peut être trop subjective, et ces institutions n'influencent pas vraiment la dynamique de la population francophone en matière du choix de lieu de résidence et de déplacement. De plus, pour de futures recherches, il serait

⁸⁹ Cependant, ce choix peut être expliqué par les valeurs de saturation obtenues à l'aide de l'analyse en composantes principales, qui étaient positives, tout comme pour les variables francophones.

intéressant d'inclure les variables comme par exemple la moyenne d'âge des familles francophones qui habitent près de ces institutions.

Il faut aussi mentionner que les églises catholiques n'ont pas été retenues pour cette thèse. Néanmoins, Bernard (2000), Cardinal, Lapointe et Thériault (1988) et plusieurs autres ont démontré que les églises font partie des institutions dont les francophones se dotent. D'un point de vue géographique, Gilbert et Langlois (2006) avaient aussi localisé ce type d'institution dans leur étude, qui portait sur trois communautés francophones urbaines à forte dominance anglaise au Canada.

Cependant, même si les églises ont beaucoup contribué à l'avancement du peuple acadien, nous avons décidé de ne pas les retenir, car malheureusement une clientèle plus âgée fréquente ces lieux. Par conséquent, cette réalité n'inclut pas la jeune population francophone, qui représente aussi l'avenir et le développement de la communauté francophone. Puisque les variables sur la croyance religieuse ont trop évolué au fil des années, nous avons préféré ne pas en tenir compte. Même si l'aspect religieux n'est pas utilisé pour cette thèse, la contribution de l'église pour le développement de la langue française n'est pas oubliée.

De plus, nous n'avons pas pris en considération les écoles anglophones qui offrent le programme d'immersion française en tant que langue seconde. Or, en retenant ce type d'institutions, nous aurions pu localiser celles-ci dans la ville de Riverview, ce qui aurait certainement enrichi notre recherche sur la région urbaine de Moncton.

Quatrièmement, lorsque nous travaillons avec les données du recensement canadien, il peut toujours y avoir des limites quant aux changements des variables au fil des années. À titre d'exemple, l'arrivée des variables bilingues en 1991 a quelque peu changé l'allure de l'espace sociolinguistique à pareille date. Heureusement, pour notre recherche, Statistique Canada a modifié le questionnaire pour les variables bilingues, et le tout est revenu à l'ordre en 2001.

Cinquièmement, il peut aussi y avoir une limite par rapport au nombre et au choix des variables recueillies pour notre analyse en composantes principales, même si elles ont été très bien définies dans le chapitre de la méthodologie.

Sixièmement, une autre limite est le choix de la zone tampon, qui est de 500 mètres, soit une distance « marchable » pour une grande ville selon Gehl (2001). Même si Moncton est définie comme une région urbaine, plusieurs sont d'accord pour dire qu'il n'y a pas encore de sérieux problèmes d'embouteillages et que le transport en commun est très peu utilisé. Les gens voyagent beaucoup en voiture pour fréquenter les institutions, ce qui fait excéder souvent les limites de 500 mètres.

Septièmement, toujours en matière d'espace, puisque la ville de Dieppe a une superficie assez petite comparativement à la ville de Moncton, il est très difficile de comparer les zones d'influence des institutions, soit les zones tampons de 500 mètres ou moins, avec l'espace total de la ville. Cette limite peut donc influencer notre analyse sur l'impact des institutions dans la ville de Dieppe, car celles-ci couvrent presque l'ensemble du territoire. Malgré ces limites, nous tenons à souligner que cette recherche réussit à dresser un

portrait juste et réel sur la situation des francophones minoritaires habitant la région urbaine de Moncton.

Pour terminer cette thèse de maîtrise, notons que les institutions scolaires de langue française ne peuvent qu'être bénéfiques pour le développement et la vitalité communautaires des minorités francophones. Même si nous sommes portés à croire que l'emplacement de ces institutions est crucial, ce qui semble indéniable, la durée de leur existence est aussi importante pour la vitalité francophone. Dans le cas d'une ville majoritairement anglophone comme Moncton, la tendance démontre que les institutions plus anciennes ont plus d'impact sur la vitalité communautaire des francophones. Bref, nous pouvons affirmer que le temps arrange bien les choses, surtout lorsqu'il y a une présence importante d'institutions et plusieurs lois pour protéger cette population minoritaire francophone. D'ailleurs, il ne fait aucun doute que les francophones ont toujours su se relever devant les défis, y compris la déportation de 1755, et que ces derniers sont ancrés sur ce territoire pour de bon.

RÉFÉRENCES

ARTICLES

- Breton, R. (1964). Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. *American Journal of Sociology*, 70, 193-205.
- Cao, H. (2003). The Application of Centographic Analysis to the Study of the Intra-urban Migratory Phenomenon in the Greater Moncton Area in Canada, 1981-1996. *Revista Romana de Geografie Politica / Romanian Review on Political Geography*, 5:1, 16-25.
- Cao, H., Chouinard, O. et Dehoorne, O. (2005). De la périphérie vers le centre : l'évolution de l'espace francophone du Nouveau-Brunswick au Canada. *Annales de Géographie*, 642, 115-140.
- Cao, H. et Dehoorne, O. (2002). Transformation marquante dans la configuration spatio-linguistique de la région de Moncton au Canada. *Annales de Géographie*, 625, 303-319.
- Cao, H. et Lacombe, S. (2003). Localisation des services de garde à l'enfance et de leur clientèle dans l'agglomération bilingue de Moncton au Canada. *Études canadiennes*, 55, 25-51.
- Cao, H., Roy, V. et Lacombe, S. (2004). Dynamique de l'implantation des services de garde à l'enfance dans la région urbaine de Moncton, 1990-2001. *Revue de l'Université de Moncton* - Numéro thématique spécial : L'enfant et sa diversité : recherches et pratiques, 35:2, 185-202.
- Cao, H. et Villeneuve, P. (1998). La localisation des garderies dans l'espace social de l'agglomération de Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 42:15, 35-65.
- Caprio, J. R. (1970). Centography and Geostatistics. *The Professional Geographer*, 22:1, 15-19.
- Cardinal, L. (1994). Ruptures et fragmentation de l'identité francophone en milieu minoritaire; un bilan critique. *Sociologie et sociétés*, 26:1, 71-86.
- Castonguay, C. (2002). Pensée magique et minorités francophones. *Recherches Sociographiques*, XLIII:2, 369-380.
- Castonguay, C. (1998). Tendances et incidences de l'assimilation linguistique au Canada : Entre les faits et l'optimiste futurologique à l'égard du français. *Études canadiennes*, 45, 65-82.
- Castonguay, C. (1997). Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991. *Recherches sociographiques*, 38:3, 469-490.
- Driedger, L. and Church, G. (1974). Residential segregation and institutional completeness: a comparison of ethnic minorities. *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 11:1, 30-52.
- Dubé, P. (1993). Une étude de cas portant sur la genèse et les résultats de la judicalisation des droits scolaires : Le cas Bugnet en Alberta. *Canadian Modern Language Review / La Revue canadienne des langues vivantes*, 49, 704-715.
- Gilbert, A. (2001). Le français au Canada, entre droits et géographie. *Le Géographe Canadien*, 45:1, 173-179.

- Gilbert, A. (1991). L'Ontario français comme région : un regard non assimilationniste sur une minorité, son espace et ses réseaux. *Cahiers de Géographie du Québec*, 35:96, 501-512.
- Gilbert, A. et Langlois, A. (2006). Organisation spatiale et vitalité des communautés francophones des métropoles à forte dominance anglaise du Canada. *Francophonies d'Amérique*, 21, 105-130.
- Gilbert, A., Langlois, A., Landry, R. et Auger, E. (2005). L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones: vers un modèle conceptuel. *Francophonies d'Amérique*, 20, 51-62.
- Goldenberg, S. and Haines, V. (1992). Social Networks and Institutional Completeness: From territory to ties. *The Canadian Journal of Sociology*, 17:3, 301-312.
- Guay, L. (1981). Différenciation et ségrégation urbaine: Québec 1951, 1961 et 1971. *Recherches sociographiques*, 22:2, 237-255.
- Guay, L. (1978). Les dimensions de l'espace social urbain: Montréal 1951, 1961 et 1971. *Recherches sociographiques*, 19:3, 307-348.
- Guindon, R. (1984). Remarques sur la communauté franco-ontarienne comme entité Politique. *Revue du Nouvel-Ontario*, 6, 49-68.
- Harwood, J., Giles, H. and Bourhis, R. Y. (1994). The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions. *International Journal of the Sociology of Language*, 108, 167-206.
- Heikkila, E. J. (1992). Describing Urban Structure: A Factor Analysis of Los Angeles. *Review of Urban and Regional Development Studies*, 4:1, 84-101.
- Johnston, R. J. (1971). Some Limitations of Factorial Ecologies and Social Area Analysis. *Economic Geography*, 47, 314-323.
- Jones, B. G. (1980). Applications of Centographic Techniques to the Study of Urban Phenomena: Atlanta, Georgia 1940-1975. *Economic Geography*, 56, 201-222.
- Jones, F. L. (1965). A Social Profile of Canberra, 1961. *The Journal of Australian and New Zealand Sociology*, 1, 107-120.
- Landry, R. et Allard, R. (1997). L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures: le rôle de la francité familioscolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, XXIII:3, 561-592.
- Landry, R. et Allard, R. (1990). Contact des langues et développement bilingue: un modèle macroscopique. *Revue canadienne des langues vivantes*, 46, 527-553.
- Langlois, A. (2002). Pensée obsessionnelle et minorités francophones: Quand l'obsession remplace la raison. *Recherches sociographiques*, XLIII:2, 381-387.
- Langlois, A. (2000). Analyse de l'évolution démolinguistique de la population francophone hors Québec, 1971-1996. *Recherches sociographiques*, 16:2, 211-238.
- Langlois, A. et Berdoulay, V. (1987). La diversité de la population d'origine française dans l'espace ethnique d'Ottawa. *Canadian Ethnic Studies / Études ethniques au Canada*, 19:1, 43-51.
- Langlois, A. et Blais, R. (1991). L'espace comme élément stratégique: l'importance de la répartition géographique des francophones de l'Ontario. *Études Canadiennes*, 30, 13-34.
- Martel, A. (2003). Nous n'avons jamais été urbains mais nous le sommes. Des solidarités pour mieux-vivre par une francophonie canadienne interculturelle et mondialisée. *Francophonies d'Amérique*, 16, 5-25.

- Megbolugbe, I. F., Hoek-Smit, M. C. and Linneman, P. D., (1996). Understanding Neighbourhood Dynamics: a review of the contributions of William G. Grisby. *Urban Studies*, 33:10, 1779-1796.
- Paasi, A. (1986). The institutionalization of regions: a theoretical framework for understanding the emergence of regions and the constitution of regional identity. *Fennia*, 164:1, 105-146.
- Pilote, A. (2003). Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, 16, 37-44.
- Poche, B. (1983). La région comme espace de référence identitaire. *Espaces et Sociétés*, 42, 3-12.
- Raffestin, C. (1982). Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité. *Espaces et Sociétés*, 41, 167-171.
- Rees, P. H. (1970). Concepts of Social Space: Toward an Urban Social Geography. *Geographical Perspectives on Urban Systems*, 306-394.
- Ricq, C. (1983). La région, espace institutionnel et espace d'identité. *Espaces et Sociétés*, 42, 65-78.
- Schmid, C. F. and Tagashira, K. (1964). Ecological and Demographic Indices: A Methodological Analysis. *Demography*, 1:1, 194-211.
- Vincent, G. (2003). Le paradoxe du français à Moncton : Fragilité et force économique? Le cas du quartier Sunny Brae. *Francophonies d'Amérique*, 16, 133-148.

CAHIERS DE RECHERCHE ET ACTES DE COLLOQUES

- Cao, H. and Zhao, Y. (2002). The Application of Centographic Analysis to the Study of the Intra-urban Migratory Phenomenon in the Greater Moncton Area in Canada, 1981-1996. 95th Annual Geomatics Conference of the Canadian Institute of Geomatics (CIG), joint *International Symposium on GeoSpatial Theory, Processing and Applications*. Ottawa, Canada, July 8-12.
- Faucher, R. (2001). *L'école française en milieu minoritaire : revue documentaire*. Document préparé pour la Fédération canadienne des enseignants. Ottawa, ON : Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les études minoritaires CIRCEM.
- Landry, R. and Allard, R. (1993). Beyond socially naïve bilingual education: the effects of schooling and ethnolinguistic vitality of the community on additive and subtractive bilingualism. *Annual Conference Journal*, National Association for Bilingual Education (NABE), 1991 Conference Publication. 1-30.
- Lefebvre, M. (2005). *Le Grand Moncton : le visage d'une francophonie vivante*. Rapport sur la vitalité de la communauté francophone du Grand Moncton. Ottawa : Projet Vitalité communautaire des minorités francophones : Université d'Ottawa.
- Reed, R. (2001). The Significance of Social Influences and Established Housing Values, 7th Pacific Rim Real Estate Society Conference. *Adelaide*, 21-24 January 2001.
- Thériault, J.-Y. (2004). *L'institution en Ontario français*. Ottawa, Ontario, CIRCEM, Cahier no 4.

Thériault, M. and Des Rosiers, F. (1995). Combining Hedonic, GIS and Spatial Statistics to Analyze residential markets in the Quebec Urban Community. Proceedings of the Joint European Conference and Exhibition on geographical Information. *The Hague*, March 26-32: 2, 131-136.

MONOGRAPHIES ET LIVRES

- Allaire, G. (1999). *La francophonie canadienne-Portraits*. Ottawa: Collection francophonies.
- Bernard, R. (2000). *À la défense de Montfort*. Ottawa: Le Nordir.
- Bernard, R. (1998). *Le Canada Français : entre mythe et utopie*. Ottawa: Le Nordir.
- Bernard, R. (1988). *De Québécois à Ontariens : La communauté franco-ontarienne*. Hearst : Éditions le Nordir.
- Bertrand, R. (1986). *L'analyse statistique des données*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Bourne, L. S. (2000). Chapter 2: Urban Canada in Transition to the Twenty-First Century: Trends, Issues, and Visions. In T. Bunting and P. Filion, *Canadian Cities in Transition*. 2nd Ed., Oxford University Press. 26-51.
- Breton, A. (1999). *Explorer l'économie linguistique*. Ottawa: Patrimoine canadien, Collection Nouvelles Perspectives canadiennes.
- Breton, R, Isajiw, W., Kalback, W. and Reitz, J. (1990). Chapter 1: Introduction. In *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City*. Toronto: University of Toronto Press. 3-33.
- Brun, R. (1999). Le dynamisme de la communauté francophone. *Dans Les Acadiens à Moncton. Un siècle et demi de présence française au Coude*. Moncton, NB: Centre d'études acadiennes. 153-200.
- Bunting, T. and Filion, P. (2000). *Canadian Cities in Transition*. 2nd Ed., Oxford University Press.
- Calvet, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris : éditions payot et rivages.
- Cardinal, L., Lapointe, J. et Thériault, J.-Y. (1988). *La communauté francophone de Welland*. Ottawa: Rapport d'étude présenté au Bureau du Commissaire aux langues officielles.
- Castonguay, C. (1994). *L'assimilation linguistique : mesure et évolution, 1971-1986*. Québec : Publications du Québec.
- Claval, P. (1984). *Géographie humaine et économique contemporaine*. Paris: PUF.
- Collet, C. (1992). *Systèmes d'Information Géographique en Mode Image*. Lausanne: Presses Polytechniques et universitaires romandes, Collection Gérer l'environnement, 7.
- Commissariat aux langues officielles (2006). *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada.
- Couturier, J. P. et LeBlanc, P. E. (1996). *Économie et société en Acadie, 1850-1950*. Moncton : Éditions d'Acadie. 146.
- Daigle, J. (1993). *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*. Moncton, NB: Chaire d'études acadiennes.
- Davies, W. K. D. (1984). *Factorial Ecology*. Aldershot: Angleterre, Gower.

- De La Garde, R. et Paré, D. (1992). Chapitre 6 : Les médias de communication et le développement des communautés francophones. Dans F. Harvey (dir.), *Médias francophones hors Québec et identité*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture. 83-132.
- Dion, S. (2002). *Discours prononcé lors de la cérémonie d'inauguration du nouvel institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques*. Moncton: Université de Moncton, le 15 février 2002.
- Dunteman, G. E. (1989). *Principal Components Analysis*. London: Sage University Paper.
- Gehl, J. (2001). *Life Between Buildings*. Copenhagen, Denmark: The Danish Architectural Press.
- Gilbert, A. (1999). Les espaces de la francophonie ontarienne. Dans J.-Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux*. Moncton, NB: Les éditions d'Acadie. 55-75.
- Giles, H. R., Bourhis, R. and Taylor, D. M. (1977). Toward a Theory of Language in Ethnic Group Relations. In Giles, H. (dir.), *Language Ethnicity and Intergroup Relations*. London: Academic Press. 307-348.
- Graham, K. A., Phillips, S. D. and Maslove, A. M. (1998). Approaches to the study of Urban Governance. In *Urban Governance in Canada: representation, resources and restructuring*. Canada: Harcourt Brace Canada. 19-41.
- Hamilton, W. B. (1996). *Place Names of Atlantic Canada*. University of Toronto Press, Toronto, 104.
- Heller, M. (1999). Quel(s) français et pour qui? Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien. Dans N. Labrie et G. Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*. Sudbury: Éditions Prise de Parole. 129-165.
- Knox, P. and Pinch, S. (2006). Chapter 4: Patterns of sociospatial differentiation. In *Urban social Geography*. New York: Pearson. 60-91.
- Landry, R. et Allard, R. (1999). Chapitre 19: L'éducation dans la francophonie minoritaire. Dans J.-Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux*. Moncton, NB: Les éditions d'Acadie. 403-433.
- Landry, R. et Allard, R. (1996). Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne. Dans J. Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag. 61-87.
- Landry, R. and Allard, R. (1992). Ethnolinguistic vitality and the bilingual development of minority and anglophone students. In W. Fase, K. Jaspaert and S. Kroan (éds.), *Maintenance and Loss of Minority Languages*. Amsterdam, Benjamin. 223-251.
- Landry, R. and Allard, R. (1991). Chapter 13: Can Schools Promote Additive Bilingualism in Minority Group Children? In L. M. Malave and G. Duquette (ed.), *Language, Culture & Cognition*. Clevedon, Philadelphia and Adelaide: Multilingual Matters LTD. 198-231.
- Landry, R., Allard, R. et Deveau, K. (2006). Revitalisation ethnolinguistique. Un modèle macroscopique. Dans A. Magord (dir.), *Adaptation et innovation. Expériences acadiennes contemporaines*. Bruxelles: Éditions Peter Lang. 105-124.
- Landry, R. et Rousselle, S. (2003). *Éducation et droits collectifs – au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton: Les Éditions de la francophonie.

- Larivière, L. (1991). Une langue à la mesure du pays : L'influence des médias. *Dans* J.-G. Quenneville (éd.), *À la mesure du pays....* Saint-Boniface: Centre d'Études franco-canadiennes de l'Ouest. 87-97.
- Le Bourdais, C. et Lefebvre, C. (1987). *Spatialisation des composantes ethniques, socio-économiques et familiales à Montréal en 1981*. INRS-Urbanisation, Institut national de la recherche scientifique.
- Louder, D. et Dupont, L. (1997). Nouvelle sphère de champ identitaire francophone et acadien. *Dans* C. Harvey et A. McDonnell (éds), *La francophonie sur les marges*. Manitoba: CEFCO et Presses universitaires de Saint-Boniface. 53-66.
- Marmen, L. (1998). Aperçu de la situation des minorités de langue officielle. *Dans Symposium - données linguistiques sur les minorités de langue officielle, Sommaire des exposés et discussions*. Ottawa: Statistique Canada.
- Murdie, R. A. (1969). *Factorial Ecology of Metropolitan Toronto, 1951-1961*. Department of Geography, University of Chicago.
- Murdie, R. A. and Teixeira, C. (2000). Chapter 9: The city as Social Space. *In* T. Bunting and P. Fillion (ed.), *Canadian Cities in Transition*. 2nd Ed., Oxford University Press. 198-223.
- O'Keefe, M. (2001). Defining the Concepts. *In New Canadian Perspectives: Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality*. Ottawa: Department of Canadian Heritage. 5-26.
- O'Keefe, M. (2000). *Minorités francophones: assimilation et vitalité des communautés*. Ottawa: Patrimoine canadien.
- Pacione, M. (2001). Concepts and theory in urban geography. *In Urban geography: a global perspective*. Londres et New-York: Routledge. 20-34.
- Robson, B. T. (1969). *Urban Analysis: A Study of City Structure*. Cambridge: Cambridge Uni Press.
- Savas, D. (1991). Institutions francophones et vitalité communautaire : Motivations symboliques et fonctionnelles du choix de réseau institutionnel. *Dans* J.-G. Quenneville, *À la mesure du pays....* Saint-Boniface: Centre d'Études franco-canadiennes de l'Ouest. 67-86.
- Savoie, A.-M. (1996). L'évolution de l'éducation dans les régions Acadiennes. *Dans Le Congrès mondial acadien*. Moncton: Éditions d'Acadie. 423-448.
- Savoie, D. and Bourgeois, Y. (1994). Moncton, Making the Transition : Myth or Reality. *In* G. J. De Benedetti and R. H. Lamarche (Éds.), *Shock Waves The Maritime Urban System in the New Economy*. Moncton: Institut canadien de recherche sur le développement régional. 231-248.
- Shevky, E. et Bell, W. (1955). *Social Area Analysis*. Westport: Greenwood Press Publishers, 2e édition.
- Stafford, J. et Bodson, P. (2006). *L'analyse multivariée avec SPSS*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Stebbins, R. (2000). *The French Enigma-Survival and Development in Canada's francophone societies*. Calgary: Detselig Entreprises.
- Thériault, J.-Y. (sous la dir.) (1999). *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*. Moncton: Éditions d'Acadie.
- Thériault, M. (1994). *MapStats, Module d'analyse spatiale fonctionnant sous MapInfo*. CRAD: Université Laval.

MÉMOIRES ET THÈSES

- Allensworth, J. (1982). *Changes in the socio-spatial morphology of Panama City. Panama : a study of comparative intra-urban form*. Thèse de doctorat, Kent State University.
- Charron, M. (2002). *L'évolution de la ségrégation résidentielle à Montréal de 1951 à 1996*. Rapport d'activité présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie. Québec: Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Durand, M. (2004). *Évolution et consolidation de l'espace francophone du Grand Moncton au Nouveau-Brunswick : 1960-2002*. Thèse de maîtrise inédite. Québec: Université Laval.
- Leamrasamee, K. (1990). *Urban structure and change of Columbus, Ohio from 1950-1980*. Thèse de doctorat, The Ohio State University.
- Ozbakir, B. A. (2007). *A New Model For Quality Of Urban Place: Contribution Of Community Structures And Information Technologies*. Thèse de doctorat, University of Ottawa.

SOURCES ET DOCUMENTATIONS

- Statistique Canada (2004). *Profil des secteurs de recensement de Moncton et Saint John*. Ottawa: Statistique Canada, Recensement de 2001, Ministre de l'Industrie.
- Statistique Canada (2003). *Dictionnaire du recensement de 2001 - Version Internet*. Ottawa: Statistique Canada. <http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/appendices/92-378-XIF02002.pdf>
- Statistique Canada (2002). *Cartes de référence des aires de diffusion. Recensement de 2001*. Ottawa: Statistique Canada.
- Statistique Canada (2001). *Recensement Canada 2001*. Ottawa: Statistique Canada, Canadian Census Analyser.
- Statistique Canada (1994). *Profil des secteurs de recensement de Moncton et Saint John, Partie B*. Ottawa: Statistique Canada, Recensement de 2001, Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.
- Statistique Canada (1991). *Recensement Canada 1991*. Ottawa: Statistique Canada, Canadian Census Analyser.
- Statistique Canada (1981). *Recensement Canada 1981*. Ottawa: Statistique Canada, Canadian Census Analyser.

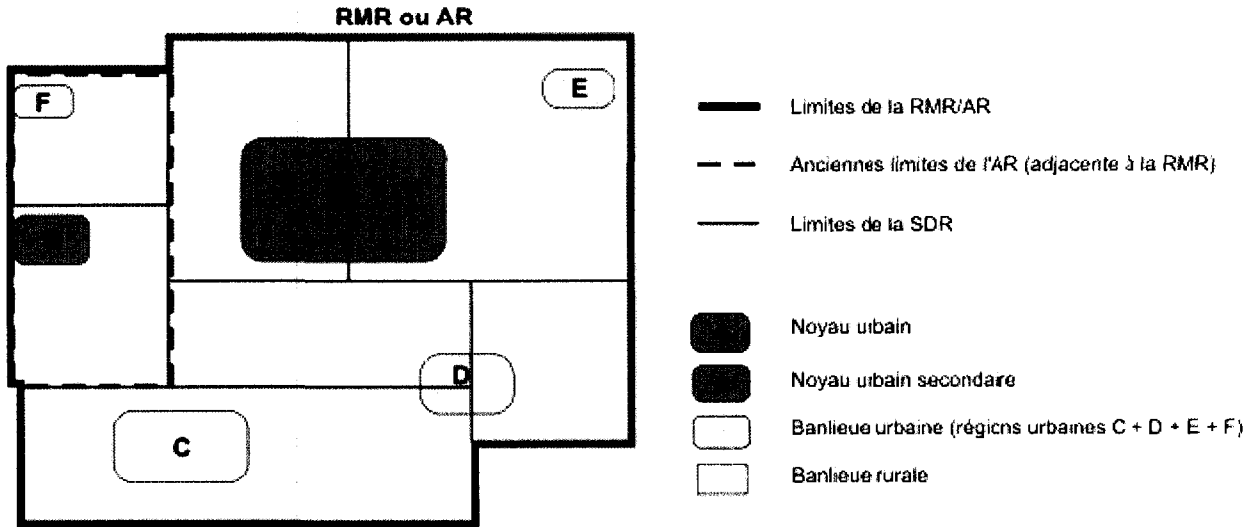
SITES INTERNET

- CHASS (2001-2002). *Information about the Canadian Census Analyser*. Statistique Canada, Data Liberation Initiative consortium. <http://dc1.chass.utoronto.ca/census/document/index.html>, consulté entre le 2 juin et le 3 juillet 2006.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2008). *Services du gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick*. Nouveau-Brunswick, Canada. www.gnb.ca, consulté le 7 avril 2007.

- Leclerc, J. (2007). Législation linguistique du Nouveau-Brunswick. *Dans L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ: Université Laval. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/nbrunswick.htm>, consulté le 6 mars 2007.
- Leclerc, J. (2007). Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick 1969 (en vigueur depuis 2002). *Dans L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ: Université Laval. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/nbrunswickloi.htm>, consulté le 7 mars 2007.
- Société des Jeux de l'Acadie inc. (2004). *Information générale*. <http://www.jeuxdelacadie.org>, consulté le 2 février 2008.

ANNEXES

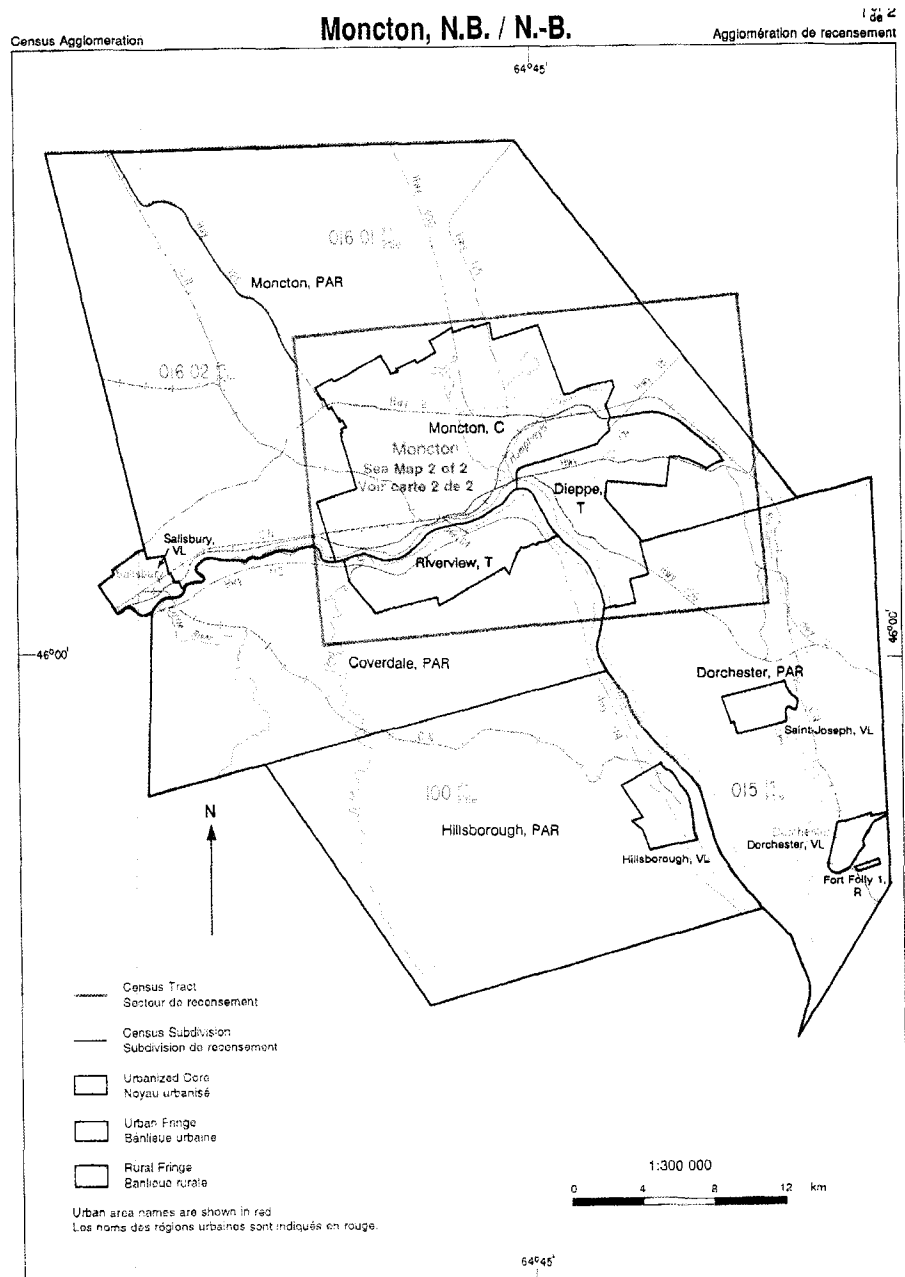
ANNEXE 2.1 : Figure démontrant la structure d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement selon Statistique Canada*



* À l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR), nous pouvons voir, à l'aide de cette figure, un noyau urbain, un noyau urbain secondaire, une banlieue urbaine et une banlieue rurale.

Source : *Dictionnaire du recensement*, 2001 (Statistique Canada, 2003, p. 285).

ANNEXE 2.2 : Carte de l'agglomération de recensement de Moncton, 1991



Source : Statistique Canada (1994). *Profil des secteurs de recensement de Moncton et Saint John – Partie B*. Ottawa, Statistique Canada, recensement de 2001, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

ANNEXE 2.4 : Description des changements effectués pour les variables

Parmi les changements pour les variables, nous avons dû effectuer une opération « majeure » pour l'année 1981. Cette opération « majeure » a été d'avoir uniquement le nombre d'enfants (non mariés) de 17 ans et moins et de 18 ans et plus vivant à la maison. Le problème, dans ce cas, est qu'une autre variable comprenait le total de famille avec au moins un enfant de 17 ans et moins et au moins un enfant de 18 ans et plus à la maison, ce qui compliquait les données. Pour remédier à ce problème, nous avons calculé la probabilité des deux variables voulues avec la variable non voulue, ce qui nous a donné seulement le nombre d'enfants (non mariés) de 17 ans et moins et de 18 ans et plus vivant à la maison. Voici le travail que nous avons effectué pour avoir la probabilité des deux variables voulues.

Pour le calcul de la probabilité, nous avons commencé par calculer le pourcentage des enfants de 17 ans et moins vivant à la maison. Pour ce faire, nous avons pris la variable des enfants de 17 ans et moins vivant à la maison et nous l'avons divisée par le total des familles ayant seulement des enfants de 18 ans et plus et de 17 ans et moins à la maison. Une fois ce pourcentage obtenu, nous l'avons multiplié avec la variable non voulue, qui est le total de famille avec au moins un enfant de 17 ans et moins et au moins un enfant de 18 ans et plus à la maison, ce qui nous a donné un chiffre qui a ensuite été additionné par le nombre total d'enfants de 17 ans et moins vivant à la maison. À la suite de cette équation, nous avons effectué le même processus, mais cette fois-ci avec la variable des enfants de 18 ans et plus vivant à la maison. Cette équation nous a donc donné approximativement le nombre total d'enfants (non mariés) de 17 ans et mois et de 18 ans et plus demeurant à la maison.

Les autres changements que nous avons faits pour les données ont été les regroupements de certaines variables. Parmi ces regroupements, nous retrouvons celui des types d'industries, qui a été le plus significatif. Tout comme souligné dans la section 2.4 de la méthodologie, *Source des données et sélection des variables*, nous nous sommes efforcés de maintenir des variables comparables pour chacun des recensements. Pour y arriver, nous avons regroupé les variables des différents types d'industries selon trois catégories principales : les industries primaires, secondaires et tertiaires. Afin de mieux visualiser ce regroupement pour la période d'étude, nous pouvons nous référer au tableau suivant, soit le tableau à l'annexe 2.5. En ce qui concerne les autres regroupements des données, ceux-ci ont été moins complexes en raison des types de variables, qui n'ont pas changé au fil des années.

ANNEXE 2.5 : Tableau démontrant la division des industries, 1981-2001

Divisions des Industries	1981	1991	2001
Industries primaires	Agriculture Forestry Fishing and trapping	Agricultural and related service Fishing and trapping industries Logging and forestry industries	11 Agriculture, forestry, fishing and hunting
	1981	1991	2001
Industries secondaires	Mines (including milling), quarries and oil wells Construction industries Manufacturing industries	Mining (incl. milling), quarrying, Construction industries Manufacturing industries	21 Mining and oil and gas extraction 23 Construction 31-33 Manufacturing
	1981	1991	2001
Industries tertiaires	Trade Transportation, communication and other utilities Finance, insurance and real estate Community, business and personal services Industries Industry unspecified or defined Public administration and defence	Wholesale trade industries Retail trade industries Transportation and storage industries Communication and other utility industries Finance and insurance industries Real estate operator and insurance agent industries Business service industries Educational service industries Health & social Service industries Accommodation, food and beverage Other service industries Government service industries	41 Wholesale trade 44-45 Retail trade 48-49 Transportation and warehousing 51 Information and cultural industries 22 Utilities 52 Finance and insurance 53 Real estate and rental and leasing 54 Professional, scientific and technical services 55 Management of companies and enterprises 56 Administrative and support, waste management and remediation services 61 Educational services 62 Health care and social assistance 71 Arts, entertainment and recreation 72 Accommodation and food services 81 Other services (except public administration) 91 Public administration

ANNEXE 3.1 : Résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), Grand Moncton, 1981

Tableau 3A : Qualité de représentation, 1981

Variables*	Initial	Extraction
P0_14	1,000	,895
P15_24	1,000	,669
P25_44	1,000	,924
P45_64	1,000	,759
P65_P	1,000	,840
F_MF	1,000	,970
FMP_M	1,000	,589
FMP_F	1,000	,761
LM_A	1,000	,835
LM_F	1,000	,884
E17M	1,000	,760
E18P	1,000	,805
M5_PD	1,000	,931
M5DNM	1,000	,714
M5DM_MP	1,000	,712
M5DM_DP	1,000	,739
M5DM_EC	1,000	,575
LPM_A	1,000	,933
LPM_F	1,000	,886
OE_B	1,000	,955
OE_F	1,000	,956
SC_PF	1,000	,969
SC_FTP	1,000	,617
SC_FTPA	1,000	,726
S9_13M_PC	1,000	,924
S9_13T_CD	1,000	,709
SCU_PCDB	1,000	,752
SCU_CDB	1,000	,875
T_E	1,000	,923
T_PE	1,000	,543
T_PP	1,000	,903
IND_P	1,000	,752
IND_S	1,000	,737
IND_T	1,000	,950
R_E	1,000	,992
R_A	1,000	,615

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Tableau 3B : Variance totale expliquée, 1981

Facteur	Valeurs propres initiales			Extraction, sommes des carrés des facteurs retenus			Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1*	12,351	34,309	34,309	12,351	34,309	34,309	9,225	25,626	25,626
2	5,372	14,921	49,231	5,372	14,921	49,231	4,954	13,760	39,386
3	3,617	10,048	59,279	3,617	10,048	59,279	4,550	12,640	52,025
4	2,134	5,927	65,206	2,134	5,927	65,206	3,409	9,470	61,495
5	1,850	5,139	70,346	1,850	5,139	70,346	1,768	4,912	66,407
6	1,564	4,345	74,691	1,564	4,345	74,691	1,766	4,907	71,314
7	1,141	3,169	77,860	1,141	3,169	77,860	1,755	4,876	76,189
8	1,047	2,908	80,768	1,047	2,908	80,768	1,648	4,578	80,768
9	,936	2,601	83,368						
10	,828	2,299	85,668						
11	,691	1,920	87,587						
12	,617	1,714	89,302						
13	,550	1,528	90,829						
14	,495	1,375	92,204						
15	,443	1,231	93,436						
16	,404	1,122	94,557						
17	,346	,962	95,519						
18	,282	,783	96,302						
19	,264	,733	97,035						
20	,233	,647	97,682						
21	,217	,601	98,283						
22	,175	,485	98,769						
23	,160	,444	99,213						
24	,101	,280	99,493						
25	,055	,153	99,646						
26	,051	,141	99,787						
27	,023	,064	99,852						
28	,019	,054	99,906						
29	,010	,029	99,935						
30	,009	,026	99,961						
31	,008	,021	99,982						
32	,003	,007	99,989						
33	,002	,005	99,994						
34	,001	,003	99,997						
35	,001	,002	99,999						
36	,000	,001	100,000						

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

* Voir annexe 3.4 pour la définition de chaque facteur.

Tableau 3C : Matrice des facteurs^(a), 1981

Variables*	Facteur							
	1	2	3	4	5	6	7	8
P0_14	,683	-,357	-,468	,186	,012	-,191	,067	-,076
P15_24	-,176	,036	-,044	,461	-,450	,120	-,313	,328
P25_44	,791	-,262	-,467	,065	,066	,004	,046	-,030
P45_64	,226	,371	,525	,098	-,438	,141	-,221	-,158
P65_P	-,532	,183	,374	-,454	,393	-,020	,146	-,043
F_MF	,963	-,013	,012	-,179	-,039	-,075	-,028	-,053
FMP_M	,233	,349	,162	,455	,075	,305	-,023	-,284
FMP_F	,351	,492	,307	,384	,126	,266	,065	,251
LM_A	,325	-,672	,497	,110	,080	-,091	,037	,061
LM_F	-,001	,782	-,443	-,217	-,009	,072	,001	-,153
E17M	,753	-,067	-,209	-,032	,204	-,306	,079	-,033
E18P	,306	,499	,587	-,199	-,069	,222	-,155	-,014
M5_PD	,669	,257	,306	-,082	-,375	-,291	,076	-,294
M5DNM	,575	,253	,026	,223	,318	,253	,216	,238
M5DM_MP	,459	-,200	-,215	-,370	,252	,047	-,181	,424
M5DM_DP	,450	-,394	-,163	-,034	,265	,201	-,489	,054
M5DM_EC	,220	,121	-,178	,148	,147	,427	,504	-,025
LPM_A	,638	-,629	,338	,001	,001	-,121	-,019	-,017
LPM_F	,292	,742	-,394	-,294	-,032	-,073	-,030	-3,73E-005
OE_B	,622	-,525	,512	,076	,090	-,074	,092	,056
OE_F	,346	,796	-,415	-,129	-,039	,040	-,101	-,033
SC_PF	,920	,232	,173	-,089	,162	-,010	-,076	,010
SC_FTP	,602	-,055	-,043	,150	-,443	-,158	,077	-,010
SC_FTPA	,459	-,333	-,255	-,164	-,241	,289	,413	-,004
S9_13M_PC	,622	,560	,221	,182	,180	-,315	,041	,093
S9_13T_CD	,713	-,171	-,310	,130	,062	,050	-,182	-,136
SCU_PCDB	,603	-,133	,332	-,358	-,163	,324	,021	-,024
SCU_CDB	,696	-,404	-,149	-,291	-,195	,274	-,034	-,080
T_E	,871	-,177	-,292	,034	-,167	,088	-,030	-,103
T_PE	,555	,199	-,144	,061	-,059	,266	-,096	,296
T_PP	,546	,431	,543	-,159	,251	-,181	,005	,058
IND_P	,142	-,034	,039	,565	,457	,163	-,107	-,404
IND_S	,587	,252	-,280	,219	,191	-,395	-,094	,025
IND_T	,934	,070	,196	-,151	-,050	,079	,047	,004
R_E	,975	,138	,112	-,072	,048	,008	-,032	-,025
R_A	,261	,305	,047	,331	-,295	-,277	,281	,314

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

(^a) Huit facteurs extraits.

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Tableau 3D : Matrice des facteurs après rotation^(a), 1981

Variables*	Facteur							
	1	2	3	4	5	6	7	8
P0_14	,887	-,253	-,108	,160	,061	,028	,026	,051
P15_24	-,095	-,050	,001	-,028	,020	-,019	-,805	-,087
P25_44	,907	-,102	-,012	,123	,052	,187	,060	,187
P45_64	-,041	,756	,030	,016	,135	-,248	-,302	-,115
P65_P	-,725	,081	,023	-,048	-,115	,072	,534	-,030
F_MF	,793	,463	-,043	,268	-,067	,129	,172	,050
FMP_M	,044	,309	,118	,110	,616	-,128	-,147	,220
FMP_F	-,079	,424	,072	,489	,311	,091	-,266	,393
LM_A	,217	,133	-,869	,058	,006	,068	,078	-,027
LM_F	-,010	,090	,923	,070	,024	-,047	,100	,072
E17M	,706	,025	-,021	,416	,006	,101	,277	,004
E18P	-,155	,858	,107	,156	,056	,069	,019	,038
M5_PD	,479	,638	,021	,279	-,060	-,426	,100	-,145
M5DNM	,249	,214	,038	,463	,223	,241	-,002	,531
M5DM_MP	,384	,015	-,032	,133	-,316	,654	,119	,062
M5DM_DP	,484	,024	-,193	-,128	,187	,633	-,020	-,119
M5DM_EC	,144	-,033	,121	,024	,172	-,058	,086	,705
LPM_A	,558	,239	-,728	,072	-,039	,095	,123	-,059
LPM_F	,202	,209	,835	,270	-,131	,043	,107	,023
OE_B	,402	,325	-,784	,209	,016	,078	,133	,074
OE_F	,245	,241	,870	,266	,040	,059	-,022	,069
SC_PF	,567	,584	,026	,448	,107	,231	,176	,101
SC_FTP	,619	,224	-,082	,178	-,125	-,269	-,236	,016
SC_FTPA	,576	,014	-,114	-,234	-,265	-,071	,060	,497
S9_13M_PC	,224	,417	,170	,797	,170	-,041	,068	,010
S9_13T_CD	,777	,052	,001	,066	,229	,211	-,016	,021
SCU_PCDB	,374	,650	-,224	-,145	-,175	,151	,128	,221
SCU_CDB	,761	,269	-,169	-,290	-,176	,210	,073	,175
T_E	,923	,190	-,006	,039	,035	,083	-,053	,148
T_PE	,389	,268	,180	,209	-,016	,302	-,269	,282
T_PP	,032	,669	-,023	,593	,045	,095	,300	-,013
IND_P	,101	-,082	-,134	,073	,837	,040	,069	,066
IND_S	,526	-,040	,229	,594	,174	,065	,032	-,133
IND_T	,641	,618	-,091	,277	-,044	,116	,125	,202
R_E	,690	,558	-,010	,373	,069	,160	,132	,132
R_A	,122	,075	,051	,561	-,162	-,337	-,337	,155

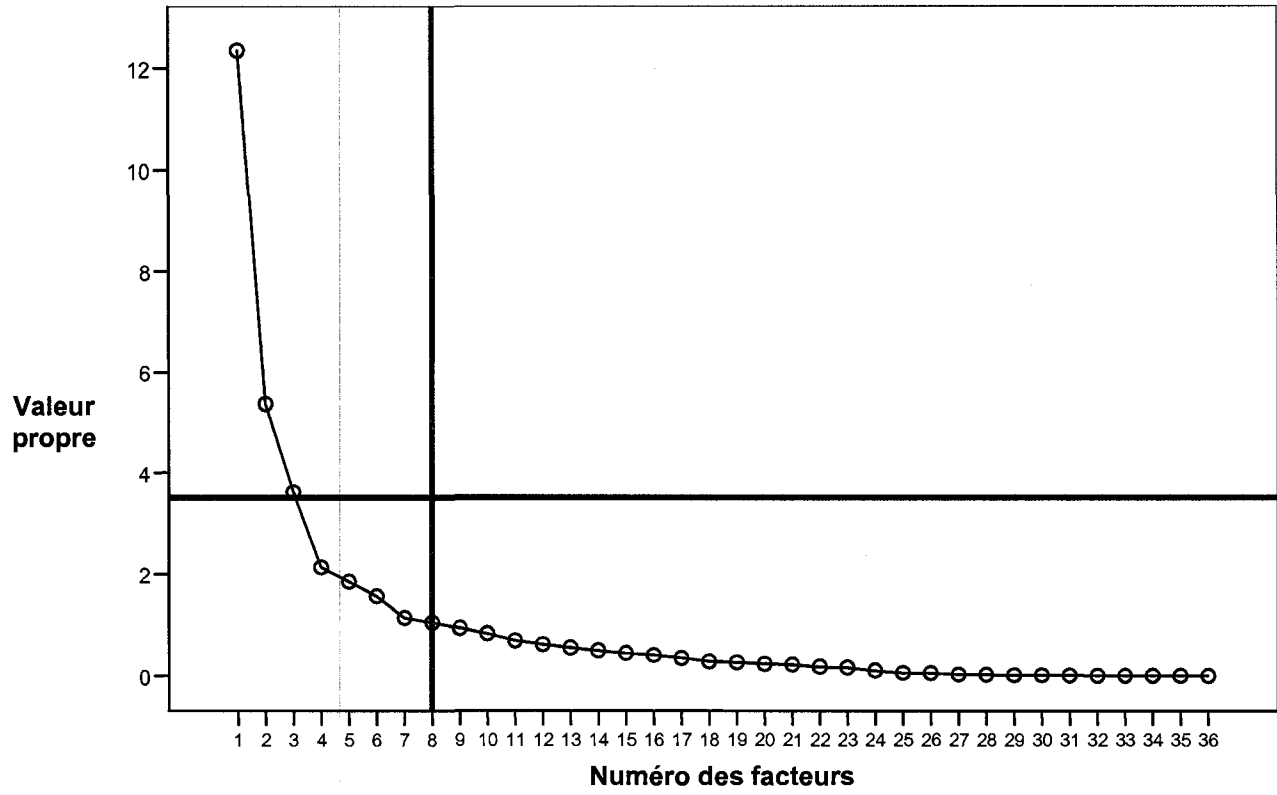
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation de Kaiser.

(^a) La rotation a convergé en 17 itérations.

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Figure 3A : Graphique des valeurs propres, 1981



ANNEXE 3.2 : Résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), Grand Moncton, 1991

Tableau 3E : Qualité de représentation, 1991

Variables*	Initial	Extraction
P0_14	1,000	,884
P15_24	1,000	,767
P25_44	1,000	,880
P45_64	1,000	,692
P65_P	1,000	,961
F_MF	1,000	,910
FMP_M	1,000	,566
FMP_F	1,000	,746
LM_A	1,000	,908
LM_F	1,000	,892
LM_B	1,000	,607
E17M	1,000	,891
E18P	1,000	,853
M5_PD	1,000	,874
M5DNM	1,000	,746
M5DM_MP	1,000	,520
M5DM_DP	1,000	,739
M5DM_EC	1,000	,810
LPM_A	1,000	,955
LPM_F	1,000	,807
LPM_B	1,000	,929
OE_B	1,000	,929
OE_F	1,000	,954
SC_PF	1,000	,875
SC_FTP	1,000	,878
SC_FTPA	1,000	,727
S9_13M_PC	1,000	,860
S9_13T_CD	1,000	,752
SCU_PCDB	1,000	,785
SCU_CDB	1,000	,769
T_E	1,000	,913
T_PE	1,000	,584
T_PP	1,000	,904
IND_P	1,000	,512
IND_S	1,000	,746
IND_T	1,000	,938
R_E	1,000	,735
R_A	1,000	,655

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Tableau 3F : Variance totale expliquée, 1991

Facteur	Valeurs propres initiales			Extraction, sommes des carrés des facteurs retenus			Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1*	10,068	26,495	26,495	10,068	26,495	26,495	7,995	21,038	21,038
2	6,127	16,124	42,620	6,127	16,124	42,620	5,870	15,446	36,484
3	4,181	11,002	53,622	4,181	11,002	53,622	3,827	10,072	46,556
4	2,466	6,489	60,110	2,466	6,489	60,110	3,172	8,347	54,903
5	1,845	4,855	64,965	1,845	4,855	64,965	2,014	5,299	60,203
6	1,772	4,664	69,629	1,772	4,664	69,629	1,987	5,230	65,433
7	1,520	4,000	73,629	1,520	4,000	73,629	1,963	5,165	70,598
8	1,252	3,295	76,924	1,252	3,295	76,924	1,901	5,004	75,602
9	1,221	3,212	80,136	1,221	3,212	80,136	1,723	4,534	80,136
10	,933	2,457	82,592						
11	,825	2,172	84,764						
12	,775	2,040	86,805						
13	,662	1,741	88,546						
14	,610	1,604	90,150						
15	,597	1,571	91,721						
16	,492	1,295	93,016						
17	,417	1,098	94,114						
18	,367	,966	95,081						
19	,329	,866	95,947						
20	,289	,761	96,708						
21	,276	,727	97,435						
22	,222	,585	98,020						
23	,175	,461	98,481						
24	,161	,424	98,906						
25	,111	,291	99,197						
26	,100	,264	99,461						
27	,073	,193	99,654						
28	,042	,111	99,764						
29	,032	,085	99,849						
30	,020	,053	99,902						
31	,012	,032	99,934						
32	,009	,023	99,957						
33	,007	,019	99,976						
34	,006	,016	99,992						
35	,001	,003	99,996						
36	,001	,002	99,998						
37	,001	,001	99,999						
38	,000	,001	100,000						

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

* Voir annexe 3.4 pour la définition de chaque facteur.

Tableau 3G : Matrice des facteurs^(*), 1991

Variables*	Facteur								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
P0_14	,589	-,148	-,603	-,063	-,289	-,055	-,095	,174	-,148
P15_24	,739	,083	,115	,192	-,113	,111	,050	-,191	,316
P25_44	,800	,118	-,303	,294	-,183	-,061	-,037	,061	-,080
P45_64	,459	-,217	,179	-,142	,086	,125	,435	-,306	,277
P65_P	-,918	,031	,272	-,116	,138	,025	-,092	,030	-,030
F_MF	,854	-,067	-,013	-,159	,256	,040	-,138	-,077	-,242
FMP_M	,257	,123	,214	-,116	-,382	-,230	,208	,054	,424
FMP_F	,327	,339	,533	,233	-,271	-,235	,029	,108	,212
LM_A	,066	-,914	,222	,037	-,096	,017	,027	,082	-,021
LM_F	-,123	,889	-,259	-,045	,096	-,016	-,018	-,086	,009
LM_B	,300	,606	,325	-,022	-,098	,163	-,082	-,006	,020
E17M	,867	,047	-,207	,152	-,203	-,005	-,052	,143	-,087
E18P	,345	,052	,620	-,318	,452	-,129	-,032	-,151	,025
M5_PD	,648	-,052	,018	-,596	-,018	,073	,263	,056	-,136
M5DNM	,450	,215	,388	,377	-,178	-,346	-,117	,164	-,115
M5DM_MP	,373	,217	-,052	,243	,331	,075	-,219	-,306	,125
M5DM_DP	,330	-,301	-,013	,218	,156	,146	-,598	-,047	,292
M5DM_EC	,093	-,049	,013	,385	,509	-,060	,472	,396	-,094
LPM_A	,484	-,758	,359	,031	,014	-,022	-,071	,058	-,075
LPM_F	,128	,634	-,260	,158	,412	-,197	,204	,045	-,209
LPM_B	,452	,822	-,136	-,157	,007	-,007	-,028	-,031	,068
OE_B	,441	-,810	,250	,010	,033	-,041	,004	-,058	-,099
OE_F	,332	,910	-,088	-,080	,031	-,006	-,008	,044	-9,75E-005
SC_PF	,320	,135	,426	,606	,087	-,063	,255	-,348	-,086
SC_FTP	,534	-,024	-,475	-,526	-,092	-,089	-,033	,230	,139
SC_FTPA	,156	,047	,173	,385	,158	,529	-,269	,374	,065
S9_13M_PC	,401	,446	,596	-,161	-,201	,135	-,022	,103	-,224
S9_13T_CD	,630	-,300	,015	,032	-,192	,126	,066	-,310	-,333
SCU_PCDB	,598	-,222	-,181	-,006	,185	-,298	-,069	,178	,432
SCU_CDB	,634	-,122	-,283	-,006	,448	-,197	-,128	,004	,121
T_E	,827	-,085	-,409	,166	,034	-,066	,030	-,144	-,009
T_PE	,507	,094	,257	,328	-,220	-,002	,217	,216	-,046
T_PP	,295	,193	,728	-,390	,150	-,004	-,189	,190	-,051
IND_P	,204	-,309	-,153	-,039	,294	,176	,339	,328	,096
IND_S	,469	,165	-,079	,059	,008	,683	-,074	,085	-,101
IND_T	,647	-,035	,376	-,269	,141	-,425	-,236	,015	-,220
R_E	,669	-,073	-,339	-,199	-,029	,255	,138	-,206	-,004
R_A	,278	,149	,483	-,226	,029	,431	,177	,047	,226

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

(*) Neuf composantes extraites.

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Tableau 3H : Matrice des facteurs après rotation^(a), 1991

Variables*	Facteur								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
P0_14	,845	-,048	-,175	,003	-,319	-,011	,000	-,186	-,026
P15_24	,513	,024	,081	,416	,191	,175	,294	,406	-,069
P25_44	,836	,121	-,062	,327	,087	,117	,143	-,099	,067
P45_64	,274	-,205	,155	,068	,141	-,089	,059	,708	,113
P65_P	-,910	,001	-,021	-,265	-,027	-,043	-,161	-,162	-,085
F_MF	,738	-,045	,535	-,079	,090	,120	,194	,053	,081
FMP_M	,067	,031	,029	,588	-,215	-,191	-,004	,346	-,109
FMP_F	-,018	,126	,234	,801	,143	,044	,048	,072	-,057
LM_A	,040	-,948	,006	-,012	-,033	-,007	-,001	,040	,066
LM_F	-,065	,936	-,047	-,034	,020	-,013	-,018	-,054	-,065
LM_B	,061	,466	,330	,350	,109	,306	-,050	,126	-,176
E17M	,852	,028	,074	,334	-,026	,180	,095	-,048	,053
E18P	-,073	-,030	,828	,057	,159	-,068	,208	,278	,081
M5_PD	,575	-,035	,495	-,040	-,290	-,043	-,246	,378	,074
M5DNM	,213	,030	,274	,688	,255	,032	,067	-,282	,037
M5DM_MP	,249	,254	,106	-,042	,346	,138	,484	,082	-,018
M5DM_DP	,194	-,289	,034	-,009	,010	,323	,687	-,085	-,180
M5DM_EC	-,005	-,018	-,017	,066	,187	,065	-1,90E-005	-,039	,874
LPM_A	,305	-,834	,332	,129	,072	,074	,134	,056	,082
LPM_F	,159	,713	,072	-,047	,213	-,117	,015	-,162	,426
LPM_B	,357	,820	,230	,207	-,063	,076	,060	,118	-,081
OE_B	,338	-,842	,253	,012	,113	-,035	,110	,100	,082
OE_F	,235	,885	,215	,232	-,017	,118	-,011	,027	-,017
SC_PF	,098	,004	,088	,401	,806	,030	,057	,145	,149
SC_FTP	,628	,104	,109	-,065	-,648	-,123	,086	,120	,009
SC_FTPA	-,032	-,042	,004	,121	,060	,787	,213	-,106	,171
S9_13M_PC	,101	,222	,607	,438	,097	,317	-,308	,082	-,169
S9_13T_CD	,679	-,328	,163	-,003	,308	,050	-,141	,128	-,154
SCU_PCDB	,445	-,142	,083	,229	-,282	-,153	,569	,124	,257
SCU_CDB	,559	,009	,216	-,099	-,049	-,103	,547	,017	,295
T_E	,890	,010	-,038	,060	,115	-,039	,283	,085	,119
T_PE	,330	-,050	,081	,579	,177	,208	-,124	,048	,197
T_PP	-,140	,012	,867	,266	-,101	,203	-,010	,090	-,056
IND_P	,179	-,221	-,037	-,133	-,206	,131	,022	,222	,550
IND_S	,431	,143	,057	-,085	,045	,704	-,041	,176	-,009
IND_T	,385	-,121	,796	,238	,011	-,199	,161	-,135	-,024
R_E	,747	,024	,039	-,162	-,045	,085	,030	,371	-,032
R_A	-,057	,031	,371	,194	-,037	,402	-,081	,553	,004

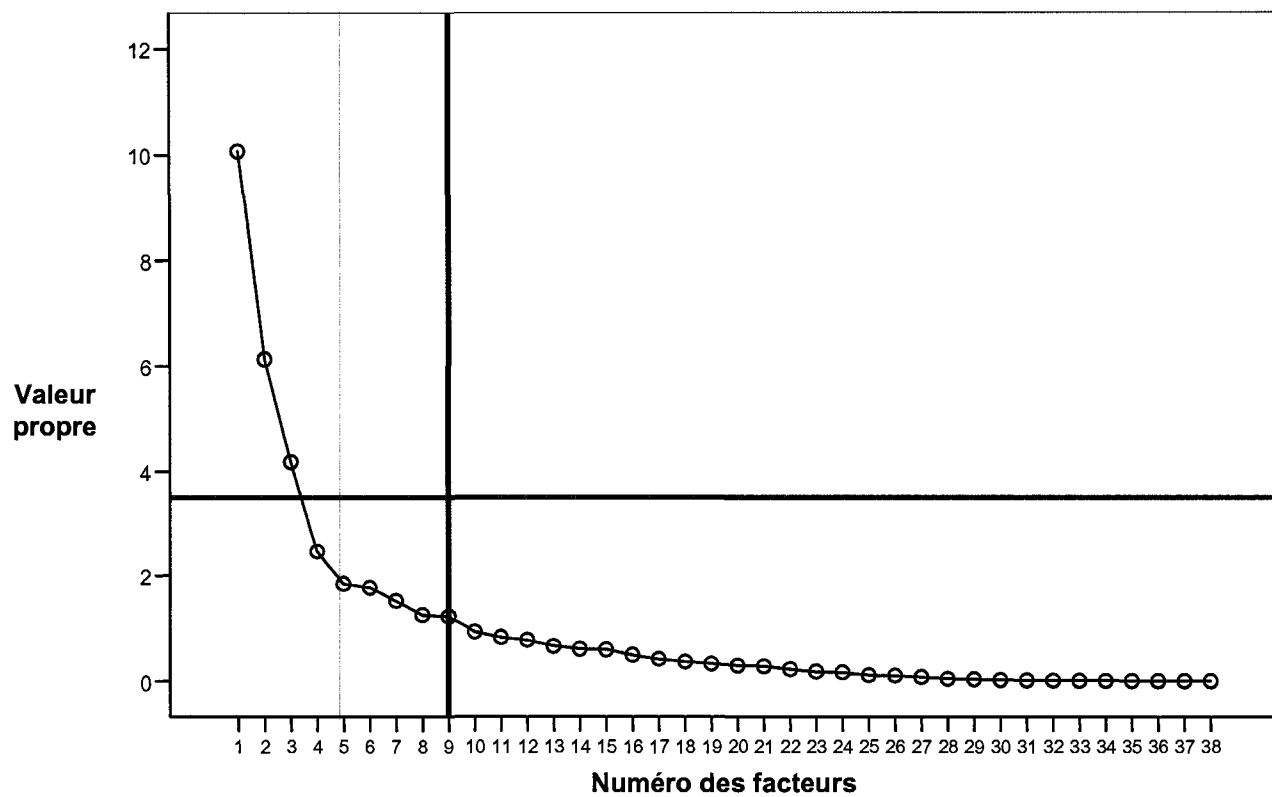
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation de Kaiser.

(^a) La rotation a convergé en 20 itérations.

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Figure 3B : Graphique des valeurs propres, 1991



ANNEXE 3.3 : Résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), Grand Moncton, 2001

Tableau 3I : Qualité de représentation, 2001

Variables*	Initial	Extraction
P0_14	1,000	,687
P15_24	1,000	,716
P25_44	1,000	,718
P45_64	1,000	,804
P65_P	1,000	,822
F_MF	1,000	,835
FMP_M	1,000	,742
FMP_F	1,000	,855
LM_A	1,000	,973
LM_F	1,000	,965
LM_B	1,000	,435
T17M	1,000	,867
T18P	1,000	,890
M5_PD	1,000	,946
M5DNM	1,000	,850
M5DM_MP	1,000	,716
M5DM_DP	1,000	,606
M5DM_EC	1,000	,706
LPM_A	1,000	,974
LPM_F	1,000	,880
LPM_B	1,000	,722
OE_B	1,000	,717
OE_F	1,000	,664
SC_PF	1,000	,837
SC_FTP	1,000	,891
SC_FTPA	1,000	,670
S9_13M_PC	1,000	,769
S9_13T_CD	1,000	,591
SCU_PCDB	1,000	,660
SCU_CDB	1,000	,767
T_E	1,000	,902
T_PE	1,000	,754
T_PP	1,000	,912
IND_P	1,000	,646
IND_S	1,000	,735
IND_T	1,000	,730
R_E	1,000	,764
R_A	1,000	,826

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Tableau 3J : Variance totale expliquée, 2001

Facteur	Valeurs propres initiales			Extraction, sommes des carrés des facteurs retenues			Somme des carrés des facteurs retenus pour la rotation		
	Total	% de la Variance	% cumulés	Total	% de la Variance	% cumulés	Total	% de la Variance	% cumulés
1*	6,678	17,573	17,573	6,678	17,573	17,573	6,174	16,248	16,248
2	6,007	15,807	33,380	6,007	15,807	33,380	5,072	13,348	29,596
3	3,795	9,988	43,368	3,795	9,988	43,368	2,560	6,737	36,333
4	2,795	7,355	50,723	2,795	7,355	50,723	2,509	6,602	42,935
5	2,045	5,383	56,106	2,045	5,383	56,106	2,469	6,497	49,433
6	1,840	4,843	60,948	1,840	4,843	60,948	2,443	6,429	55,862
7	1,559	4,104	65,052	1,559	4,104	65,052	2,268	5,969	61,831
8	1,435	3,775	68,827	1,435	3,775	68,827	1,879	4,944	66,775
9	1,286	3,384	72,211	1,286	3,384	72,211	1,496	3,937	70,713
10	1,068	2,811	75,022	1,068	2,811	75,022	1,469	3,866	74,579
11	1,036	2,727	77,749	1,036	2,727	77,749	1,205	3,170	77,749
12	,890	2,341	80,090						
13	,864	2,274	82,364						
14	,767	2,018	84,382						
15	,725	1,908	86,289						
16	,679	1,786	88,076						
17	,625	1,646	89,722						
18	,555	1,460	91,182						
19	,526	1,385	92,567						
20	,452	1,189	93,756						
21	,380	1,001	94,756						
22	,326	,859	95,615						
23	,305	,802	96,418						
24	,273	,717	97,135						
25	,256	,674	97,809						
26	,216	,569	98,378						
27	,183	,481	98,859						
28	,153	,403	99,261						
29	,089	,235	99,496						
30	,073	,192	99,688						
31	,055	,144	99,832						
32	,028	,075	99,907						
33	,016	,043	99,950						
34	,008	,022	99,972						
35	,005	,013	99,984						
36	,003	,008	99,992						
37	,002	,005	99,997						
38	,001	,003	100,000						

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

* Voir annexe 3.4 pour la définition de chaque facteur.

Tableau 3K : Matrice des facteurs^(a), 2001

Variables*	Facteur										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
P0_14	-,324	-,628	,241	-,198	-,166	-,069	-,184	-,067	-,092	-,104	-,019
P15_24	,385	-,131	,342	,152	,501	,271	,074	,030	-,147	-,026	,241
P25_44	,344	-,322	,581	,187	-,272	-,038	-,072	-,036	,205	-,003	,010
P45_64	-,502	-,154	-,377	-,258	,024	,182	,171	-,072	-,284	,324	-,256
P65_P	,063	,750	-,438	,004	,065	-,190	,072	,053	,071	-,105	-,007
F_MF	-,256	-,385	-,506	,118	,111	-,311	,393	-,159	,207	,078	-,113
FMP_M	-,052	,361	,189	-,046	-,122	,211	-,154	-,180	,351	,407	,407
FMP_F	,362	,372	,433	,065	-,049	,238	-,333	,286	-,281	-,250	,026
LM_A	-,914	,214	,259	,123	,023	-,001	-,026	,066	,024	-,004	-,047
LM_F	,901	-,223	-,256	-,149	-,038	,005	,003	-,104	-,033	-,014	,045
LM_B	,288	,022	,045	-,031	,051	,076	,327	,414	,151	,186	-,067
T17M	-,015	-,311	,411	-,363	-,121	-,624	-,151	,003	-,126	,004	,164
T18P	,030	,285	-,442	,420	,060	,624	,027	,084	,154	-,014	-,105
M5_PD	-,414	-,221	-,592	-,212	-,330	,229	-,023	-,043	-,254	-,106	,301
M5DNM	,317	,346	,403	,020	,088	-,037	-,346	,144	,191	,207	-,488
M5DM_MP	,453	,058	,330	,127	,302	-,086	,416	,015	,274	-,184	,029
M5DM_DP	-,094	-,100	,396	,332	,198	-,403	,226	-,255	,015	,044	,015
M5DM_EC	,144	-,054	-,044	,097	,467	-,245	-,165	,403	-,205	,337	,219
LPM_A	-,901	,265	,252	,114	-,014	,030	-,066	,074	,048	,010	-,045
LPM_F	,830	-,309	-,220	-,101	,040	-,038	-,060	-,136	-,021	-,059	,089
LPM_B	,757	-,117	-,217	-,106	-,066	,010	,247	,045	-,058	,059	-,043
OE_B	-,726	,179	,015	,237	,164	,004	,105	,098	,143	-,182	,026
OE_F	,738	-,114	-,210	-,176	-,100	,078	-,057	,017	,075	-,061	-,046
SC_PF	,203	,372	,264	,431	-,499	-,058	,319	,116	-,179	-,034	,039
SC_FTP	-,214	-,406	-,329	-,409	,393	,067	-,397	,176	,239	-,003	-,005
SC_FTPA	-,047	,118	,118	,156	,079	,216	-,160	-,657	,239	,032	,217
S9_13M_PC	,375	,694	,071	-,141	-,246	,019	-,023	-,166	-,033	,116	-,138
S9_13T_CD	-,379	,061	,225	-,480	-,288	,074	,146	,125	,061	-,178	,026
SCU_PCDB	-,132	-,030	,254	-,177	,554	,229	,240	,050	-,117	-,283	,181
SCU_CDB	-,107	-,670	-,267	,355	,201	-,159	-,142	-,010	-,029	,146	-,032
T_E	-,015	-,856	,196	,198	-,173	,204	,039	,104	,048	-,064	-,026
T_PE	,129	,205	,397	-,117	,357	,198	-,055	-,405	-,334	,093	-,265
T_PP	-,037	,804	-,350	-,159	,045	-,288	-,031	,063	,079	,033	,138
IND_P	,064	,230	-,315	-,131	,174	-,224	-,206	-,154	,194	-,489	-,222
IND_S	-,096	,003	,289	-,676	,005	,140	,328	,074	,177	,147	,011
IND_T	,002	-,075	-,282	,757	-,081	-,106	-,111	-,003	-,204	-,008	,015
R_E	,089	-,647	,016	,212	-,171	,093	-,173	,231	,412	-,030	,021
R_A	,160	,809	-,150	,077	,021	-,156	-,148	,130	,054	,003	,229

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

^(a) 11 composantes extraites.

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Tableau 3L : Matrice des facteurs après rotation^(a), 2001

Variables*	Facteur										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
P0_14	-,173	-,625	,088	,189	-,001	-,191	-,395	-,118	-,012	-,045	-,115
P15_24	,237	-,187	-,109	,016	,238	,151	,067	,659	-,149	,106	,247
P25_44	,201	-,511	,007	-,301	,211	,382	-,236	,001	,190	,208	-,016
P45_64	-,247	-,078	,171	,224	-,382	-,385	,194	-,281	-,410	-,215	,179
P65_P	-,002	,858	-,057	-,063	-,048	,006	,200	-,054	,077	-,081	-,144
F_MF	-,026	-,082	-,152	,107	-,858	-,128	,025	-,034	,120	-,138	-,076
FMP_M	-,126	,209	,218	-,040	,141	,070	,072	-,116	,116	,704	,283
FMP_F	,085	,101	-,038	-,179	,862	,175	,034	,139	-,058	-,087	-,002
LM_A	-,981	,002	,068	-,001	-,016	-,036	-,020	-,045	-,037	,020	-,009
LM_F	,979	-,013	-,058	,013	,025	,014	,001	,030	,015	-,001	-,026
LM_B	,213	,024	,234	-,113	-,051	,256	,202	,113	,194	-,242	,322
T17M	,023	-,165	,132	,046	,043	,041	-,897	-,054	,057	-,065	,039
T18P	-,016	,144	-,212	-,006	,046	-,060	,899	-,008	,065	,074	-,015
M5_PD	-,081	-,062	,034	,165	-,113	-,897	,120	-,254	,088	-,036	-,046
M5DNM	,046	,127	,046	,047	,370	,785	,036	-,216	-,159	-,012	,028
M5DM_MP	,265	,033	,103	-,261	-,096	,458	,002	,570	,131	,014	-,066
M5DM_DP	-,215	-,123	-,226	-,280	-,290	,305	-,362	,285	-,103	,121	,007
M5DM_EC	,075	,165	-,315	,307	,058	,121	-,185	,211	,043	-,192	,587
LPM_A	-,976	,034	,084	-,001	,030	-,030	,011	-,090	-,021	,050	-,008
LPM_F	,910	-,081	-,140	,085	,011	,012	-,068	,096	,032	,035	-,054
LPM_B	,802	,038	,050	-,152	-,071	,051	,094	,041	,014	-,162	,088
OE_B	-,774	,088	-,055	,032	-,154	-,066	,141	,160	,139	-,034	-,111
OE_F	,782	,010	,048	,047	,115	,073	,094	-,059	,092	-,040	-,083
SC_PF	-,013	,126	-,097	-,854	,207	,082	,052	-,068	,119	-,072	,074
SC_FTP	-,005	-,145	,092	,905	-,096	-,105	-,002	-,017	,133	-,072	-,007
SC_FTPA	-,066	-,014	-,100	-,009	-,035	,013	,084	,095	-,174	,751	-,208
S9_13M_PC	,232	,538	,196	-,335	,276	,214	,082	-,250	-,226	,165	-,071
S9_13T_CD	-,315	-,051	,610	-,052	,107	-,198	-,145	-,081	,093	-,092	-,138
SCU_PCDB	-,173	-,051	,219	,162	,075	-,081	,022	,714	-,162	-,073	-,004
SCU_CDB	,031	-,452	-,536	,308	-,374	-,060	-,056	-,027	,073	-,089	,136
T_E	,078	-,911	-,077	-,005	-,067	-,065	,000	,038	,203	-,084	,037
T_PE	,014	,011	,067	-,013	,207	,238	-,022	,216	-,761	,149	-,038
T_PP	-,091	,936	,051	,019	,002	-,023	,004	-,121	,092	,029	-,013
IND_P	,085	,377	-,095	,287	-,038	,084	-,007	,010	,043	-,096	-,621
IND_S	-,025	-,042	,824	,070	-,071	,033	-,105	,091	-,066	,010	,136
IND_T	-,051	-,051	-,781	-,223	-,072	-,087	,166	-,096	,097	-,060	,038
R_E	,139	-,627	-,121	,176	-,045	,123	,073	-,108	,521	,030	,008
R_A	-,019	,819	-,107	-,111	,275	,090	,068	-,022	,157	,123	,057

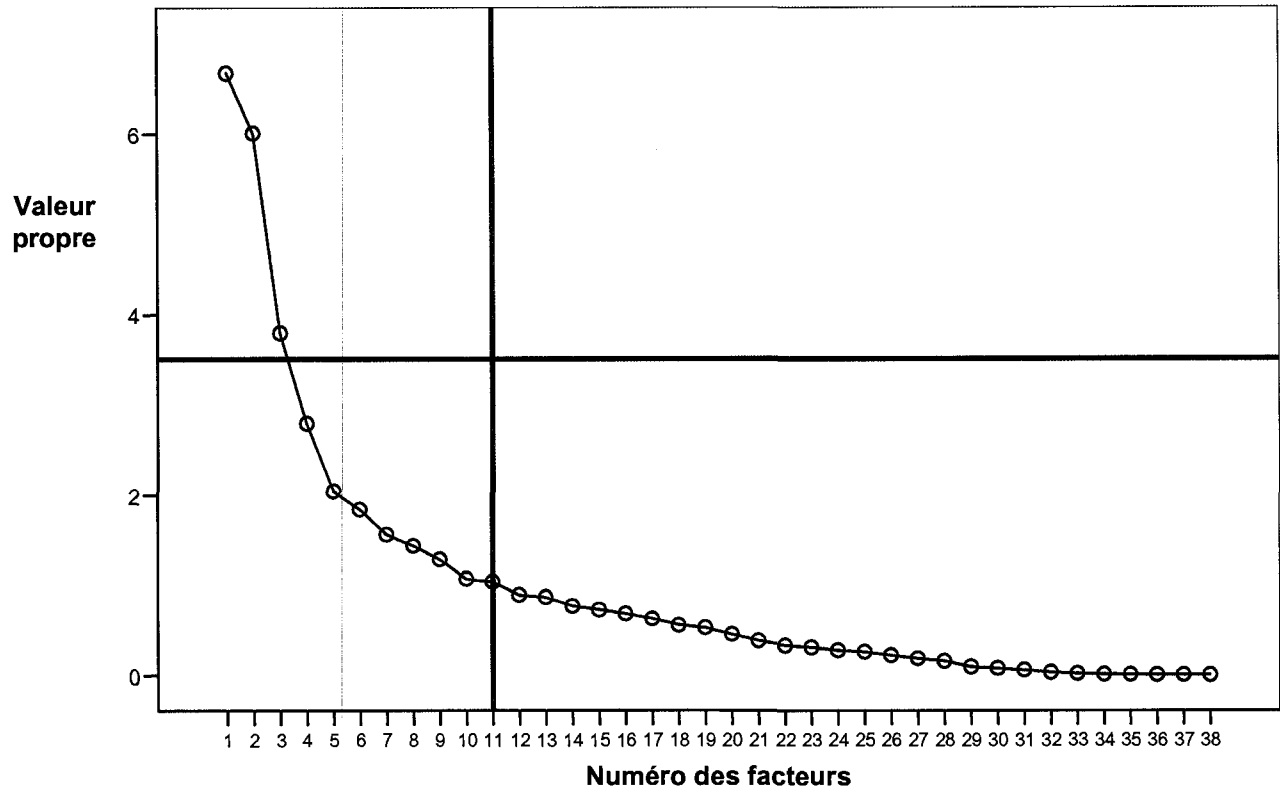
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales (ACP).

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation de Kaiser.

(^a) La rotation a convergé en 14 itérations.

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Figure 3C : Graphique des valeurs propres, 2001



ANNEXE 3.4 : Structuration des facteurs selon les résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), Grand Moncton, 1981-2001

Tableau 3M : Composition des variables* pour les trois premiers facteurs, Grand Moncton, 1981-2001

	1981		1991		2001	
Facteur n° 1	Cycle de vie & socio-économique		Cycle de vie & socio-économique		Ethnolinguistique	
% de variance	(Famille active et retraite)	34,31	(Famille active et retraite)	26,50	(Langue et origine)	17,57
	P65_P*	-0,725	P65_P	-0,910	LM_A	-0,981
	SC_FTPA	0,576	P15_24	0,513	LPM_A	-0,976
	SC_FTP	0,619	SCU_CDB	0,559	OE_B	-0,774
	IND_T	0,641	M5_PD	0,575	LM_B	0,322
	R_E	0,690	S9_13T_CD	0,679	OE_F	0,782
Principales saturations	E17M	0,706	F_MF	0,738	LPM_B	0,802
	SCU_CDB	0,761	R_E	0,747	LPM_F	0,910
	S9_13T_CD	0,777	P25_44	0,836	LM_F	0,979
	F_MF	0,793	P0_14	0,845		
	P0_14	0,887	E17M	0,852		
	P25_44	0,907	T_E	0,890		
	T_E	0,923				
Facteur n° 2	Cycle de vie & socio-économique		Ethnolinguistique		Socio-économique & cycle de vie	
% de variance	(Âge de transition et inactivité)	14,92	(Langue et origine)	16,12	(Travail et retraite)	15,81
	SC_PF	0,584	LM_A	-0,948	T_E	-0,911
	M5_PD	0,638	OE_B	-0,842	R_E	-0,627
	SCU_PCDB	0,650	LPM_A	-0,834	P0_14	-0,625
	T_PP	0,669	LM_B	0,466	P25_44	-0,511
	P45_64	0,756	LPM_F	0,713	S9_13M_PC	0,538
	E18P	0,858	LPM_B	0,820	R_A	0,819
			OE_F	0,885	P65_P	0,858
			LM_F	0,936	T_PP	0,936
Facteur n° 3	Ethnolinguistique		Socio-économique & cycle de vie		Socio-économique	
% de variance	(Langue et origine)	10,05	(Emploi et encore élève)	11,00	(Emploi et éducation)	9,99
	LM_A	-0,869	S9_13M_PC	0,607	IND_T	-0,781
	OE_B	-0,784	IND_T	0,796	SCU_CDB	-0,536
	LPM_A	-0,728	E18P	0,828	S9_13T_CD	0,610
	LPM_F	0,835	T_PP	0,867	IND_S	0,824
	OE_F	0,870				
	LM_F	0,923				

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

Tableau 3N : Composition des variables* pour les facteurs quatre et plus, Grand Moncton, 1981-2001

	1981		1991		2001	
Facteur n° 4	Socio-économique		Cycle de vie & socio-économique		Socio-économique	
% de variance	(Scolarité et revenu)	5,93	(Famille et chômage)	6,49	(Niveau de scolarité)	7,35
	FMP_F*	0,489	T_PE	0,579	SC_PF	-0,854
Principales saturations	R_A	0,561	FMP_M	0,588	SC_FTP	0,905
	IND_S	0,594	M5DNM	0,688		
	S9_13M_PC	0,797	FMP_F	0,801		
Facteur n° 5	Socio-économique & cycle de vie		Socio-économique		Cycle de vie	
% de variance	(Famille et travail)	5,14	(Niveau de scolarité)	4,86	(Structure familiale)	5,38
	FMP_M	0,616	SC_FTP	-0,648	F_MF	-0,858
	IND_P	0,837	SC_PF	0,806	FMP_F	0,862
Facteur n° 6	Cycle de vie		Socio-économique		Cycle de vie	
% de variance	(Mobilité)	4,35	(Début de carrière)	4,66	(Mobilité)	4,84
	M5DM_DP	0,633	IND_S	0,704	M5_PD	-0,897
	M5DM_MP	0,654	SC_FTPA	0,787	M5DNM	0,785
Facteur n° 7	Cycle de vie		Cycle de vie & socio-économique		Cycle de vie	
% de variance	(Âge de décision)	3,17	(Vie étudiante)	4,00	(Enfants à la maison)	4,10
	P15_24	-0,805	SCU_PCDB	0,569	E17M	-0,897
			M5DM_DP	0,687	E18P	0,899
Facteur n° 8	Cycle de vie		Cycle de vie & socio-économique		Socio-économique & cycle de vie	
% de variance	(Mobilité)	2,91	(Préretraite)	3,29	(Vie étudiante)	3,78
	M5DNM	0,531	R_A	0,553	M5DM_MP	0,570
	M5DM_EC	0,705	P45_64	0,708	P15_24	0,659
					SCU_PCDB	0,714
Facteur n° 9			Cycle de vie & socio-économique		Socio-économique & cycle de vie	
% de variance			(Mobilité et travail)	3,21	(Inactivité)	3,38
			IND_P	0,550	T_PE	-0,761
			M5DM_EC	0,874	P45_64	-0,410
Facteur n° 10					Socio-économique & cycle de vie	
% de variance					(Famille et scolarité)	2,81
					FMP_M	0,704
					SC_FTPA	0,751
Facteur n° 11					Cycle de vie & socio-économique	
% de variance					(Mobilité et travail)	2,73
					IND_P	-0,621
					M5DM_EC	0,587

* Pour avoir une définition complète des variables dans le tableau, voir le tableau 2.1 (chapitre 2), à la page 43.

ANNEXE 4.1 : Résultats de l'analyse de corrélation selon le rôle possible des institutions, Moncton et Dieppe, 2001

Tableau 4A : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique près des institutions, Moncton et Dieppe, 2001

Variables		NF 2001*	TAN 2001*
Notes du facteur ethnolinguistique (NF)	Pearson Correlation	1	-,668(**)
	Sig. (2-tailed)		,000
	Nombre d'institutions	38	38
Taux d'assimilation linguistique (TAN)	Pearson Correlation	-,668(**)	1
	Sig. (2-tailed)	,000	
	Nombre d'institutions	38	38

* L'espace francophone est représenté par les notes du facteur ethnolinguistique (NF).
L'assimilation linguistique est représentée par le calcul du taux d'assimilation linguistique net (TAN).

** La corrélation est significative. Voici le texte original provenant du logiciel *SPSS 15.0* : "Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed)."

Tableau 4B : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique, Moncton et Dieppe, 2001

Variables		NF 2001*	TAN 2001*
Notes du facteur ethnolinguistique (NF)	Pearson Correlation	1	-,133
	Sig. (2-tailed)		,137
	Nombre d'unités géographiques	126	126
Taux d'assimilation linguistique (TAN)	Pearson Correlation	-,133	1
	Sig. (2-tailed)	,137	
	Nombre d'unités géographiques	126	126

* L'espace francophone est représenté par les notes du facteur ethnolinguistique (NF).
L'assimilation linguistique est représentée par le calcul du taux d'assimilation linguistique net (TAN).

ANNEXE 4.2 : Résultats de l'analyse de corrélation selon le rôle possible des institutions, Moncton, 2001

Tableau 4C : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique près des institutions, Moncton, 2001

Variables		NF_2001*	TAN_2001*
Notes du facteur ethnolinguistique (NF)	Pearson Correlation	1	-,714(**)
	Sig. (2-tailed)		,000
	Nombre d'institutions	24	24
Taux d'assimilation linguistique (TAN)	Pearson Correlation	-,714(**)	1
	Sig. (2-tailed)	,000	
	Nombre d'institutions	24	24

* L'espace francophone est représenté par les notes du facteur ethnolinguistique (NF).
L'assimilation linguistique est représentée par le calcul du taux d'assimilation linguistique net (TAN).

** La corrélation est significative. Voici le texte original provenant du logiciel *SPSS 15.0* : "Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed)."

Tableau 4D : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique, Moncton, 2001

Variables		NF_2001*	TAN_2001*
Notes du facteur ethnolinguistique (NF)	Pearson Correlation	1	-,111
	Sig. (2-tailed)		,258
	Nombre d'unités géographiques	105	105
Taux d'assimilation linguistique (TAN)	Pearson Correlation	-,111	1
	Sig. (2-tailed)	,258	
	Nombre d'unités géographiques	105	105

* L'espace francophone est représenté par les notes du facteur ethnolinguistique (NF).
L'assimilation linguistique est représentée par le calcul du taux d'assimilation linguistique net (TAN).

ANNEXE 4.3 : Résultats de l'analyse de corrélation selon le rôle possible des institutions, Dieppe, 2001

Tableau 4E : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique près des institutions, Dieppe, 2001

Variables		NF 2001*	TAN 2001*
Notes du facteur ethnolinguistique (NF)	Pearson Correlation	1	-,531
	Sig. (2-tailed)		,051
	Nombre d'institutions	14	14
Taux d'assimilation linguistique (TAN)	Pearson Correlation	-,531	1
	Sig. (2-tailed)	,051	
	Nombre d'institutions	14	14

* L'espace francophone est représenté par les notes du facteur ethnolinguistique (NF).
L'assimilation linguistique est représentée par le calcul du taux d'assimilation linguistique net (TAN).

Tableau 4F : Corrélation entre l'espace sociolinguistique et l'assimilation linguistique, Dieppe, 2001

Variables		NF 2001*	TAN 2001*
Notes du facteur ethnolinguistique (NF)	Pearson Correlation	1	-,042
	Sig. (2-tailed)		,855
	Nombre d'unités géographiques	21	21
Taux d'assimilation linguistique (TAN)	Pearson Correlation	-,042	1
	Sig. (2-tailed)	,855	
	Nombre d'unités géographiques	21	21

* L'espace francophone est représenté par les notes du facteur ethnolinguistique (NF).
L'assimilation linguistique est représentée par le calcul du taux d'assimilation linguistique net (TAN).